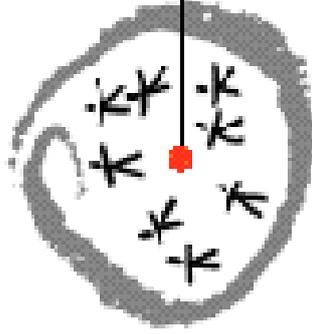


RAPPORT ANNUEL CIIP 2005



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

MARS 2006

Le rapport annuel se présente selon une structure basée sur les activités de la Conférence et de son Secrétariat général (SG). Les principales prestations du SG se lisent dans le plan quadriennal 2005 – 2008 de la CIIP. Ainsi, une première partie présente le plan quadriennal sous forme de tableau en intégrant les éléments significatifs de l'année 2005. Ce tableau renvoie à la troisième partie du rapport où chaque prestation est reprise en détail. Vous y trouverez aussi les rapports des conférences de chefs de service, des commissions et groupes de travail directement rattachés aux différentes activités. La partie centrale présente les organes transversaux du dispositif ainsi que les rapports des institutions de la Conférence.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE : PROGRAMME 2005-2008

Réalisations du programme de la CIIP pour les années 2005 à 2008	3
--	---

DEUXIÈME PARTIE : ORGANES TRANSVERSAUX ET ORGANISMES SUBVENTIONNÉS

CIIP - Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin et	
CSG - Conférence des secrétaires généraux	11
SG CIIP - Secrétariat général de la CIIP	14
CC - Conseil de la coordination.....	16
CSE - Conférence des chefs de service de l'enseignement	18
CP - Commission pédagogique	21
CI-FORRES - Commission intercantonale de la Formation romande des responsables d'établissements scolaires	22
ERP - Ecole romande de psychomotricité.....	25
SAJ - Fondation La Science appelle les jeunes	26

TROISIEME PARTIE : ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2005-2008

<i>Point 2</i>	<i>Plans d'études</i>	
	PECARO - Plan d'études cadre romand	28
<i>Point 3</i>	<i>Politique de l'enseignement des langues et politique de la langue française</i>	
	GREL - Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères	30
	GREF - Groupe de référence enseignement du français.....	31
	PEL - Groupe de travail romand portfolio européen des langues	32
	Groupe de travail « anglais dès la 5 ^e année »	33
	DLF - Délégation à la langue française	34
<i>Point 4</i>	<i>Formation des enseignants</i>	
	CDHEP - Conférence des directeurs de HEP de Suisse romande et du Tessin.....	37
<i>Point 5</i>	<i>Formation professionnelle et degré secondaire II</i>	
	CRFP - Conférence des chefs de service de la formation professionnelle.....	38
<i>Point 6</i>	<i>Orientation professionnelle, universitaire et de carrière</i>	
	CCO - Conférence des chef-fe-s des offices d'orientation scolaire et professionnelle	44
<i>Point 8</i>	<i>Production documentaire pour la formation professionnelle</i>	46
	DOCOSP - Centre de production documentaire	46
<i>Point 7</i>	<i>Moyens d'enseignement et ressources didactiques</i>	48
	Scolarité obligatoire :	
	ComEval - Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques.....	49
	CCR-OR - Commission du centre de réalisation des ouvrages romands (OR) et Centre de réalisation.....	50
	CF - Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques	50
	Math 7-9 - Mathématiques 7-8-9	51
	Formation professionnelle:	52
	CREME - Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement	52
	PF - Plate-Forme éditoriale	53
<i>Point 9</i>	<i>Médias et technologies de l'information et de la communication (ICT)</i>	54
	MITIC - Unité « Médias et TIC » de la CIIP	54
	CMF - Conseil Média Formation.....	55
	COMETE - Commission des médias et des technologies dans l'éducation	56
	Réseaux ICT et Médias.....	57
<i>Point 13</i>	<i>Enseignement spécialisé</i>	58
	CES - Commission de l'enseignement spécialisé	58
<i>Point 14</i>	<i>Politique culturelle</i>	60
	CDAC - Conférence des délégués aux affaires culturelles	60
<i>Point 16</i>	<i>Recherche en éducation</i>	62
	IRD - Institut de recherche et de documentation pédagogique.....	62
	CRE - Conseil de la recherche en éducation	64
<i>Point 17</i>	<i>GPSR - Glossaire des patois de la Suisse romande</i>	66

Achèvement du programme 2001-2004

<i>Point 1.3 Education et prévention</i>	
EDUPRO - Education et promotion de la santé	69
<i>Point 2.3 Migrations intercantionales et coordination scolaire</i>	
Convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile	70

ANNEXES**Textes officiels**

Vers un <i>Espace romand de la formation</i> avec PECARO comme outil central de coordination, Déclaration politique de la CIIP du 15.4.05	72
Décision de la CIIP relative à la reconnaissance des diplômes d'éducateurs/-trices de l'enfance / de la petite enfance / du jeune enfant du 10.6.2005	74
« Réseau des responsables cantonaux du dossier Promotion de la santé » de septembre 2005	76
Décision de la CIIP relative à la reconnaissance du diplôme de formateur/formatrice d'adultes (DIFA), mis sur pied par les cantons de Berne, de Neuchâtel, du Jura et de Fribourg du 20.12.2005	78

Comptes

Comptes du Secrétariat général de la CIIP	79
Comptes du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques	81
comptes de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)	83
Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)	85

Composition de la Conférence, de ses organes et commissions en 2005	87
---	----

Table des abréviations	92
------------------------------	----

REALISATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNEES 2005 à 2008

Suivi des travaux

En grisé : le programme adopté par la CIIP le 22.9.2005

Liste des responsables

CBE	Christian Berger	MBE	Matthis Behrens
CCS	Caroline Codoni-Sancey	MNI	Michel Nicolet
CGS	Christian Georges	PHL	Paul-Henri Liard
JCG	Jean-Claude Gosteli	RCL	Raymond Clavel
JPJ	Jean-Paul Jacquod	RSO	Roberto Stocco
JPM	Jean-Pascal Mouglin	YDE	Yves Delamadeleine

1. ESPACE ROMAND DE LA FORMATION					
Faire adopter par les parlements cantonaux une convention intercantonale renforçant la coordination et l'harmonisation entre les cantons, avec le Plan d'études cadre romand (PECARO) comme base					
Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
Adopter une convention intercantonale visant à :	CIIP (parlements)	2008			CBE MBE
1.1 fixer le début de l'école obligatoire à quatre ans;		2008	Intégré au projet de convention		
1.2 harmoniser progressivement la structure scolaire de l'école obligatoire;		2008	Intégré au projet de convention		
1.3 créer des cycles pédagogiques ou d'apprentissage;		2008	Intégré au projet de convention		
1.4 créer, à l'échelle romande, des épreuves de référence;		2008	Amorce de la réflexion		
1.5 déterminer des profils de compétences clé, par discipline, en fin de scolarité.		2008	Amorce de la réflexion		
2. PLAN D'ÉTUDES CADRE ROMAND PECARO					
Adopter et mettre en œuvre le Plan d'études cadre romand; appuyer l'adaptation des plans d'études cantonaux					
Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
2.1 Elaborer une nouvelle version du PECARO tenant compte des résultats de la consultation menée en 2004;	Groupe de suivi	juin 2006			YDE
2.2 Valider définitivement certains principes clé du PECARO;	Cantons	décembre 2006	Rédaction d'un rapport intermédiaire	Juin 2007	
2.3 Ancrer le PECARO dans une convention intercantonale;	CIIP	2008	Intégré au projet de convention		
2.4 Harmoniser les plans d'études cantonaux conformément au PECARO et à HarmoS.	Cantons	2008	Travaux communs engagés par les cantons de BE, JU, NE et FRI.		

3. POLITIQUE DES LANGUES

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
3.1 Développer une didactique de l'enseignement du français s'appuyant sur l'approche des séquences didactiques et instaurant un lien étroit entre production et structuration;		continu	Projet de mandat à l'adresse de l'IRD.		MNI
3.1.1 Améliorer les compétences en lecture de tous les élèves;	GREF, REREF	continu	Projet de plan d'action romand		
3.2 Mettre en œuvre une approche intégrée de l'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire;	GREL	continu	Projet de concept en cours de rédaction		
3.3 Mettre en place une didactique de l'enseignement / apprentissage de l'anglais au niveau primaire intégrant une perspective immersive et une approche de didactique intégrée;	Groupe de travail « anglais 5e » GREL	continu	Projet de concept		
3.4 Mettre en place une politique des échanges scolaires alliée au développement d'une didactique des échanges;	GREL	étude 2007			
3.5 Introduire de façon coordonnée le portfolio des langues (I, II, III) ;	Groupe de travail romand PEL	continu	Organisation de journées d'échanges		
3.6 Développer une politique romande relative à l'intégration et à la formation des jeunes d'origine étrangère ; instauration d'une commission romande;		2008			
3.7 Délégation à la langue française (DLF): intégrer l'action de la DLF dans le contexte national de la politique des langues, de la défense de la langue française et de la culture de la minorité romande.	CIIP (CDIP)	2006	A l'étude		CBE

4. FORMATION DES ENSEIGNANTS

Participer activement aux travaux de développement des Hautes écoles pédagogiques (HEP) sur le plan national, en préservant les intérêts de la Suisse latine

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
4.1 Proposer la mise en place de cycles romands pour la formation des disciplines dites « rares » (activités créatrices textiles, manuelles, etc.);	CDHEP	2006	Pas abordé en 2005		JCG
4.2 Mettre en place la commission mixte HEP-CUSO et coordonner la mise en œuvre du modèle de Bologne dans le système de formation des enseignant(e)s;	CDHEP et CUSO	2006	commission mixte mise en place	2008	
4.3 Développer la collaboration avec l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISPPF- futur IFFP); de même qu'entre la conférence des recteurs HEP et l'ISPPF.		2008	Collaboration effective : présence active du directeur ISPPF à la CDHEP sur l'ensemble des dossiers.	continu	
4.4 Développer les collaborations et synergies avec le Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS).	CDHEP	2008	Trois rencontres préparatoires entre le bureau romand du CPS et le celui de la CDHEP.		

4.5	Harmoniser les conditions d'admission dans les HEP et institutions assimilées.					JCG
4.6	En collaboration avec l'IRDP, favoriser la répartition des thématiques de recherche dans les HEP.	Groupe de travail ad hoc	continu	Mise en place d'un Groupe de travail chargé de la coopération en matière de recherche dans les HEP.		
4.7	En collaboration avec l'IRDP, favoriser la répartition des offres de formation en didactique des disciplines dans les HEP.		continu			

5. FORMATION PROFESSIONNELLE ET DEGRÉ SECONDAIRE II

Organiser efficacement la formation professionnelle en se fondant sur les nouvelles bases légales ; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts; participer aux développements des écoles du degré secondaire II

Actions, étapes		Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
5.1	Participer à l'élaboration des projets législatifs de la Confédération (application de la nouvelle loi sur la formation professionnelle - nLFPf).	CRFP	continu	En cours	continu	JPM
5.2	Réorganiser la conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP) en coordination avec les organes de la conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP), afin d'améliorer l'impact de son action.	CRFP	2006	Globalement, légère réduction du nombre de commissions et groupes de travail CRFP ; notamment suppression des doublons avec des commissions CSFP.	2006	
5.3	Mettre en place des classes intercantionales dans tous les domaines où le nombre d'apprenants identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins.	CRFP	continu	Quelques réalisations concrètes en 2005 mais nombreux obstacles endogènes (concurrence entre les cantons) et exogènes (difficultés avec certaines associations professionnelles)	Mandat CIIP confié à CRFP : étudier d'ici début 2007 le problème de la gestion des classes professionnelles à très petits effectifs et celui des filières ES. But : fournir une réponse appropriée à long terme (éventuel accord intercantonal)	
5.4	Proposer des outils et concepts de soutien nécessaires aux entreprises formatrices.	CRFP	2008	Réalisation commune avec la CSFP du manuel pour la formation en entreprise ; co-direction du projet national Qualicarte (suivi du projet ApA 2 CRFP « SQA »)	2008	
5.5	Coordonner pour les cantons (alémaniques associés) le travail de mise en place de la nouvelle formation des formateurs à la pratique professionnelle, en établissant des règles de collaboration avec les organisations du monde du travail.	CRFP	2006	Collaboration avec l'OFFT engagée pour assurer la qualité de la délégation des cours de formation des formateurs en entreprises à des ORTRAS.		
5.6	Collaborer aux travaux de développement des écoles de commerce conformément aux exigences de la loi sur la formation professionnelle; participer aux travaux de mise en œuvre au niveau de la Confédération et des cantons.	CRFP-CSE	2006	Deux séances du Groupe « Plate-forme d'échanges EC ». Accent sur le suivi du projet national « Avenir des écoles de commerce ».		

5.6.1	Collaborer aux travaux de la CDIP dans la mise en place de la maturité spécialisée.	CRFP-CSE		Réflexions menées au sein du groupe de concertation « ECG ».		
5.7	Promouvoir une approche concertée et coordonnée de la validation des acquis par les cantons latins (en oeuvrant, cas échéant, dans le cadre du projet Interreg III de la Fondation des Régions Européennes pour la recherche en Education et en Formation (FREREF) / Université d'été; et en tenant compte de l'avancement des travaux menés au sein de la plate-forme nationale mise en place par l'OFFT, dont plusieurs délégués latins font partie);	Groupe de travail CRFP « Reconnaissance et validation des acquis »		En cours		JPM

6. ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Garantir à l'ensemble des publics jeunes et adultes un service d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire de qualité

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.	
6.1	Maintenir, développer et coordonner une offre documentaire complète (scolaire, professionnelle et universitaire) pour la Suisse romande.	Centre de production documentaire	2005	Assainissement des finances et production documentaire en légère augmentation.	Objectif récurrent	JPJ
6.2	Définir et organiser une politique de gestion des compétences du personnel des offices d'orientation scolaire et professionnelle latins.	CCO	2007	Création d'une commission de formation continue.		
6.3	Poursuivre la démarche qualité en orientation scolaire et professionnelle.	CCO	2007	En cours		
6.4	Coordonner et harmoniser les projets de bases légales de l'orientation latine, en relation avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle (nLFPPr).	CCO	2008	En cours Échanges réguliers sur les projets cantonaux.		
6.5	Élaborer une stratégie commune de veille et d'évaluation des outils psychotechniques.	CCO	2008	Classeur inter-cantonal recensant l'ensemble des tests des offices d'orientation.		

7. MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.	
7.1	Mise en œuvre la convention intercantonale administrative sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques du 19.2.04.		continu	En cours. Mise en place des trois commissions; premiers travaux d'évaluation.		RCL
7.2	Langues, dont français : Développer, réaliser ou sélectionner une offre de moyens d'enseignement et de ressources didactiques.	GREF, REREF	2008	Plan d'ensemble en cours d'adoption par la CIIP.		
7.3	Mathématiques 7-8-9 : Poursuivre le développement des nouveaux moyens de mathématiques 7-8-9, sur propositions du groupe intercantonal de suivi de mathématiques 7-8-9.		continu	Réalisation de la 2 ^e édition.		

7.4	Mathématiques 1-4 : Assurer la mise à jour des jeux mathématiques 1- 4.		2007	A l'étude (cahier des charges et offre).		RCL
7.5	Mathématiques 5-6 : Proposer le développement d'un complément informatisé, en coordination avec Maths 1- 4 et Maths 7-8-9.		2008	A l'étude (élabora-tion d'un concept d'ensem-ble).		
7.6	Autres moyens (géographie, histoire, sciences) : Développer, réaliser ou sélectionner une offre de moyens d'enseignement et de ressources didactiques.		2008	Inventaire des besoins.		

8. PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Editer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
8.1	Offrir aux centres de formation, enseignants et apprentis ou étudiants de Suisse romande des ressources didactiques et des moyens d'enseignement : - répondant à de hauts critères de qualité; - conformes aux plans d'études communs; - aux conditions économiques les plus favorables.		continu	Mise en place du dispositif prévu dans la convention de 2004 achevée.		JCG

9. MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information

	Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
9.1	Aider les cantons à remplir les objectifs du PECARO en matière d'éducation aux médias, aux images et aux technologies de l'information et de la communication (MITIC);		continu	Contacts établis avec HEP-BEJUNE, HEP-VD, FRI-TIC et SEM GE pour cours de formation et ressources.		CGS
9.2	Evaluer, mettre à disposition et produire des ressources pédagogiques ;		continu	Site www.e-media.ch étoffé.		
9.3	Promouvoir des projets MITIC intercantonaux;		continu	Semaine des médias à l'école annuelle sur rails.		
9.4	Développer des partenariats entre les médias et les milieux de l'enseigne-ment.		continu	Semaine des médias à l'école annuelle sur rails. Projet site TSR éducation lancé.		
9.5	Suivre les plans ICT des cantons ;		continu	Réseau de répondants ICT constitué.		
9.6	Développer des projets d'intégration des ICT dans le cadre du projet « Partenariat public-privé – L'école sur le net » (PPP-ésn) et au-delà ;		2008	Acceptation par l'OFFT du projet de suivi « Passerelles Ecoles-Médias »		
9.7	Coordonner la mise à disposition de ressources en ligne, en partenariat avec le Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE) et la plate-forme de collaboration et d'échange Educenet2.		2006	Suivi assuré avec le CTIE.		

10. EVALUATION

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
10.1 Evaluation du travail des élèves Développer et publier des lignes directrices sur l'évaluation du travail des élèves, en fonction des rapports déposés par le Groupe romand d'évaluation du travail des élèves en 2004; Développer l'information aux parents.	CIIP	2006	En attente de la convention scolaire romande	2008	CBE
10.2 Evaluation de la nouvelle maturité (EVAMAR) Suivre les travaux au niveau de la CDIP.		continu			

11. TRANSITION

Améliorer le passage de l'école obligatoire au secondaire II ; du secondaire II au secteur tertiaire

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
Transition secondaire I-secondaire II					
11.1 En lien avec la CDIP, élaborer un concept romand d'évaluation des connaissances et compétences des élèves en fin de scolarité obligatoire, en collaboration avec les responsables de l'école obligatoire, de la formation professionnelle et de l'orientation ; afin de favoriser leur insertion au secondaire II, en s'appuyant sur PECARO et d'autres mesures déjà planifiées;		2008	Première esquisse de projet réalisée.		MBE
11.2 Développer dans le cadre de la Fondation des Régions Européennes pour la recherche en Education et en Formation (FREREF) un réseau de recherche sur la thématique de la transition scolarité obligatoire - formation professionnelle - emploi.		2008	Création d'un groupe de transition au niveau de la SR ; préparation d'un colloque transition pour la Biennale de l'éducation 2006.		
Transition secondaire II-tertiaire					
11.3 Evaluer la faisabilité globale de l'ensemble des passerelles du secondaire II en direction du tertiaire.		continu			

12. STATUT ET IMAGE DE L'ENSEIGNANT

Assurer de bonnes conditions d'exercice du métier d'enseignant et en promouvoir l'image

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
12.1 Définir, au niveau de la Suisse romande, un mandat professionnel cadre, commun à l'ensemble des ordres d'enseignement du préscolaire au secondaire II ;	Commission à mettre en place	2008			MNI
12.2 Mettre sur pied des mesures concrètes pour favoriser la participation des enseignants à la définition des choix faits par l'établissement dans le cadre de son autonomie ainsi que pour assurer son bon fonctionnement et contribuer à l'élaboration de projets d'école ;		2008			
12.3 Développer une politique et des instruments d'auto-évaluation et d'évaluation externe des enseignants qui tiennent compte de l'ensemble des missions déclinées sur les différents temps de travail.		2008			

13. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et harmonisation romande de l'offre et de la demande

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
13.1 Définir l'enseignement spécialisé au travers de « standards » précisant ses limites, en regard de l'enseignement régulier (les pratiques cantonales n'étant pas homogènes);	CES et groupe de travail CSPS	2006	Groupe constitué		YDE
13.2 Scolarisation des enfants sourds et malentendants : développer les coopérations intercantionales (accord intercantonal);	CIIP	2006	Proposition de deux mandats : l'un à la CES, l'autre au SG CIIP.		
13.3 Avenir de l'enseignement spécialisé : compte tenu de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, étudier la pertinence d'une convention cadre dans le domaine de l'enseignement spécialisé, permettant ensuite de conclure des accords sectoriels;	CES	2008	Attente d'une proposition CDIP		
13.4 Réaliser en Suisse romande l'enquête lancée par le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) « Comment maîtriser l'augmentation de l'offre en pédagogie spécialisée ? » (COMOF).	Groupe de pilotage COMOF	2006	Fin de l'enquête, élaboration du rapport final.	31.7.2006	
13.5 Anticiper les conséquences de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) sur l'enseignement spécialisé et collaborer aux travaux d'élaboration de la future convention intercantonale de la CDIP.	CES et groupes de travail CDIP	continu	Participation à l'élaboration du rapport intermédiaire CDIP.		

14. POLITIQUE CULTURELLE

Elaborer une politique culturelle coordonnée à l'échelle de l'Espace romand

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
14.1 Inscrire dans les lois cantonales le principe de la coordination intercantonale ;		2006 (décision)			CGS
14.2 Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle de compétence fort ;		2008			
14.3 Mettre en place une politique harmonisée de soutien à la formation culturelle des jeunes.		2006 (décision)			

15. AUTRES PROJETS DE COORDINATION ROMANDE

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
15.1 Haute Ecole de Musique (HEMSO): Suivre activement les travaux de création d'une Haute Ecole de musique (HEMSO) comme domaine « musique » de la HES-SO.	SG/CIIP	continu	En cours		CBE
15.2 Mobilité intercantonale: établir des recommandations sur les mesures d'accueil des élèves en provenance d'autres cantons (perte d'année scolaire, filières du secondaire I); produire un rapport sur les politiques d'intégration des élèves dans les cantons CIIP.	Cantons	2006	Liens avec le projet COMOF.		YDE

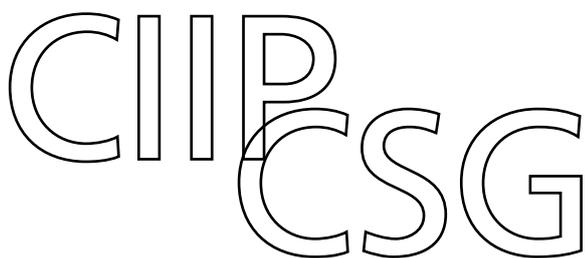
15.3	Ecole continue ou « de jour » : Etudier, au plan romand: l'harmonisation des horaires scolaires (au sein de chaque canton), en particulier entre le préscolaire et le primaire, et le développement de structures d'accueil parascolaires, du préscolaire au secondaire I.	CSG	2008	A l'étude		CBE
15.4	Intégration de la formation pour un développement durable: Mettre en place un groupe de référence sur l'éducation au développement durable; Coordonner l'intégration du développement durable dans une conception romande à l'aide d'un réseau; Développer les contacts avec la Fondation Education & Développement (FED) et la Fondation Education à l'Environnement (FEE).	CIIP SG/CIIP SG/CIIP	2005-2006 continu continu	Contacts établis avec la FED et la FEE.	Octobre 2006	YDE

16. RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
16.1	Consolider la mission de l'IRDIP en la spécifiant dans ses tâches prioritaires de coordination de la recherche, d'évaluation des systèmes de formation et de suivi scientifique des innovations;	continu	Réalisation d'un état de la recherche à l'intention de la CSG.		MBE
16.2	Assurer la coordination et participer aux recherches en éducation au niveau romand en particulier dans le domaine d'évaluation (systèmes de formation, curriculums et moyens d'enseignement, établissements de formation, pratiques enseignants, apprentissages et performances des élèves);	continu	cf. points 1.4 et 1.5 Valorisation étude Mathéval Participation aux consortiums HarmoS.		
16.3	Préparer et instrumentiser les travaux du Conseil de la recherche en éducation (CRE) et favoriser dans ce cadre la mise en réseau, le rapprochement et la collaboration des équipes de recherche en éducation, y compris celles du niveau tertiaire;	continu			
16.4	Assurer le suivi scientifique des innovations introduites dans l'enseignement par la CIIP et l'élaboration d'études prospectives;	continu	Participation aux groupes de référence de la CIIP (GREF, GREL)		
16.5	Assurer les services de documentation et de veille pour l'ensemble des organes de la CIIP.	continu	Informatisation des outils documentaires.		

17. GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.05	Nouveau délai	Resp.
17.1	Intégrer le GPSR dans une structure universitaire (Institut universitaire romand du patrimoine linguistique);	CBE	2008-2009	A l'étude	PHL
17.2	Informatiser la bibliothèque;	PHL	2006	En cours	
17.3	Elaborer, par voie informatique (BDD), le premier index multifonctions, consacré au tome VII.	PHL	2008	En cours	



Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Conférence des secrétaires généraux

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins, conformément aux statuts du 9 mai 1996.

MANDAT DE LA CSG

La CSG réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service désignés par le chef de département, qui assument une fonction analogue. Elle préavise l'ensemble des objets soumis à la Conférence, le cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées.

Thèmes traités

La Conférence a traité des sujets suivants :

Aspects politiques : l'année 2005 restera marquée par la Déclaration politique du 15 avril 2005, par laquelle la CIIP a exprimé sa volonté de créer l'**Espace romand de la formation**. Il vise notamment les objectifs suivants :

- début de la scolarité obligatoire à quatre ans ;
- introduction du plan d'études cadre romand (PECARO), comme outil central de coordination au niveau de l'école obligatoire ;
- réalisation d'épreuves de référence communes pour évaluer, dans chaque canton et chaque région, la manière avec laquelle les objectifs communs auront été atteints ;
- renforcement de la mise à disposition d'outils communs (moyens d'enseignement) ;
- développement de profils de compétence communs et d'autres outils visant à améliorer, au niveau romand, la transition entre le secondaire 1 et 2 ;
- volonté d'ancrer ces éléments de coordination romande dans une convention intercantonale, soumise aux parlements cantonaux.

Ceux-ci auront donc l'opportunité de se prononcer sur le bien-fondé d'une telle convention et sur son contenu.

Cette convention a pour but de mettre en œuvre et de compléter, au niveau romand, les dispositions de l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire

en Suisse (accord HarmoS de la CDIP). La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a en effet élaboré un vaste projet d'harmonisation scolaire, en décidant de renforcer le concordat scolaire de 1970. Un tel projet s'inscrit à son tour dans le projet fédéral de révision des articles constitutionnels sur l'éducation.

La convention scolaire romande donnera une nouvelle assise aux efforts de coordination menés depuis plusieurs décennies - et renforcés ces dix dernières années en Suisse latine ; ceci en parfaite cohérence avec l'évolution sur le plan national.

L'année 2006 sera consacrée aux indispensables consultations.

PECARO : la volonté politique exprimée plus haut est directement liée aux résultats positifs de la consultation organisée en 2004 sur le projet de plan d'études cadre romand. La CIIP a pris acte des résultats au niveau des principes pédagogiques qui sous-tendent le PECARO, et des intentions politiques d'harmonisation des plans d'études. Le 15 avril 2005, la CIIP a publié un certain nombre de mesures qui permettront notamment de faire évoluer le PECARO jusqu'à son acceptation - via la convention scolaire romande.

Politique des langues : suite à la stratégie décidée le 25 mars 2004 par la CDIP, la CIIP a mandaté les organes compétents pour étudier les éléments clés de sa mise en œuvre, notamment : l'introduction de l'anglais en 5^e année et la généralisation des portfolios des langues.

Des décisions de mise en œuvre seront prises en 2006, à la lumière du développement du dossier en Suisse alémanique.

Haute école de musique : à la fin de l'année 2004, la CIIP a confirmé sa volonté de créer la Haute école de musique en réseau en tant que domaine de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Elle a transféré le pilotage du dossier au comité stratégique de la HES-SO. Celui-ci s'est attaché à la mise en place du domaine Musique de niveau HES et à la poursuite des travaux initiés pour l'accréditation des filières. La demande d'accréditation devrait intervenir à fin 2006.

Moyens d'enseignement des mathématiques : les cantons romands ont fait réaliser une édition unique à la rentrée 2005. Cette seconde collection a été allégée des dessins jugés non adaptés pour des manuels scolaires.

Mobilité : la CIIP s'est attachée à favoriser la mobilité des élèves de l'école obligatoire et ceux fréquentant des écoles du degré secondaire 2 par le biais d'un accord intercantonal.

A certaines conditions (absence de filière dans un canton, proximité géographique, etc.), cet accord permet à un élève d'effectuer ses classes dans le canton voisin, moyennant une contribution forfaitaire du canton de domicile.

Enseignement spécialisé : la CIIP conduit des travaux dans le cadre d'un nouvel accord intercantonal visant à améliorer les prestations destinées aux élèves sourds et malentendants. La décision politique sera prise en 2006.

PISA : la CIIP a pris connaissance des résultats de l'enquête internationale PISA 2003. Elle a commenté les résultats obtenus par les cantons romands lors d'une conférence de presse, le 2 mai 2005. Plusieurs enseignements ont été tirés de cette étude et sont à l'origine d'objectifs de renforcement, notamment dans le domaine de l'enseignement de la lecture.

Réalisations

- Adoption du **Programme d'activité pour la période quadriennale 2005-2008** (disponible sur le site internet de la CIIP www.ciip.ch).

Depuis 1997, la CIIP édicte tous les quatre ans un programme d'activité. Parvenue à la fin de la période 2001-2004, la Conférence s'est attelée à renouveler son programme. Elle a ainsi pu le faire au cours de l'année 2005, tout en tenant compte de l'objectif politique qu'elle s'est fixé au travers de la Déclaration d'avril 2005.

Le 22 septembre 2005, la CIIP a adopté son programme 2005-2008. Il fixe comme objectif premier la réalisation de l'**Espace romand de la formation** comme synthèse cohérente et harmonieuse des actions de coordination dans les domaines des plans d'études, des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, de la formation

des enseignants et de l'évaluation.

- Adoption des **comptes 2004 et du budget 2006**; les contributions cantonales restent inchangées pour 2006.

La CIIP s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2005 (17.2; 15.4, 19-20.5; 22.9; 17.11).

La Conférence Son bureau a tenu six séances préparatoires (31.1; 22.3; 8.4; 3.5; 1.9; 3.11).

La CSG a tenu neuf séances (12.1; 2.2; 16.3; 13.4; 19.5; 24.8; 29-30.9 - plénière CSE-CRFP; 12.10; 7.12).

Madame Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) du canton de Vaud, préside la Conférence depuis le 1^{er} juin 2005.

Elle succède à M. Thierry Béguin, chef de (l'ancien) Département de l'instruction publique et des affaires culturelles (DIPAC) du canton de Neuchâtel, qui a remis son mandat de Conseiller d'Etat au 31 mai 2005.

Madame Sylvie Perrinjaquet a repris le DIPAC, nommé désormais « Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) »; elle remplace donc M. Thierry Béguin à la CIIP.

Monsieur Alain Becker, secrétaire général du DECS du canton de Neuchâtel, a remplacé M. Claude-Henri Schaller au sein de la conférence des secrétaires généraux.

Monsieur Jean-François Steiert, délégué aux affaires intercantionales au DFJ du canton de Vaud, préside la CSG depuis le 1^{er} juin 2005.



Secrétariat général de la CIIP

Les activités du secrétariat général (ci-après SG) de la Conférence se concentrent surtout sur ses missions statutaires (art. 13 des Statuts).

Le SG exerce ses tâches de coordination par son appui administratif et scientifique aux travaux des organes de la CIIP, conférences, conseils, commissions permanentes et groupes de travail.

Il participe aussi de manière soutenue aux travaux de coordination conduits sur le plan national, sous l'égide de la Conférence suisse (CDIP), voire international dans le cadre de projets menés avec la Fondation des Régions européennes pour la Recherche en éducation et en Formation (FRereF) à laquelle la CIIP a adhéré en 2003.

Activités particulières

Dans un souci de lisibilité et de transparence, le SG a consigné dans un rapport présenté à la Conférence en mai 2005 une description des services, des produits et des projets qu'il fournit et conduit. L'allocation des ressources en personnel est également présentée dans ce document. Cette opération est menée dans le cadre d'une réorganisation du secrétariat général visant à une meilleure gestion générale, à une clarification des objectifs et prestations dans les divers secteurs d'activité et à une présentation actualisée des ressources engagées.

Dans le sens d'une démarche qualité, le SG a défini les prestations, identifié les processus majeurs de l'organisation et procédé à un repérage et une distribution des ressources humaines et financières nécessaires à l'exécution de ses missions.

Le SG s'est doté d'un produit de gestion documentaire électronique « SharePoint ». Celui-ci doit améliorer l'information au sein du service, optimiser la communication, limiter l'utilisation des données sous forme papier et fournir une gestion centralisée cohérente de la documentation.

Dans le domaine de la communication, le SG a développé deux concepts de communication interne et externe. Parmi les principaux outils de communication, relevons le site internet www.ciip.ch et les bulletins d'information « Politique de l'Education et Innovations » paraissant env. deux fois l'an.

Le SG travaille actuellement à l'élaboration et mise en œuvre d'une plate-forme romande pour l'éducation et la formation (portail personnalisé).

Thèmes traités

Deux événements majeurs et fortement liés ont marqué l'année 2005 du secrétariat général de la CIIP :

- La **Déclaration de la CIIP du 15 avril 2005**, édictée suite à la publication des résultats de la consultation sur le projet de Plan d'études cadre romand (PECARO), et

- l'élaboration et la publication du nouveau **Programme d'activité 2005-2008** de la CIIP, adopté le 22 septembre 2005.

Pour plus d'informations, voir le rapport de la CIIP aux pages précédentes.

Personnel

L'année 2005 a vu les départs de Mesdames Josette Fallet et Francine Zehr, démissionnaires, qui ont été remplacées dans leur fonction par :

- Mademoiselle **Valérie Jaquet**, collaboratrice administrative au secteur de la formation professionnelle, et
- Madame **Myriam Schneider** pour le secteur des moyens d'enseignement.

Madame **Virginie Conti**, collaboratrice scientifique, est venue compléter l'équipe qui collabore aux travaux de la Délégation à la langue française.



Conseil de la coordination

MANDAT

Le Conseil de la coordination (ci-après le Conseil) a pour fonction de conseiller la Conférence en associant à son action l'ensemble des milieux concernés (responsables d'autorités et d'établissements scolaires, enseignants, parents d'élèves, parlementaires et représentants d'autres milieux économiques et sociaux). Il est un lieu de réflexion et d'échanges de vues, ainsi que d'avis et de propositions à l'intention de la Conférence. Sur demande ou de son propre chef, le Conseil examine, notamment sous l'angle de la pédagogie, les projets et travaux de la Conférence.

Thèmes traités

Laïcité à l'école : toute la problématique de la position de l'institution scolaire par rapport aux religions et différentes cultures qui s'y intègrent a été débattue. M. Carlo Robert-Grandpierre, philosophe, a contribué à enrichir les points de vue. Le Conseil a clos ses débats en privilégiant une attitude tolérante des autorités scolaires à l'égard notamment des signes ostentatoires des cultures religieuses (crucifix, port du voile, etc.).

Plan d'études cadre romand (PECARO) : le Conseil a pris acte avec intérêt de la Déclaration de la CIIP du 15 avril 2005, visant à ancrer le PECARO dans une convention romande, ratifiée au niveau des parlements. Le Conseil sera mis à contribution au cours de la consultation sur un avant-projet de convention, prévue en 2006.

PISA 2003 : les résultats de l'enquête PISA 2003, notamment ceux des cantons romands, ont été présentés en détail au Conseil.

Programme d'activité 2005-2008 de la CIIP : le Conseil a pris part à l'élaboration de ce programme et pris acte de son adoption le 22 septembre 2005.

Projet d'harmonisation de la scolarité obligatoire (Harmo5) : au cours de sa dernière séance de l'année, le Conseil a pris connaissance des développements de ce projet de la CDIP.

Le Conseil

Le Conseil a tenu trois séances : les 22 février, 1^{er} juin et 13 décembre 2005.

Le bureau du Conseil a siégé les 11 avril et 2 novembre 2005.

Présidence : A la fin de l'année 2005, Monsieur Francis Girardin a remis son mandat de président en raison de nouvelles obligations politiques dans son canton.

M. Claude-Alain Kleiner (NE), représentant l'Association romande des inspecteurs de l'enseignement primaire (AIDEP), l'a remplacé et présidé sa première séance le 13 décembre 2005.

Démissions : Mme Lorraine Leuzinger, représentante de la FAPERT ; M. Alain Garnier, représentant de la conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CFRP) ; Mme Anne Décaillet, députée au Grand Conseil vaudois ; M. Claude-Henri Schaller, Neuchâtel, représentant la conférence des secrétaires généraux (CSG) ; M. Carlo Robert-Grandpierre, représentant du monde de l'éthique et de la philosophie ; M. Roland Carron, député au Grand Conseil valaisan.

Nouveaux membres : Mme Christiane Lavanchy, représentante de la FAPERT ; M. Serge Imboden, représentant de la conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CFRP) ; M. Jean-Robert Yersin, député au Grand Conseil vaudois ; M. Alain Becker, représentant la conférence des secrétaires généraux (CSG).

CSE

Conférence des chefs de service de l'enseignement

MANDAT

La conférence des chefs de service de l'enseignement (CSE) traite des questions relevant de l'ensemble de la préscolarité, de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire général du second degré. Plus spécifiquement, ses tâches consistent à :

- *exécuter les décisions de la Conférence, assurer leur application dans les cantons,*
- *étudier et proposer à la Conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes,*
- *formuler des avis sur tout objet qui lui est soumis par la Conférence,*
- *tenir lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.*

Thèmes traités

LANGUES

Français

- **Plan d'ensemble en vue de la réalisation et du choix de nouveaux moyens d'enseignement dans le domaine du français :** présentation à la CSE de ce plan d'ensemble - jugé cohérent - avant décision de la CIIP d'adopter les mandats de réalisation y relatifs.
- **Document destiné aux enseignants, élaboré à partir du rapport du GREF « L'enseignement/apprentissage du français » :** reconnaissance de la qualité de ce document et de son intérêt pour les enseignants. Nécessité pour la CSE d'en accompagner la diffusion d'une démarche didactique et de mettre à disposition des cantons une liste de personnes ressources et de matériel de présentation ; enfin proposition est faite de joindre à l'envoi du document une lettre de couverture de la présidente de la CIIP précisant quelques éléments temporels liés au dossier du français (renouvellement, futurs moyens d'enseignements etc.).

Anglais

- discussion de la mise en œuvre, au niveau romand, du principe de « généralisation de l'enseignement de l'anglais dès la 5^{ème} année », adopté par la CDIP en mars 2004 ; décision de créer un groupe de travail ad hoc chargé d'aborder l'ensemble des questions liées à l'introduction de cet enseignement dès la 5^{ème} année ;
- présentation par l'IRDIP de son projet de recherche relatif à l'éventuel enseignement de l'anglais au primaire ; jugé prématuré par la CSE.

Portfolio européen des langues (PEL)

concept d'introduction du PEL II (11-15 ans) dans les cantons : approbation des cantons romands – par la voix de la CSE – de prolonger la phase pilote et la « généralisation à la carte » du PEL II (abstention de Berne mais consentement à mettre quelques enseignants à disposition).

Groupe de travail langues (GTL)

La conférence a pris acte du rapport final.

MATHÉMATIQUES

Moyens d'enseignement romands de mathématiques, degrés 7-8-9

- Examen et adoption des rapports du groupe de suivi et de réalisation. Feu vert au :
 - lancement des travaux de réalisation 2006-2007-2008, deuxième édition de Mathématiques 7-8-9;
 - développement d'un projet de portail romand mettant à disposition des ressources électroniques - premiers contenus pédagogiques et didactiques à l'intention des maîtres.
- présentation des supports électroniques Indigo^M et Indigo^E;

1P-4P

Présentation du suivi scientifique du nouvel enseignement des mathématiques ;

Mathéval (2-4P)

Présentation des résultats de la seconde phase de l'enquête Mathéval.

DIVERS

Technologies de l'information et de la communication

Aval de la CSE à la révision des mandats de la Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE), des réseaux ICT et médias, et de leur composition ;

Plate-forme romande d'information en Education à l'Environnement pour les enseignants

Discussion de ce projet de plate-forme proposée par un groupe de représentants de la Fondation pour l'Education à l'Environnement (FEE), du DFJ-VD, du DECS-NE et du WWF. But : faciliter le travail des enseignants désireux de développer des activités complémentaires dans le domaine de la connaissance de l'environnement.

Acceptation de la CSE du projet de mandat proposé au groupe de travail pour élaborer un rapport plus complet sur le sujet ; demande toutefois de rattacher ce groupe à la commission d'évaluation (et pas à la CSE).

Projet « L'Ecole de l'égalité »

Présentation de ce projet de sensibilisation à l'égalité proposé par la Conférence latine des délégué-e-s à l'égalité (CLDE) ; préavis favorable de la CSE de mettre à disposition du corps enseignant les activités proposées, rappelant toutefois que les communes ont le dernier mot en matière d'achat d'un moyen facultatif.

Harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) : présentation de ce projet de la CDIP par son secrétaire général adjoint.

HES-S2

Flière santé et social : transfert de l'année préparatoire au secondaire 2 : à la demande du réseau de veille des conditions d'admission en HES-S2 (pour pouvoir conseiller le comité

stratégique), discussion avec sa présidente de ce transfert de l'année préparatoire au secondaire 2 ; et plus particulièrement de la proposition du réseau de veille consistant à intégrer maturité spécialisée et année préparatoire au sein d'un dispositif de formation commun (le secondaire 2 confierait par exemple un « mandat de prestation » aux établissements de formation HES pour dispenser la formation de cette année préparatoire).

PRÉAVIS À L'INTENTION DE LA CIIP :

Cycle élémentaire (-2+2)

Plus qu'un préavis, proposition de recommandations à la CIIP, ayant trait à : l'harmonisation de l'âge d'entrée à l'école ; la création d'un cycle élémentaire (-2+2) avec définition de ses contenus et de l'évaluation au cours de celui-ci ; et à la formation initiale des enseignants.

(2ème) Rapport du GRETEL Volet famille-école dans le cadre de l'évaluation

Préavis sur les quatre propositions concernant les relations famille-école du rapport du GRETEL « Lignes directrices pour une évaluation du travail des élèves de la scolarité obligatoire et mesures à prendre » ; en particulier sur le vade-mecum des droits et devoirs des partenaires de la coopération famille-école. La qualité de ce rapport est saluée. Proposition est faite à la CIIP de privilégier des recommandations à une plaquette. Celles-ci reprendraient le vade-mecum et s'adresseraient aux cantons, pour s'étendre ensuite aux parents.

Résultats

Constitution d'un **groupe de travail « modalité de mise en œuvre d'un enseignement (ou d'une sensibilisation) de/à l'anglais dès la 5ème année**. Objectif : « aborder l'ensemble des questions en lien avec l'introduction de l'enseignement de l'anglais dès la 5^e année, en les situant notamment dans la perspective de la mise en place du projet de plan d'études cadre romand PECARO ». Rapport final attendu fin 2006.

Elaboration de **recommandations relatives au cycle élémentaire**, à l'intention de la CIIP ;

Désignation de M. Alain Beuchat comme second représentant romand au sein du « groupe de coordination enseignement des langues » (COL) de la CDIP.

La conférence

Six séance en 2005 : 23 février, 22 mars, 27 avril, 14 juin, 20 septembre et 16 novembre.

Présidence : Monsieur Georges Schürch, Directeur général du cycle d'orientation du canton de Genève.

Remplacement de Mme Extermann, partie à la retraite fin 2004, par M. Daniel Pilly à la Direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire du canton de Genève.

Secrétariat : Madame Caroline Codoni-Sancey, collaboratrice scientifique au SG-CIIP.

Composition du Bureau : Georges Schürch, président ; Jean-Claude Marguet (NE), vice-président ; Nicolas Renevey (FR) et Caroline Codoni-Sancey, secrétaire de la conférence.



Commission pédagogique

MANDAT

Créée en 1998, la commission pédagogique (CP) a un rôle primordial dans tous les dossiers qui revêtent un accent pédagogique prononcé. Ainsi, le suivi et l'élaboration d'un moyen d'enseignement ou de plans d'études constituent des domaines qui relèvent de sa compétence.

Thèmes traités

Moyens d'enseignement de mathématiques romands : poursuite du suivi du dossier ; le dispositif de suivi est mis en place afin de recueillir les observations a permis de préparer des éléments d'améliorations qui seront introduites en 2006.

Plan d'études cadre romand (PECARO) : la CP a pris acte des résultats de la consultation menée en 2004 sur ce projet, dont elle fut le maître d'œuvre dans sa phase de conception et de réalisation. Elle s'est donc naturellement intéressée à la Déclaration de la CIIP du 15 avril 2005 visant la création d'un Espace romand de la formation.

La CP a aussi pris connaissance des travaux du groupe de suivi du PECARO, mis sur pied par le Secrétariat général. En particulier, les travaux menés conjointement dans les cantons de Berne, du Jura, du Tessin et de Fribourg ont été présentés : ceux-ci visent à réaliser un seul plan d'études pour ces quatre cantons, conforme au plan d'études cadre romand.

Nouveau concept de ressources en ligne : bon accueil par la commission de ce concept préparé par le Secrétariat général ; elle sera impliquée en 2006 sur le volet relatif à la mise à disposition de telles ressources dans le cadre de l'enseignement des mathématiques.

Programme d'activité CIIP 2005-2008 : la CP a pris une part active à la réflexion sur le nouveau programme d'activités de la Conférence, adopté en septembre 2005.

La commission

La CP a siégé à trois reprises : les 26 avril, 6 septembre et 16 décembre 2005.

M. Dario Bernasconi, représentant le canton du Tessin, a quitté la commission ; Mme Jeannine Gehring, directrice de la Scuola Media de Minusio, l'a remplacé.

CI-FORRES

Commission intercantonale de la Formation romande des responsables d'établissements scolaires

MANDAT

Conformément à la convention intercantonale du 24 septembre 1998, la Formation romande des responsables d'établissements scolaires (FORRES) est chargée de la formation des nouveaux cadres (directeurs et directrices d'école, inspecteurs et inspectrices scolaires, conseillers et conseillères pédagogiques, sous-directeurs et sous-directrices, cadres responsables de gestion et de personnel) de tous les degrés, dans le domaine scolaire et dans l'enseignement professionnel.

Thèmes traités **Identification des besoins**

A l'occasion de la remise des attestations en décembre 2005, les attentes institutionnelles vis-à-vis des cadres scolaires (directeurs-trices, inspecteurs-trices) et les responsabilités qui leur incombent ont été réaffirmées, en insistant sur la professionnalisation de la fonction. Cette dernière repose notamment sur la formation et sur une identification claire des besoins effectifs liés au(x) changement(s) impliqué(s).

Un directeur/trice d'établissement, un inspecteur/trice se doit d'être à la fois un responsable d'organisation complexe, un partenaire social, un bon communicateur, un leader pédagogique et un soutien mobilisateur pour les professionnels de l'enseignement.

Par son offre de formation, la FORRES s'emploie, à son niveau, à répondre aux besoins identifiés.

Durant l'année civile 2005, l'accent a été mis en particulier, pour le cycle 3, sur :

- l'analyse de situations professionnelles et le développement d'une pratique réflexive de groupe ;
- les séminaires thématiques visant l'acquisition de savoir, de savoir-faire et de savoir-être dans différents domaines à choix, en fonction des objectifs de développement des participant-e-s ;
- le travail personnel permettant en particulier d'appliquer les notions acquises et d'analyser un aspect de la pratique professionnelle de responsable ou une réalisation menée dans l'école en lien avec la fonction de direction.

Evaluation de la formation

Un bilan final de la formation et des entretiens individuels conduits avec les participant-e-s leur ont permis de discuter de leur travail personnel et d'exprimer leur appréciation de la formation.

Le degré de satisfaction évalué par questionnaire pour chacune des activités suivies est très élevé (entre 80 % pour la première année de formation et près de 100 % en ce qui concerne les activités de la seconde année). Cette satisfaction est corroborée par le fait que tou-te-s les participant-e-s se sont investi-e-s activement dans la totalité des activités de la formation. Les résultats obtenus à ce jour permettent à la FORRES de bénéficier d'une confiance et d'une crédibilité très importantes auprès de l'ensemble des responsables scolaires de Suisse romande.

L'évaluation faite par les responsables de formation met par ailleurs en évidence que les participant-e-s ont, au cours des deux ans de leur formation, fait un parcours et des progrès très significatifs, tant au niveau de leurs compétences et réalisations, qu'au niveau de leur identité professionnelle.

Deux séminaires particuliers ont encore marqué l'année 2005 :

1. « *Le responsable scolaire face à l'avalanche d'informations: comment trier, filtrer, analyser? Quelle méthodologie adopter pour bien communiquer vers l'extérieur?* ». Cette journée (mars 2005) a été organisée dans le cadre de la collaboration inter-institutionnelle mise sur pied par la CROTCE / l'AFIDES / l'AIDEP et la FORRES.
2. « *Ethique et établissement scolaire: quelles contraintes pour le responsable scolaire? Quelle(s) démarche(s) de formation entreprendre?* ». Ce séminaire, animé par Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'Education nationale en France, a marqué à la fois la fin symbolique du cycle 3 et l'entrée dans les perspectives d'avenir.

Résultats et perspectives d'avenir

Diplômés 2004 et 2005

Au printemps 2004, 56 personnes (constituant le cycle 2) ont reçu à Neuchâtel une attestation des mains de M. Thierry Béguin - alors président de la CIIP.

2005 marque, à son tour, la fin de la formation pour la volée constituant le cycle 3, forte de 55 personnes. Sous la présidence de Mme Anne-Catherine Lyon, une cérémonie de remise des attestations s'est déroulée à Lausanne, le 3 décembre 2005.

Enquête de satisfaction

En automne 2004, la CIIP commandait une enquête. Objectif : permettre à chaque canton concerné de vérifier la conformité entre ses attentes face à la formation et l'offre FORRES.

Dans la continuité de l'enquête et des enseignements à en tirer, un responsable de formation et un représentant de la CIIP ont rencontré les différents répondants cantonaux.

Les résultats de l'enquête, tout en mettant parfois en évidence tel ou tel renforcement souhaité dans certain(s) champ(s) d'activités proposé(s), ont largement confirmé le haut taux de satisfaction et d'efficacité de la formation proposée.

Un Comité de pilotage (COFIL), chargé d'étudier l'avenir de la formation et certaines synergies possibles - en particulier entre l'ISFPF et la FORRES -, a été mis sur pied.

Lancement d'un 4^e cycle

Un 4^{ème} cycle de formation a démarré en octobre 2005, comptant 53 participant-e-s. Il intègre des modifications tenant compte des résultats de l'enquête CIIP.

Les principales améliorations introduites se déclinent de la façon suivante :

- a) étude préalable et meilleure prise en compte des spécificités cantonales (rencontres, collaborations avec chaque canton);
- b) dispositif de suivi intégré (séminaires initiaux et de base, travail personnel) permettant de tenir compte au mieux des spécificités des participant-e-s;
- c) augmentation du nombre de séminaires thématiques à options et élargissement de l'offre;
- d) nouveau traitement et nouvelle répartition de certains contenus.

Pour le surplus, le déroulement des activités demeure inchangé; il s'appuie sur des articulations offrant des espaces de formation ayant largement fait leurs preuves.

Le dispositif général de formation demeure placé sous la conduite des mêmes trois responsables de formation. La partie administrative échoit à M. Claude Guenot qui prend la direction de ce 4^{ème} cycle, secondé par le même personnel de secrétariat.

Bilan intermédiaire

Avec ce 4^{ème} cycle, près de deux cents personnes auront suivi en mars 2008 la formation de base de la FORRES, chiffre ne tenant pas compte de l'ouverture des séminaires thématiques à options à un plus large public (124 inscriptions supplémentaires durant le cycle 3).

Si l'offre de formation FORRES peut encore améliorer son articulation avec les besoins spécifiques de certains cantons, elle a très largement démontré sa pertinence, sa cohérence, son efficience, et son adaptabilité.

Différents acteurs intercantonaux réfléchissent aujourd'hui activement aux moyens de renforcer des synergies entre différents organismes s'occupant de formation de base et/ou continue pour cadres scolaires. Il importe donc de s'appuyer largement sur le concept de formation et sur les développements que la FORRES et ses responsables ont su optimiser tout au long des cycles écoulés.

La commission

La Commission intercantonale a siégé les 18 janvier, 11 mai, 23 juin et 2 décembre 2005.

En raison du changement de structures en cours, quelques séances additionnelles de préparation ont eu lieu avec le secrétariat général de la CIIP dans le courant de l'année.

ERP

Ecole romande de psychomotricité

Extrait du rapport annuel erp 2004-2005

MANDAT

L'erp est la filière des thérapeutes en psychomotricité de la HES-SO. Elle est rattachée à l'Institut d'études sociales de Genève (IES) qui en assure la gestion. Une commission de l'erp constituée de 14 membres issus des cantons romands et du Tessin supervise les activités et les budgets de l'erp et la clé de répartition des étudiants par canton.

Activité

En automne 2004, l'école romande de psychomotricité a reçu la visite de la sous commission d'évaluation chargée de rencontrer les principaux acteurs de la formation : direction, formateurs chargés de l'enseignement- de la recherche- de la formation post-grade, étudiants. A l'issue de cette visite la commission d'évaluation a établi un préavis favorable à la reconnaissance du diplôme obtenu à l'issue des études en psychomotricité à l'école romande de psychomotricité. En septembre 2005, le comité directeur de la CDIP a accepté le préavis de la commission.

En complément des activités ordinaires , cette année a été plus particulièrement consacrée à quatre dossiers prioritaires :

- la mise en œuvre de la 3^e année de formation qui comporte de nombreux modules incluant des enseignements totalement inédits, p.ex. dans les domaines des troubles psychomoteurs, de la promotion de la profession ou encore de l'approche de la définition du handicap issue de la CIF ;
- la conception et l'organisation des modules d'enseignement et des modalités d'évaluation de la 4^e année de formation ;
- la mise sur pied avec les étudiant-e-s de 3^e année de leur projet de formation pratique de 4^e année. Ceci est également une innovation : l'étudiant-e est présent-e à mi-temps durant 30 semaines dans un établissement et y développe un projet d'intervention mettant en oeuvre les compétences acquises au cours des 3 années précédentes.
- l'encadrement de l'élaboration des projets de mémoires de fin d'études.

Par ailleurs, on peut relever que les réponses du fond DO-RE aux requêtes déposées en octobre 2004 et en mars 2005 par la filière n'ont pas été positives bien qu'encourageantes quant à la pertinence de concevoir de tels travaux. L'ouvrage a donc été remis sur le métier par les deux équipes concernées pour redéposer ces projets en les améliorant. Pour mémoire, un projet portait sur les effets de la thérapie psychomotricité et l'autre à l'activité des psychomotricien-ne-s en séance de psychomotricité.

Effectifs

En automne 2004, 40 étudiantes et 4 étudiants étaient en formation à l'erp. La 3^e volée formée de 15 à 20 étudiant-e-s selon les directives du comité directeur de la HES-S2. L'effectif des enseignants et du personnel administratif est inchangé (5,2 postes au total dont 1 poste de secrétariat) mais s'est étoffé de différents intervenants.



Fondation La Science appelle les jeunes

26

MANDAT

La Fondation «La Science appelle les jeunes» a pour but de développer chez les jeunes le plaisir de la science et de la recherche. Concrètement, la Fondation offre la possibilité à tous les jeunes de Suisse, âgés entre 14 et 21 ans, de prendre connaissance des activités scientifiques présentes sur le marché. Pour ce faire, elle met sur pied des semaines d'étude dans des instituts scientifiques et organise un concours sur le plan national.

Activités Les semaines d'études développées durant l'année 2005 se chiffrent à 21, réparties dans toute la Suisse (15 en Suisse alémanique, 5 en Suisse romande et 1 au Tessin).

Le 39ème Concours National s'est déroulé à Lucerne, au Musée des transports, du 22 avril au 24 avril 2005.

Sur les 71 projets inscrits, 37 ont été sélectionnés.

Les mentions attribuées ont été les suivantes: 11 travaux mention « excellent »; travaux mention « très bien » et 13 travaux avec la mention « bien ».

- Résultats**
- Publication de la brochure « 39^e Concours national »;
 - Publication du feuillet sur le « 40^e Concours National » 2006 à Bâle. Le 28 avril 2006, Forum d'innovation, puis remise des prix à la Foire de Bâle;
 - Publication d'une brochure pour une semaine d'étude à l'occasion de l'Année Einstein Physique et Mathématiques « Mission vers Europe, une des lune de Jupiter »;
 - Publication du « Mémento Guide pour la rédaction d'un travail scientifique » pour le secondaire II;
 - Envoi d'information aux Hautes Ecoles supérieures et Institutions scolaires sur les activités 2005/2006, à savoir: le programme et les feuilles d'inscription au concours national et aux semaines d'études;
 - Envoi de lettres aux directeurs des établissements secondaires II, accompagnées d'une documentation complète.

Cela représente 8'000 documents en Suisse alémanique, 5'000 en Suisse romande et 2'000 au Tessin.

La Fondation La Fondation, présidée par Maya Lalive d'Epinay, compte 19 membres. Trois assemblées et dix séances de travail ont été organisées. Le secrétariat général est dirigé par Renate Christen. En 2005, Dr Alexander Pickert du Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel, a remplacé Sandrine Rossel en tant que responsable de la Suisse romande.

FED

Fondation éducation et développement

MANDAT

La Fondation Education et Développement (FED) est une organisation privée soutenue par la Confédération, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, des organisations d'enseignants et des organisations non gouvernementales de développement. Son mandat est de promouvoir et de renforcer dans les écoles suisses, l'éducation dans une perspective globale. Ses principaux thèmes sont les droits humains, la pédagogie interculturelle, l'éducation à la paix, les relations Nord-Sud et le développement durable. Dans ces domaines, elle fournit des prestations diverses aux enseignantes et enseignants de tous les degrés scolaires: information et conseil, prêt et vente de matériel, cours de formation initiale et continue.

En 2005, la FED a encore renforcé son rôle de prestataire de service dans le domaine de l'éducation. Le nombre de cours assurés dans le cadre de la formation initiale et continue a passé de 108 à 115, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2004. Les trois quart de ces activités s'inscrivent dans la formation des enseignants. Le nombre des participants s'est monté à 3'108, soit une augmentation de plus de 10 %. On constate une tendance à des modules de formation de plus longue durée, comportant plus d'heures de cours.

La diffusion par les services régionaux de matériel pédagogique connaît, elle aussi, une légère augmentation (3 %) pour atteindre près de 75'000 articles. La campagne à l'occasion de l'Année internationale du sport a sensiblement contribué à ce bon résultat. Pour la quatrième fois, la FED, en collaboration avec la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), « AllianceSud » et « Films pour un seul Monde », a mené une campagne éducative, élaboré du matériel pédagogique et un site internet. Tous les cantons, sauf un, ont diffusé le matériel d'information de la campagne. L'écho auprès du public a cependant été moindre que lors des précédentes campagnes.

Un bilan très positif peut être tiré de l'action de la FED dans le cadre du Fonds de projets « Contre le racisme et pour les droits de l'Homme ». Créé en 2001 par le Conseil fédéral, il s'est clôturé comme prévu en 2005. La FED a assumé la responsabilité du fonds pour les projets scolaires. En cinq ans, 440 demandes ont été déposées, dont 184 ont été retenues. Entre 2001 et 2005, le soutien financier aux projets scolaires s'est monté à 2,6 millions de francs. Des aides financières sont à nouveau disponibles pour des projets de lutte contre le racisme. Les activités dans ce domaine se poursuivent en 2006.

Le travail conceptuel dans le domaine de l'éducation vers un développement durable (EDD) s'est poursuivi. En collaboration avec la Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (FEE), la FED est le partenaire principal de la Plate-forme « Education vers un développement durable », dont font partie six services fédéraux et la CDIP. La FED a apporté son expertise à différentes occasions, notamment dans le cadre de deux mandats de la CDIP portant sur la définition de la notion d'éducation au développement durable dans la scolarité obligatoire. La CIIP lui a confié le mandat de développer un concept d'EDD compatible avec le Plan d'études cadre romand (PECARO).

PLANS D'ÉTUDES

Programme 2005-2008, point 2

Adopter et mettre en œuvre le plan cadre romand ; appuyer l'adaptation des plan d'études cantonaux

PECARO

Plan d'études cadre romand

Activités Faisant suite à la consultation menée en 2004 et aux résultats très positifs de celle-ci, la Conférence a, dans une conférence de presse, le 15 avril 2005, précisé les thèmes à traiter par l'unité PECARO du SG CIIP, soit :

Mesure 2 - Communication

Mettre à disposition de publics différents des documents d'information adaptés.

Pour informer un public de parlementaires ou des administrations cantonales, un document intitulé « PECARO en quelques fiches » a été réalisé et diffusé.

La réalisation d'un dépliant « tout public » et de « cartes d'identité » des domaines est envisagée.

Les enseignant-e-s seront informé-e-s au travers d'un numéro 2 du *PECARO-info* prévu en 2006.

Mesure 3 : Elaboration d'une version de travail du PECARO

La nouvelle version tiendra compte des propositions et remarques faites pendant la consultation. Elle sera assortie de règles d'écriture permettant aux cantons d'adapter le plan d'études cadre en plans d'études.

Reprenant les propositions et remarques faites pendant la consultation, l'adaptation du PECARO a commencé ; cette nouvelle version sera disponible en 2006.

Le domaine des langues a fait l'objet d'une attention particulière (pour pouvoir ajouter les spécificités des langues étrangères par rapport à la langue 1).

Saisissant l'opportunité que trois cantons (BE, JU, NE) - bientôt rejoints par un quatrième (FR) -, désirent construire un plan d'études commun sur la base du PECARO, des règles d'écriture ont été élaborées afin de rendre les produits finaux « PECARO-compatibles ».

¹ Lors de sa séance du 9.2.06, la CIIP a décidé de revenir à l'appellation originelle « plan d'études cadre romand ».

Mesure 4: Elaboration d'une liste de questions sur lesquelles les cantons doivent se mettre d'accord

Les cantons valideront définitivement les quatre principes suivants:

- les trois entrées,
- les proportions minimales par domaine,
- les domaines et leur étendue,
- le degré de prescription des conditions-cadre.

Un argumentaire, permettant de figer un certain nombre de principes nécessaires au développement du PECARO, est en travail. La validation des cantons devrait être acquise au printemps 2006.

Les éléments concernés sont:

- les trois entrées (domaines disciplinaires, domaine de la formation générale, capacités transversales);
- les cinq domaines disciplinaires (Langues, Mathématiques et sciences de la nature, Sciences de l'homme et de la société, Arts et culture, Corps et mouvements);
- les pourcentages du temps consacré à chacun des domaines et à la réserve cantonale;
- la prescription des conditions-cadres (attentes pour l'institution) en vue de rendre possible les apprentissages visés.

Les groupes
de travail

Le groupe de suivi PECARO (GSP) s'est réuni deux fois par semaine durant toute l'année 2005. De plus, il a répondu à l'appel de nombreuses sollicitations pour présenter le PECARO devant diverses instances.

Le groupe Langues du PECARO a réuni (deux fois deux jours) des spécialistes et des membres du groupe « noyau » pour revoir le domaine « Langues ».

Le groupe BEJUNEFRI a sollicité la collaboration du **GSP** pour entreprendre la traduction du PECARO en un plan d'études commun aux quatre cantons.

POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET POLITIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Programme 2005-2008 point 3

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

GREL

Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères

MANDAT

La CIIP a institué le Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères (GREL) le 31 janvier 2005 avec pour mandat de :

- mener une réflexion sur les besoins généraux en matière d'enseignement des langues étrangères en Suisse romande, dans le cadre de la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003;
- suivre les travaux de mise en œuvre des principes contenus dans ce document.

Le **GREL** a mis l'accent sur la concrétisation du concept de didactique intégrée. Celui-ci est au centre de la Déclaration de la CIIP et a été au cœur du Forum langues organisé en mai 2004 par le GTL (Groupe de travail langues), auquel il a succédé.

Cette réflexion a débouché sur la rédaction d'un texte de référence qui fera l'objet d'une mise en consultation au cours de l'année 2006.

Le GREL a pris position sur les nouvelles propositions du sous-groupe du domaine langues de PECARO, suite à la consultation organisée en 2004. Le GREL a aussi débattu de l'ensemble des questions touchant au domaine des langues étrangères, notamment le projet de l'introduction d'un enseignement précoce de l'anglais.

Le GREL s'est réuni à quatre reprises durant l'année: les 5 avril, 30 mai, 27 septembre et 25 novembre 2004, sous la présidence de Susanne Wokusch.

Le **RERLANG**, rattaché dorénavant au GREL, a traité des thèmes suivants (en plus de l'échange d'information régulier entre cantons et sur les projets suisse et romands en cours):

- l'enseignement de l'anglais en 5^e;
- la mise à disposition des classes d'un dictionnaire de langues français-allemand;
- l'introduction de la collection de moyens d'enseignement de l'allemand Geni@I;
- la mise en place d'instruments d'évaluation.

Le RERLANG comprend dorénavant un représentant du Syndicat des enseignants romands (SER), sur le modèle du REREF (M. Tristan Mottet).

Le RERLANG a tenu trois séances au cours de l'année écoulée: les 16 mars, 8 juin et 2 novembre 2005.

GREF

Groupe de référence enseignement du français

MANDAT

Institué par la CIIP le 30 avril 2004, le « Groupe de référence enseignement du français » (GREF) a reçu mandat de mener une réflexion sur les besoins en matière d'enseignement du français en Suisse romande dans le cadre des principes adoptés par la CIIP en avril 2003 et en conformité avec la Déclaration de la CIIP sur la politique de l'enseignement des langues du 30 janvier 2003.

Pour assurer un échange continu d'informations et d'expériences entre cantons et favoriser une approche coordonnée des questions touchant à l'enseignement du français, le GREF s'appuie sur un « Réseau des responsables de l'enseignement du français » (REREF).

Le GREF a pour l'essentiel travaillé sur les objets suivants :

- définition des critères de qualité et mise en place des outils en vue de l'évaluation des ressources didactiques dans le domaine de l'enseignement du français ;
- mise en place d'un plan d'ensemble en vue du choix et/ou de la création de nouveaux moyens d'enseignement de français pour la scolarité obligatoire.

Par ailleurs, il a encadré le travail réalisé par J.-F. de Pietro et V. Conti dans le cadre du mandat attribué à l'IRDPA sur la définition d'une conception terminologique pour la Suisse romande en lien avec le renouvellement des moyens d'enseignement.

Dans ce but, il a notamment mis sur pied une journée d'étude sur l'enseignement de la grammaire le 24 mai 2005 à l'Université de Genève avec l'AIRDF- section suisse (Association internationale pour la recherche en didactique du français).

Le GREF a aussi pris position sur les nouvelles propositions du sous-groupe du domaine langues de PECARO, suite à la consultation organisée en 2004.

Il a également été concerné par les travaux en vue de la publication d'un document d'orientation à l'intention de l'ensemble des enseignants romands, sur la base du rapport du GREF de 2002. Il a entamé une réflexion sur la place et le rôle des TICE (technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) dans l'enseignement du français.

Le GREF s'est réuni à six reprises sous la présidence de Christian Merkelbach (les 24 janvier, 11 mars, 22 avril, 17 juin, 2 septembre et 9 décembre 2005).

En plus de l'échange d'information régulier autour des projets réalisés dans les cantons (et notamment des moyens d'enseignement produits), le REREF s'est penché sur le projet d'ensemble moyens d'enseignement, ainsi que sur le projet de grille d'évaluation des ressources didactiques.

Le REREF a tenu trois séances au cours de l'année écoulée (les 20 avril, 31 août et 16 novembre 2005). De plus, une partie des membres de ce réseau, ainsi que les membres du GREF, ont participé à la journée d'étude du 24 mai sur l'enseignement de la grammaire.

POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET POLITIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Programme 2005-2008 point 3

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

PEL

Groupe de travail romand portfolio européen des langues

MANDAT

La CIIP a mis en place le groupe de travail romand PEL en avril 2003 pour assurer la coordination et le suivi de l'introduction du PEL III (Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes) dans les cantons romands, conformément aux principes arrêtés en septembre 2002.

Thèmes traités

Le groupe de travail a mis l'accent sur la mise en place de mesures visant à favoriser le développement de projets d'utilisation du PEL III dans les établissements romands du secondaire II.

Dans cette perspective, il a mis sur pied une journée d'échange le 29 novembre à Neuchâtel à l'intention des enseignants participant à des projets d'utilisation du PEL III. Cette journée - réunissant une trentaine d'enseignants issus de la plupart des cantons romands - a été un succès: elle a renforcé les personnes présentes dans leur désir de poursuivre dans la voie tracée. Le groupe de travail s'est également penché sur un projet de *Newsletter* qui devrait voir le jour au printemps 2006.

Concernant la mise en place du concept de formation romande à l'adresse des formateurs et des enseignants du secondaire II (élaboré en 2004), le groupe de travail a dû constater les difficultés rencontrées qui ont empêché de concrétiser le projet adopté par la CDHEP (Conférence des directeurs de Hautes écoles pédagogiques en octobre 2004). Il a fait de nouvelles propositions pour relancer ce dossier.

En lien avec le groupe suisse de pilotage, le groupe de travail a également mené une réflexion sur les aménagements à apporter à la version actuelle du PEL III dans la perspective d'une réédition.

Le groupe de travail

Mme C. Barras (VS) a remplacé ad intérim M. Yves Andereggen; en cours d'année, M. J. Grau lui a succédé. M. P. Bickel a été confirmé comme représentant genevois.

Nouveaux membres: M. C. Jeannin (représentant jurassien), M. L. Piccin (représentant bernois), Mme R. Margonis, représentante vaudoise et M. Angelo Piller, représentant fribourgeois.

Sous la présidence de Michel Nicolet qui a succédé en début d'année à Felix Stürner, le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises (les 1^{er} février, 16 mars, 25 mai et 28 septembre 2005).

Les membres ont, en outre, participé à la journée d'échange du 29 novembre 2005.

POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET POLITIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Programme 2005-2008 point 3

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

Groupe de travail « modalités de mise en œuvre d'un enseignement de l'anglais (ou d'une sensibilisation à l'anglais) dès la 5^e année »

MANDAT

La Conférence des chefs de service de l'enseignement (CSE) a mis en place le groupe de travail « anglais 5^e » en juin 2005, avec la mission de :

- dresser un inventaire des problèmes posés par l'introduction éventuelle d'un enseignement de l'anglais dès la 5^e, et*
- définir des modèles d'introduction ainsi que les conditions cadre à mettre en place.*

Son mandat s'achèvera au 31 décembre 2006.

Le groupe de travail a dressé un inventaire de l'ensemble des modèles d'introduction d'un enseignement de l'anglais en esquissant, dans une première approche, leurs avantages et leurs inconvénients respectifs, ainsi que les conditions de leur mise en application. Dans ce but, il a auditionné lors de sa deuxième séance M. Daniel Elmiger, collaborateur scientifique à l'IRD, chargé d'une étude sur l'enseignement de l'anglais au niveau primaire.

Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises sous la présidence de M. Miguel de Morais : les 14 septembre et 3 novembre 2005.

POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET POLITIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Programme 2005-2008 point 3

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.200

D L F

Délégation à la langue française

MANDAT

A l'origine, la Délégation à la langue française (DLF) a été créée pour suivre les activités des groupes de travail institués en France par le Conseil supérieur de la langue française, notamment à propos des propositions de rectifications de l'orthographe. Par la suite, la Délégation a été amenée à adapter ses activités à l'évolution des organismes équivalents des autres pays francophones (France, Communauté française de Belgique, Québec). C'est pourquoi les nouveaux statuts de la DLF - qui constitue une commission permanente de la CIIP - sont progressivement mis en place et précisés.

Activités

La DLF a répondu à diverses sollicitations, remplissant ainsi son rôle d'organisme de référence en matière de politique linguistique. En plus des activités citées ci-dessous (3.1), et des dossiers en cours (Parlez-vous suisse ?, Loi sur les langues), la DLF a accepté un dossier fourni par l'Association des parents suisses et romands (ASR) de Zurich, soucieuse d'offrir une bonne formation linguistique aux enfants francophones de cette région.

Les activités à relever pour 05 sont les suivantes :

La 10^e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLF), 17-24 mars 2005

Christophe Imperiali, chargé de mission, a mis sur pied un programme particulièrement riche, avec notamment plusieurs concerts de différents genres autour du thème « La langue française en musique » à Genève, Lausanne, Neuchâtel, et Zurich. La représentation de Neuchâtel a été précédée d'un débat autour de la sortie, le jour même, de l'ouvrage édité par la DLF L'intégration des migrants en terre francophone. Aspects linguistiques et sociaux, avec la participation, entre autre, de M. Thierry Béguin, Conseiller d'État neuchâtelois et président de la CIIP.

D'autres manifestations d'envergure ont complété ce programme (cf. www.ciip.ch/ciip/dlf), marqué par l'instauration de collaborations entre la DLF et diverses autres instances liées à la francophonie. La volonté d'intensifier ces relations s'est matérialisée par la création, en juin 2005, d'un Comité pour la SLF composé de représentants de plusieurs de ces instances, et présidé par la DLF. Le programme de l'édition 2006 de la SLF est donc élaboré en réseau, et en sera d'autant plus important et diversifié (cf. www.ciip.ch/SLF).

Réunion annuelle des organismes de gestion linguistique des quatre pays ou régions francophones du Nord

Cette Réunion annuelle, à laquelle la DLF participe régulièrement depuis plusieurs années, a eu lieu à Bruxelles, du 30 novembre au 2 décembre. Elle a été précédée par un séminaire

d'un jour et demi dont le thème était « Langue française et diversité linguistique ».

François Grin a représenté la DLF à ce séminaire; il y a présenté une conférence sur « Les enjeux financiers de l'hégémonie linguistique en Europe ». La DLF a par ailleurs invité Michel Nicolet, collaborateur scientifique à la CIIP, à présenter une communication intitulée « Promotion du français et reconnaissance des langues de la migration : les défis nouveaux posés à l'école romande ».

Marie-José Béguelin, Virginie Conti et François Grin ont ensuite participé à la réunion des organismes, durant laquelle a pu être mise en forme une résolution commune adressée à l'Organisation internationale de la Francophonie; incitant cet organisme à renforcer son travail de soutien et de diffusion de la langue française.

Enquête sur les rectifications orthographiques

Le mandat donné par la CIIP à sa Délégation à propos du devenir des rectifications de l'orthographe de 1990 est en voie d'exécution.

Un premier travail a été effectué sur la prise en compte des rectifications dans la presse; de plus, l'enquête sur la réception des rectifications dans l'enseignement a été lancée: mise en ligne d'un questionnaire, puis codage et entrée des données ont déjà été effectués. Marinette Matthey et Jacqueline Moret poursuivront l'enquête en 2006 par l'analyse des réponses du questionnaire, ainsi que des entretiens approfondis avec les enseignants. Les rapports finaux seront publiés en 2006 ou 2007.

Le projet international de bilan des rectifications suit également son cours: un rapport général, intégrant les données sur la presse et sur l'école, pour la Belgique, la France, le Québec et la Suisse, devrait être produit en 2007.

Résultats et perspectives

Résultats 2005

- La DLF a assuré l'édition de l'ouvrage *L'intégration des migrants en terre francophone. Aspects linguistiques et sociaux*, qui reprend les Actes du séminaire organisé pour la Réunion de 2001 des quatre organismes linguistiques, et contient les *Recommandations* élaborées par ces organismes à l'issue du séminaire;
- Elle a répondu à la consultation entreprise par l'Office fédéral de l'intérieur au sujet des projets de Loi sur l'encouragement de la culture (LEC) et de Révision totale de la loi Pro Helvetia (LPH).
- Elle a effectué, en réponse à une sollicitation du Service de la francophonie du DFAE, l'évaluation d'une demande d'aide financière de l'Institut de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel.
- On ajoutera les nombreuses activités de ses membres (participation à des colloques, publications, recherches, activités liées à l'enseignement, etc.) qui alimentent directement la DLF. Dans ce cadre, on relèvera notamment:
 - la participation de M.-J. Béguelin au Conseil supérieur de la langue française;
 - la recherche de François Grin qui, à la demande du Ministère français de l'éducation nationale, a produit un rapport sur *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*.

Publications

L'intégration des migrants en terre francophone. Aspects linguistiques et sociaux. Textes réunis par Virginie Conti et Jean-François de Pietro, Délégation à la langue française de Suisse romande, sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Éditions LEP (Loisirs et Pédagogie), Le Mont-sur-Lausanne.

Les langues en Suisse. Revue de presse 2005. Neuchâtel, Délégation à la langue française et IRDP.

Conti, V. et Imperiali, C. *10^e Semaine de la langue française (17-24 mars 2005). Rapport d'activités*. Neuchâtel, CIIP et Délégation à la langue française.

de Pietro, J.-F., "Introduction", In: V. Conti et J.-F. de Pietro (op. cit.), pp. 7-20.

Matthey, M. "Le français à l'école et ailleurs, langue des apprentissages et de la socialisation". In: V. Conti et J.-F. de Pietro (op. cit.), pp. 145-159.

Une liste de quelques-unes des publications des membres de la DLF, illustratives des travaux qu'ils poursuivent, figure à l'adresse www.ciip.ch/ciip/DLF/publications.htm.

Perspectives

En 2006, en plus du suivi des dossiers en cours, et de l'organisation de la 11^e édition de la SLF, la DLF :

- organisera en novembre la Réunion annuelle des organismes de gestion linguistique des quatre pays francophones du Nord, ainsi que le séminaire qui la précèdera, qui portera sur le thème de l'intercompréhension entre langues proches ;
- assurera la continuation de l'enquête sur les rectifications orthographiques (cf. 2.3), et préparera la publication des rapports finaux à ce sujet.

La Délégation

Placée sous la présidence de Marie-José Béguelin, la DLF est composée de Jean-François de Pietro, François Grin, Marinette Matthey et Eric Wehrli. Elle bénéficie de la collaboration de Virginie Conti, collaboratrice scientifique (30 %), et de Christine Olivier pour le secrétariat.

La Délégation s'est réunie à sept reprises en 2005 (7 février, 14 mars, 2 mai, 30 mai, 4 juillet, 5 septembre, 24 octobre).

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Programme 2005-2008, point 4

Participer activement aux travaux de développement des Hautes écoles pédagogiques (HEP) sur le plan national, en préservant les intérêts de la Suisse latine

CDHEP

Conférence des directeurs de HEP de Suisse romande et du Tessin

37

MANDAT

La conférence des directeurs des Hautes Ecoles pédagogiques et institutions assimilées traite de l'ensemble de la problématique relevant de la formation des enseignants; elle assure la coordination des HEP entre elles et avec d'autres institutions de formation et de recherche.

- Thèmes traités**
- La CDHEP s'est dotée en 2005 d'un ordre du jour standard: il reprend les missions et groupes de travail conformément à son mandat et au programme CIIP.
- Plusieurs de ses membres ayant été remplacés (HEP-BEJUNE, HEP-VS, HEP-VD), la CDHEP devra redistribuer, en 2006, les mandats de suivi des dossiers et groupes de travail.
- En 2005, la formation DESS (Diplôme universitaire d'enseignement supérieur destiné aux formateurs exerçant dans les HEP) a débuté pour 22 candidats, en collaboration avec la CUSO.
- Plusieurs rencontres avec MM. Denis Billotte (CUSO) et François Audigier (Comité DESS) ont permis d'envisager des propositions pour continuer une formation de type DESS; ces propositions seront reprises et les décisions arrêtées en 2006.
- Des rencontres ont eu lieu avec le bureau romand du CPS (Centre de perfectionnement du corps enseignant du secondaire 2) et le SER (Syndicat des enseignants romands).
- Deux groupes de travail ont été constitués, mandat à l'appui:
- pour les formateurs en didactique des mathématiques,
 - pour les formateurs en didactique des langues étrangères.
- Objectif: promouvoir une approche coordonnée de la didactique des mathématiques - et des langues étrangères - dans la formation des enseignants.
- La conférence**
- Sous la présidence d'Alexandre Etienne (FR) la commission s'est réunie à trois reprises: les 23 février, 25-26 avril et 10-11 novembre. Le bureau a tenu sept séances.
- Renouvellement des membres: M. Maurice Tardif remplace M. Samuel Wahli, HEP-BEJUNE; M. Patrice Clivaz remplace M. Roger Sauthier, HEP-Valais; M. Cyril Petitpierre remplace M. Daniel Noverraz, HEP-Vaud. Collaborateur scientifique CIIP: Jean-Claude Gosteli.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET DEGRÉ SECONDAIRE II

Programme 2005-2008, point 5

Organiser efficacement la formation professionnelle en se fondant sur les nouvelles bases légales; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts; participer aux développements des écoles du degré secondaire II

CRFP

Conférence des chefs de service de la formation professionnelle

MANDAT

La CRFP traite des questions relevant de l'ensemble de la formation professionnelle du secondaire II et du degré tertiaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination. Elle exerce la surveillance sur les prestations directes offertes par le secrétariat aux cantons, notamment en matière d'épreuves d'examens de fin d'apprentissage.

Activités PRINCIPALES DECISIONS PRISES ET PRINCIPAUX SUJETS DEBATTUS EN PLENIERES

Réorganisation de la CRFP

De manière à alléger quelque peu son dispositif et suite au constat déjà signalé dans le rapport annuel 2004, la CRFP a identifié, lors de la 1ère plénière 2005, les commissions/ groupes de travail pouvant être supprimés; soit parce qu'une commission CSFP similaire existait déjà, soit parce que les missions confiées à un organe donné avaient, dans l'intervalle, perdu de leur pertinence.

Malgré cette volonté de « réduire la voilure », la CRFP a créé dans le même temps quelques nouveaux organes (en particulier, GT « Reconnaissance et validation des acquis », commission « Ressources humaines ») constitués pour faire face à des besoins émergents.

Mise en œuvre des nouvelles ordonnances de formation

Dans le courant de l'année, la CRFP est intervenue à plusieurs reprises auprès de l'Institut Suisse de Pédagogie pour la Formation Professionnelle (ISPPF) Lausanne afin que celui-ci prenne en charge certains coûts liés à cette mise en œuvre. Au gré de l'évolution du dossier, les membres CRFP se sont accordés pour défendre le principe de la gratuité des services offerts par l'Institut s'agissant des volets suivants: enseignants, formateurs en entreprise, cours pour experts, information générale pour assurer la cohérence de la formation globale. L'enjeu étant national, la CRFP a formellement demandé à la CSFP d'intervenir auprès de l'OFFT. La réponse demeure attendue.

Reconnaissance des diplômes d'éducateurs/-trices de l'enfance

Vu que la CDIP est dans l'impossibilité de reconnaître de nouveaux programmes depuis 2001 (car il était prévu que l'OFFT s'en charge dès l'entrée en vigueur de la nLFPr et cela

ne sera apparemment pas le cas avant trois ans), la CRFP a demandé à la CIIP et obtenu qu'elle reconnaisse les diplômes délivrés par l'école d'éducateurs/-trices du jeune enfant, Genève (EEJE), par l'école d'Éducateurs/-trices de la petite enfance, Lausanne (IpgL), ainsi que par le Centre Pierre-Coullery, La Chaux-de-Fonds (CPC).

Cette requête était motivée par le fait que ces trois écoles ont mené avec deux écoles au bénéfice d'une reconnaissance (ESTS) CDIP – l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP) et le Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance de Sion (CFPS) – des travaux qui ont débouché sur une mise à niveau de leurs programmes dès 2002. Cette reconnaissance a pour objectifs de valoriser les certifications acquises dans l'une ou l'autre de ces écoles, d'accroître la mobilité géographique et professionnelle des personnes certifiées, d'exercer un intérêt supplémentaire sur les personnes intéressées à s'engager dans la formation d'éducateur/-trice de l'enfance.

Ordonnance de formation « CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve » (ASE)

Après avoir pris connaissance du report au 25 mai de la présentation officielle de l'ordonnance définitive, la CRFP a adressé, fin février, un courrier à l'OFFT: elle y regrettait que le calendrier établi ne puisse être tenu, rappelant que plusieurs cantons latins avaient, en dépit de l'absence d'ordonnance, dû prendre la décision d'ouvrir la formation en août 2005. Sur la base du seul projet d'ordonnance mis en consultation - ces cantons ayant agi en toute bonne foi - la CRFP a signalé qu'ils n'assureraient aucune responsabilité en cas de problème de reconnaissance du titre remis à la 1^{ère} volée. La CRFP est intervenue à plusieurs reprises auprès de l'OFFT – l'ORTRA Romande pour la Formation professionnelle dans le domaine social et médico-social (FORs) en a fait de même – pour que la dénomination de la profession ASE soit en français « assistant-e socio-éducatif/ve » et non pas « accompagnant-e socio-éducatif/ve » que plusieurs milieux ont cherché jusqu'au dernier moment à imposer. Elle a souligné que cela permettait d'assurer une meilleure cohérence avec la dénomination de la formation professionnelle initiale dans la santé et avait également l'avantage de situer la formation au niveau secondaire II, comme cela est déjà le cas pour plusieurs autres professions (assistant-e dentaire, médicale, en soins et santé communautaire).

Nouvelle formation commerciale de base – NFCB

En juillet, la CRFP a interpellé l'OFFT – relayant les propositions que lui avaient transmises la C RT EPC par un courrier en mai – pour plaider en faveur d'un étalement dans le temps des objectifs généraux de la NFCB et d'un allègement quantitatif (réduction du nombre de STA et d'UF dans la partie « Entreprise » ainsi que d'UE dans la partie scolaire de la formation, simplification des examens oraux de la branche).

Eu égard à cette volonté unanime de simplification, la CRFP a demandé qu'une adaptation rapide et provisoire du règlement soit adoptée avant la promulgation de la nouvelle ordonnance de formation prévue en 2005 pour 2009. A l'heure de mettre sous presse et compte tenu d'événements intervenus en début d'année 2006, il n'est guère possible d'anticiper ce qui ressortira de cette demande. D'autres interventions sont encore en traitement.

ASPECTS LES PLUS SIGNIFICATIFS DES ORGANES RELEVANT DE LA CRFP

Commission « Lieux de formation » (remplace la commission CRFP des classes spécialisées intercantionales)

(Président: M. J.-P. Delacrétaz, Vaud. Secrétaire: M. J.-P. Mougin, SG-CIIP)

Le mandat de la défunte commission a été légèrement amendé. Il se concentre essentiellement sur les filières de formation dont les effectifs sont réduits dans tout ou partie des cantons, d'où l'établissement de recommandations - voire directives - garantissant une répartition aussi harmonieuse que possible des personnes en formation dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à mêmes de les accueillir. Les répartitions proposées doivent également garantir à chaque canton, petit ou grand, centralisé ou périphérique, d'être choisi une fois ou l'autre comme canton site.

Après une mise en veille de la commission durant l'année 2004, deux séances ont été organisées en 2005. Elles ont permis d'aborder grand nombre d'objets en lien avec le mandat confié. Ont notamment été traités comme objets d'importance le lieu de cours professionnels des scieurs, la coordination intercantonale pour les élèves de l'institution

du Repuis à Yverdon-les-Bains (VD), ainsi que la manière dont les cantons devront coordonner à terme les lieux de cours des élèves en formation professionnelle initiale de deux ans (AFP).

Par ailleurs, répondant à un besoin réel, chacun des membres a apporté une importante contribution à l'établissement d'un tableau synthétique de référence précisant les lieux de formation retenus pour chacun des cantons romands et pour l'ensemble des formations menant à un certificat fédéral de capacité ou à une attestation fédérale de formation professionnelle initiale. Cet outil mis à jour en permanence constitue un moyen pour identifier dans quelles filières de formation de nouvelles classes intercantionales pourraient voir le jour, en raison de faibles effectifs d'apprenants.

Commission « Qualité de la formation en entreprise »

(Président: M. J.-P. Paillard, Genève. Secrétaire: Mme S. Stähli, SG-CIIP)

Sur la base du mandat validé par la CRFP le 14.12.2005, la commission est habilitée à exprimer pour la Suisse latine des prises de position et des recommandations d'actions coordonnées dans les domaines de la qualité de la formation en entreprise, la surveillance de la formation professionnelle initiale en entreprise, ainsi que la formation des formateurs en entreprise.

Au cours des cinq séances organisées en 2005, la collaboration avec l'ISFPF a été finalisée pour l'introduction des nouvelles ordonnances de formations pour les entreprises. La collaboration avec la DBK s'est intensifiée – comme l'a souhaité la CSFP - par la réalisation commune du manuel pour la formation en entreprise et la participation croisée dans les commissions (commission Lehraufsicht pour la DBK). Les bases d'une adaptation réciproque et commune des recommandations émises par les deux commissions sont posées.

L'analyse menée pour la CSFP au sujet du plan cadre pour la formation des formateurs en entreprise mis en consultation a été largement suivie; elle a mis en évidence les besoins concrets des formateurs et des cantons.

La collaboration avec l'OFFT a été engagée pour assurer la qualité de la délégation des cours de formation des formateurs en entreprises à des ORTRAS.

La participation de trois de ses membres et de la co-direction du projet national Qualicarte – (CSFP, USAM, Union patronale suisse / OFFT) permet à la commission de suivre le projet SQA - qu'elle avait mené au succès - et de participer à son développement.

Commission « Ressources humaines – RH »

(Président: M. J.-C. Gosteli, SG-CIIP. Secrétaire: Mme S. Stähli, SG-CIIP)

La mise en place de cette commission par la CRFP, le 18.11.2004, a pour objectif de disposer à l'échelle intercantonale d'une plate-forme d'échanges et de réflexions sur les questions liées aux exigences d'engagement et de formation du corps enseignant de la formation professionnelle.

En 2005, la commission s'est réunie à trois reprises et a établi un inventaire, sous forme d'un tableau non encore totalement finalisé, des pratiques cantonales qui peuvent ainsi être comparées selon les critères suivants: branches et domaines d'enseignement, statuts (nombre de périodes, classes de salaires, etc.), reconnaissance des titres, organes, critères et conditions d'engagement et de nomination, allègements (raison d'âge, formation, etc.). De plus, la commission a fait un état des lieux des décharges en matière de formation.

Commission romande et tessinoise des examens de fin d'apprentissage – Cortex

(Président: M. J.-L. Portmann, Jura. Secrétaire: Mme V. Vuillaume Sanglard, SG-CIIP)

La commission traite, en particulier, des questions de principe découlant de l'application des dispositions réglementaires et coordonne les modalités pratiques d'organisation des examens de fin d'apprentissage relatives aux domaines de l'industrie, de l'artisanat, de la santé et du social. Elle assure également la réalisation et la livraison en temps opportun des épreuves utiles aux services cantonaux de la formation professionnelle. Elle propose à l'ISFPF les cours pour experts aux examens de fin d'apprentissage en fonction des besoins cantonaux. Elle se fait l'interprète des cantons en s'adressant à l'OFFT et aux associations professionnelles faitières.

Au cours de ses trois séances, la commission a examiné les problèmes liés à la création d'un Centre suisse de Service formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO). De plus, elle a décidé de mettre en place le processus d'organisation des premiers examens pour les assistant-e-s socio-éducatif/ves et a réglé certains problèmes liés à la facturation d'épreuves par les associations professionnelles.

Commission centrale romande des examens de fin d'apprentissage dans les professions commerciales – CCR-EFAC

(Président: M. M. Morandi, Vaud. Secrétaire: Mme V. Jaquet, SG-CIIP)

La commission a pour mission de veiller, en collaboration avec les cantons, à ce que les examens soient organisés conformément aux prescriptions. En particulier, elle recherche et mandate les auteurs des thèmes d'examens, coordonne et contrôle leur travail, garantit la qualité des thèmes, publie les thèmes d'examen et les formules à l'intention des organes responsables des examens, accompagnés des instructions relatives à l'évaluation des prestations.

L'entrée en vigueur de la nouvelle formation commerciale (de base et élargie) a occupé la majeure partie des travaux de la commission réunie à trois reprises. De nombreuses interrogations contenues dans l'interprétation des textes du règlement, des dispositions d'application ont nécessité un engagement supplémentaire des membres pour uniformiser au mieux l'application des réponses possibles.

La commission a orienté ses réflexions vers une coordination optimale entre les cantons et les branches professionnelles. Un calendrier spécifique aux branches dites intercantionales constitue aussi un des objectifs à atteindre tout en respectant les contraintes des cantons.

GT « Série neutre »

(pas de Président. Secrétaire: Mme V. Jaquet, SG-CIIP)

Il s'agit d'un groupe de rédaction de l'épreuve neutre pour les apprentis employé-e-s de commerce n'ayant pas d'examen spécifique de branche. Le groupe rédigera au besoin une épreuve pour les répétant-e-s en 2006 et en 2007. Selon la nouvelle formation commerciale, c'est la « Communauté d'intérêts Formation commerciale de base suisse » (CIFC-CH) qui rédigera une épreuve intitulée « Service et administration ».

En 2005, ce groupe s'est réuni trois fois pour la rédaction de séries neutres: deux fois en rapport avec l'année 2005; une fois en lien avec l'année 2006.

Groupe de travail « Nouvelle formation commerciale de base » – NFCB

(Président: M. P. Stübi, Vaud. Secrétaire: Mme V. Jaquet, SG-CIIP)

Selon mandat approuvé le 19 avril 2002 par la CRFP, le groupe de travail a une mission d'information réciproque sur l'état d'avancement des projets et de suivi de l'évolution de la NFCB au niveau des différents partenaires. Il examine également les problèmes d'organisation scolaire et pédagogique, ainsi que ceux touchant aux domaines administratifs et informatiques. Il propose des mesures visant à limiter le risque de perte de places d'apprentissage.

Lors des trois séances organisées en 2005, le groupe de travail a soulevé les questions délicates touchant à la mise en œuvre de la NFCB. Il a demandé, via la CRFP et la Taskforce, un allègement de cette formation. La base de données EDUCA sur laquelle sont gérées les STA, UF et les notes de l'examen partie « entreprise » a fait l'objet de demandes de révision. Mme K. Frei, OFFT, et M. R. Hohl, président de la commission des examens pour toute la Suisse, ont été invités à deux séances de travail distinctes.

GT « Vente.CH » - Réforme de la formation dans le commerce de détail

(Président et Secrétaire: M. A. Kovacs, Genève)

La réforme des professions de la vente étant entrée en application à la rentrée 2005 la question du maintien de ce GT s'est posée. La CRFP a décidé de le maintenir jusqu'en juin 2006 pour permettre l'accompagnement de la 1ère année de mise en application de la réforme.

Au cours de ses deux séances, le GT a échangé des informations portant sur les problèmes d'organisation et d'effectifs rencontrés à la rentrée 2005, sur les questions d'organisation des cours interentreprises et des pratiques cantonales en matière d'autorisation de former délivrée aux entreprises, sur la formation des formateurs et sur les aspects financiers des cours de connaissance générale de la branche.

GT « Promotion de la formation professionnelle initiale et continue »

(Président: M. J.-Ch. Lathion, Genève. Secrétaire: Mme S. Stähli, SG-CIIP)

Par la réalisation d'actions concrètes adaptées au contexte des régions, ce GT a pour mission de valoriser et de promouvoir la formation professionnelle auprès des jeunes libérés de la scolarité obligatoire, de leurs parents, des enseignants ainsi que des entreprises encouragées à former la relève.

Le groupe s'est réuni trois fois en 2005. Chargé par la CRFP de la coordination des actions de promotion en Suisse romande, il a établi un calendrier des salons d'exposition sur les métiers et les formations s'étalant de septembre 2005 à janvier 2007. Son projet basé sur un concept commun et intitulé « Campagne romande de promotion de la formation professionnelle initiale et continue » a rencontré un écho favorable auprès de l'OFFT qui lui accorde un soutien financier. Les expositions bénéficiant de cette aide ponctuelle font l'objet d'une évaluation externe confiée à une Haute école de gestion.

GT « Reconnaissance et validation des acquis »

(Président: M. G. Evéquo, Genève. Secrétariat: Mme A. Weizman, Genève)

En juin 2005, la CIIP a confié à un GT le mandat général d'évaluer les possibilités d'introduire entre les cantons romands un système permettant aux personnes qui le souhaitent de faire reconnaître et valider leurs acquis hors de leur canton de domiciliation en vue d'obtenir un CFC. Cette démarche est envisagée lorsque l'offre recherchée n'existe pas dans le canton de domicile du candidat ou de la candidate. Dès l'automne 2005, le groupe s'est réuni à trois reprises afin d'étudier les paramètres de réalisation d'un tel modèle (recensement de l'offre, principes de procédure et de financement, coût, gestion des compléments de formation, bases légales, définition des rôles aux niveaux cantonal et fédéral). Dans le cadre du suivi des séances, il a rédigé un rapport formulant les résultats de ses analyses. Ce document comprend par ailleurs une proposition d'accord intercantonal en la matière. Les travaux se poursuivront en 2006 et le rapport final sera déposé auprès de la CIIP d'ici au 31 mars 2006.

GT « Formation professionnelle des domaines de la santé et du social »

(Président: M. G. Evéquo, Genève. Secrétariat: M. J.-P. Mougin, SG-CIIP)

Ce GT a pris le relais de la commission du même nom qui ne s'était plus réunie depuis le 11 juin 2003 et qui avait été créée fin 2000 pour servir d'observatoire actif et représentatif de diverses conférences de chefs de service (GRAS, GRSP, Conférence des chefs de service ou d'office des mineurs, CRFP) concernées par l'intégration des professions de la santé et du social dans la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle. La CRFP avait en effet endossé, avec la bénédiction de l'OFFT, le rôle de « fédérateur » de ces professions en Suisse romande. Dans l'intervalle, la LFPr est entrée en vigueur au 1.1.2004, puis différentes ORTRAs (nationales, romande, cantonales) ont vu le jour: ORTRA faïtière santé, ORTRA faïtière suisse du monde du travail du domaine social, ORTRA Romande pour la formation professionnelle dans le domaine social et médico-social, etc. En conséquence, la CRFP n'a plus à endosser ce rôle de fédérateur; une seule séance a donc été organisée en 2005. L'avenir de ce groupe est très incertain.

Groupe de concertation « Formation intégrée AF, GEF, ASSC »

(Présidente: Mme M. de Kaenel, Neuchâtel. Secrétaire: M. J.-P. Mougin, SG-CIIP)

Ce groupe a pris le relais du groupe de pilotage chargé d'accompagner le développement du projet ApA 2 « Formation intégrée d'aides familiales, de gestionnaires en économie familiale, d'assistant-e-s en soins et santé communautaire (...) », dès lors que ce projet s'est officiellement terminé en 2004. Toutefois, en accord avec l'OFFT, les derniers travaux d'évaluation de ce projet colossal devront être rendus d'ici à mars 2006 (évaluation conceptuelle globale). Dans cette perspective, les membres de ce groupe sont encore à disposition des évaluateurs externes mandatés à cet effet – MM. B. Michel et J.-P. Gindroz – qui les ont sinon rencontrés personnellement en 2005, pour le moins consultés par voie

électronique en vue de la diffusion de rapports intermédiaires, disponibles sur le site www.nfpa.ch. Ce groupe sera officiellement dissout au printemps 2006.

GT « Ecoles supérieures – ES »

(Président et secrétaire : M. F. Gubler, Neuchâtel)

Le GT est issu de la commission AESS créée pour coordonner l'offre et la demande des filières ES ainsi que pour déterminer des prix communs en Romandie et du GT ES chargé d'analyser l'offre ES selon décision de la commission plénière de la CRFP du 12 janvier 2005.

Seuls les anciens membres de la commission AESS - c'est-à-dire des spécialistes des finances - se sont réunis en 2005 à deux reprises. Le nouveau GT devrait être reconstitué afin de mieux répondre aux objectifs attendus. Un nouveau mandat devrait être arrêté par la CRFP.

Lors de ses deux rencontres, le groupe s'est préoccupé de l'offre ES romande, d'une éventuelle révision des tarifs, de l'avenir du GT dans la perspective des nouveaux accords en préparation sur le plan fédéral. Il a convenu de récolter des informations au sujet des filières ES existantes. L'utilisation d'un nouveau formulaire d'autorisation intercantonale a été abordée.

Le GT a émis un préavis à la consultation de la CDIP au sujet du projet de nouvelle convention AESS. Par ailleurs, il a renoncé à proposer de nouveaux tarifs romands.

Opération « Vignette OFFT entreprise formatrice »

(Mandant : OFFT. Mandataire : Secrétariat CRFP)

Cette opération – au bénéfice d'un soutien financier apporté par l'OFFT – consolide à l'échelle fédérale le succès rencontré par le projet ApA 2 CRFP « Label OFFT entreprise formatrice » aussi bien auprès du grand public que des entreprises formatrices qui apprécient de pouvoir signaler au grand public, sans frais, qu'elles forment des apprenti-e-s. Un contrat de prestations passé avec l'OFFT confère au secrétariat CRFP la double responsabilité d'apporter à l'office fédéral l'expérience acquise dans le cadre du projet ApA 2 et d'assurer la logistique nécessaire pour fournir à l'ensemble des cantons suisses les quantités de vignettes et CD-Rom commandés pour distribution à leurs différents partenaires.

LA CRFP

En 2005, le secrétariat CRFP a opéré de nombreux appels d'offres visant à déterminer quelles entreprises allaient produire les vignettes et les CD-Roms. De plus, il a servi d'intermédiaire entre l'OFFT et le graphiste mandaté pour « relooker » cette vignette.

En 2005, les membres CRFP se sont réunis à dix reprises en séances plénières, sous la présidence de M. S. Imboden et deux fois de M. J.-A. Maire, vice-président.

M. J.-P. Mougin, secrétaire général adjoint CIIP, a assuré la préparation des séances – en y associant les deux membres du Bureau CRFP susmentionnés – la rédaction des procès-verbaux et les suivis des séances.

Mutations : au 1^{er} janvier 2005, M. D. Pilly, jusqu'alors directeur du centre de formation professionnelle santé-social de Genève (CEFOPS), est devenu directeur général à la direction de l'enseignement secondaire postobligatoire du canton de Genève, succédant à Mme M. Extermann, partie à la retraite fin décembre 2004.

En début d'année, Mme J. Fallet, véritable « mémoire » de la CRFP, a quitté le secrétariat CRFP où elle était entrée en fonction en 1982, pour rejoindre le secrétariat de la CSFP à Berne.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Programme 2005-2008, point 6

Garantir à l'ensemble des publics jeunes et adultes un service d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire de qualité. Assumer les conséquences du retrait fédéral de ce secteur.



Conférence des chefs-fes des offices d'orientation scolaire et professionnelle

MANDAT

La CCO est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 31, al 1 des statuts. Elle traite des questions relevant de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves en âge de scolarité obligatoire ou post-obligatoire, des jeunes et des adultes.

Thèmes traités La CCO a poursuivi ses tâches conformément aux objectifs du programme de la CIIP.

Profil des compétences des Conseillers

La CCO a suivi avec attention l'élaboration du profil des compétences du conseiller en orientation, un projet qui se situe au niveau national.

Convention CIIP/UNIL du 26.11.1992 / DESS COMCO

L'OFFT a dénoncé la convention qui devient caduque pour la fin de l'année universitaire 2005-2006. La CCO n'entend pas participer au financement du Master of Advanced Studies qui succèdera au DESS COMCO. La CCO est en faveur d'une mise sur pied d'une procédure souple et rapide de validation d'acquis pour les titulaires de licence en psychologie non-OSP et ceci pourrait se faire en collaboration avec l'UNIL.

Basic-check et les tests payants

La CCO est intervenue à plusieurs reprises pour montrer les limites et les dangers de l'utilisation des tests payants, souvent utilisés pour sélectionner les futur-e-s apprenant-e-s.

Les tests de MM Gendre et Capel

La CCO a négocié un forfait pour tous les offices d'orientation latins afin de permettre aux conseillers d'orientation d'utiliser des tests informatisés sur l'évaluation de la personnalité, l'évaluation de valeurs professionnelles et générales et des tests d'intérêts professionnels. Le forfait permet de réduire les coûts et la mise en place d'une approche cohérente. Le contrat est entré en vigueur à la mi-février 06 pour une période de trois ans.

Perfectionnement

L'approche du perfectionnement des collaborateurs OSP (documentalistes et conseillers) a été repensée. Le programme du perfectionnement est confié à une sous-commission de la CCO, tandis que le centre romand en assurera la mise en œuvre, avec le soutien des

offices cantonaux. Cette manière de faire remplace la structure actuelle, un mixte entre cantons ARCOSP et ASOSP.

Validation des acquis: projet intercantonal

Des représentants de la CCO ont participé au groupe de travail sur un projet intercantonal sur la validation des acquis. Ce groupe de travail est le résultat le plus visible de la rencontre entre la CCO et la CRFP.

Collaboration intercantonale pour la diffusion de documents

Les membres de la CCO ont collaboré au suivi du travail du Centre de production documentaire sur les études et les professions. Dans une même mesure, la CCO suit les travaux du futur Centre national.

La conférence

La conférence des chef-fes des offices d'orientation scolaire et professionnelle a tenu sept séances en 2005 sous la présidence de Mme Claudette Fauque (GE).

La CCO n'a pas connu de changement parmi ses membres.

Production documentaire pour la formation professionnelle

Programme 2005-2008, point 8

Editer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

DOCOSP

Centre de production documentaire

MANDAT

Le Centre a pour mission première de produire les outils d'information et de documentation communs, requis par les services cantonaux de l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire dans l'accomplissement de leur tâche.

Il assure la diffusion des productions par les moyens adéquats, en privilégiant la communication électronique. Institué par la CIIP, il agit conformément à la Convention inter-cantonale relative à la production de l'information sur les études et les professions du 27 septembre 2001.

Activités Des comptes équilibrés

Le Centre de production documentaire clôt l'année avec une perte de CHF 6'187.- alors que le budget prévoyait un déficit de CHF. 176'300.- L'obtention directe des subventions fédérales, la réduction des coûts sur les différentes collections et une baisse des coûts des prestations de l'ASOSP expliquent ce bon résultat.

Aide financière d'une association professionnelle

La Fédération de carrossiers romands (FCR) a versé une contribution de CHF 10'000 pour la réalisation d'un dépliant professionnel.

Orientation.ch et bop.ch

En 2005, www.orientation.ch a compté plus de 2'125'000 visites et www.bop.ch près de 1'600'000 visites. Du côté romand, les pages sur les InfOp et la bourse des places d'apprentissages sont les plus visitées.

Le Centre national

Le centre romand est appelé à s'intégrer dans le futur centre national, ce qui pourrait intervenir à partir de 2007, pour autant qu'il y ait une décision politique définitive au niveau de la CDIP.

Réalisations	En 2005, le centre a organisé près de 25 séances de coordination avec les groupes de travail romands et a participé à plus de 40 séances extérieures.
Collection Ecol'info	Révision de près de 620 fiches scolaires.
Collection Uni'info	Plus de 80 nouvelles fiches ont été créées en parallèle à l'introduction progressive des bachelors et des masters dans les universités; plus de 150 autres fiches ont été révisées.
Collection BOP	Mise à jour de près de 6'000 fiches sur le perfectionnement, disponible sur le site www.bop.ch .
Collection InfOp	Révision de plus de 600 fiches sur les professions; désormais, il est possible d'imprimer une version PDF de qualité des fiches InfOp. Un travail important de mise en page a été effectué par les collaboratrices des offices cantonaux.
Collection de dossiers	Parution de cinq derniers dossiers du programme 2004. Six nouveaux dossiers ont été réalisés et distribués dans les offices.
Pages statiques d'orientation.ch	Le centre a coordonné la révision des pages statiques des deux premières parties du site (choix professionnel et formation). La 3 ^e et dernière partie (formation continue) sera effectuée en 2006.
La commission et le centre	La commission du Centre de production documentaire s'est réunie trois fois sous la présidence de M. Claude Jeandroz. Elle n'a pas connu de changement parmi ses membres.

Moyens d'enseignement et ressources didactiques

Programme 2005-2008, point 8

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande

ME

Travaux des commissions liées à la Convention intercantonale administrative sur les Moyens d'enseignement et les ressources didactiques, du 19 février 2004 :

Pour la scolarité obligatoire :

Commission d'évaluation - ComEval

Commission du centre de réalisation - CCR-OR

Commission financière - CF

Mathématiques 7-8-9 - Math 7-9

Pour la formation professionnelle

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement - CREME

Plate-forme éditoriale - PF

Une séance inaugurale du nouveau dispositif sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques selon la Convention intercantonale adoptée par la CIIP le 19 février 2004 a réuni, le 15 février 2005, à Neuchâtel, les membres des trois commissions concernées :

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

ComEval

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques

MANDAT

La commission d'évaluation est chargée de l'analyse des besoins, du préavis des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement. Elle est instituée en qualité d'instrument d'exécution des décisions de la Conférence.

Activités

- Examen, analyse, amendements et adoption d'une grille d'évaluation intercantonale pour les moyens d'enseignement de français, en collaboration avec le GREF, à disposition de tous les cantons et de la coordination;
- tableaux d'inventaires des besoins et bilans de situation de tous les moyens d'enseignement existants en Suisse romande;
- préavis à l'intention de la CIIP pour l'adoption, le choix, la réalisation de moyens d'enseignement de français;
- étude, préavis et/ou avis concernant diverses ressources pédagogiques et moyens d'enseignement, selon demandes diverses des cantons;
- suivi et mise en place de divers groupes de travail, notamment la mise en place d'un groupe d'experts pour la validation des nouveaux contenus pédagogiques Maths 7-8-9, édition 2006;
- décisions de mise en ligne pour Maths 1-4P et élaborations de compléments informatiques pour Maths 5-6; projets à l'étude.

La commission

La commission d'évaluation s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2005.

Présidence: M. Nicolas Ryser, Etat de Vaud, DFJ, Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO);

Secrétariat et logistique: Mme Ursula Nussbaumer et M. Raymond Clavel, SG/CIIP.

CCR-OR

Commission du centre de réalisation des ouvrages romands (OR) et Centre de réalisation

MANDAT

La commission du centre de réalisation (CCR-OR) fait partie de la structure chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

- 50
- Activités
- Intégration conventionnelle des membres des Offices des éditions scolaires au sein de la CIIP;
 - négociations et études, en collaboration avec le SG/CIIP, pour la mise en place d'un outil éditorial de gestion;
 - poursuites des travaux de diffusion, de distribution et de réimpressions des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes;

La commission

La commission du centre de réalisation s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2005.
Présidence : M. Yves Croisier, Centrale des achats, Etat de Vaud (CADEV);
Secrétariat et logistique : Mme Francine Zehr, Mme Myriam Schneider et Raymond Clavel, SG/CIIP.

CF

Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques

MANDAT

La commission financière est chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques. Elle est instituée en qualité d'instrument de contrôle, de consultation et de conseil de la Conférence.

- Thèmes traités et résultats
- Préavis des comptes 2004 et des budgets 2006;
 - Adoption d'une version provisoire du règlement financier du Fonds pour une période test;
 - Décision de prise en charge par les cantons de la différence TVA suite au contrôle de l'AFC en 2004;

- Autorisation d'achat d'une application informatique permettant une gestion centrale (base de données, suivi des ouvrages, comptabilité financière et analytique) de toute la production des moyens de la scolarité obligatoire et de la formation professionnelle.

La commission Une séance inaugurale du nouveau dispositif sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques - selon la Convention intercantonale adoptée par la CIIP le 19 février 2004 - a réuni les trois commissions concernées (évaluation, centre de réalisation et financière), le 15 février 2005 à Neuchâtel.

La commission financière s'est ensuite réunie à deux reprises à Neuchâtel : les 14 mars et 25 octobre 2005.

Yves Ehret (Neuchâtel) en assure la présidence, par délégation de Mme Sylvie Perrinjaquet, Conseillère d'Etat neuchâteloise. Pascal Mabillard a remplacé Yves Cretton, Valais .

Math 7-9

Mathématiques 7-8-9

Elaboration, choix, adoption de moyens d'enseignement et de ressources didactiques

A la rentrée scolaire 2005, les élèves et maîtres de 9ème poursuivent leurs travaux avec la collection d'ouvrages de mathématiques 7-8-9, corrigée des errata constatés en 7ème et 8ème année.

Version 2005

Les travaux du groupe « Caricatures » ont débouché sur une version 2005 commune et unique pour toutes les classes de Suisse romande.

Travaux de préparation pour l'édition 2006-2007-2008

Durant l'année 2005, de multiples séances de travail se sont déroulées avec l'ensemble des partenaires et groupes institutionnels concernés par la réalisation de l'édition 2006 de Mathématiques 7-8-9 : groupe de suivi de mathématiques 7-8-9, commission d'évaluation, CTIE (educanet2), éditeur, auteurs, groupe d'experts pour la validation des nouveaux contenus pédagogiques.

Des séances à caractère décisionnel et/ou d'information ont été également organisées avec la CSG/CIIP, la CSE et la commission pédagogique :

- en mars 2005, la CSE a validé l'étude de faisabilité, fondée sur le rapport du groupe de suivi. La conférence des chef-fe-s de service a ainsi donné son aval pour l'élaboration et la préparation de la deuxième édition.
- en décembre 2005, la CSG a préavisé positivement les modalités de facturation et d'accès des ressources en ligne ; confirmation du recours à la plate-forme educanet2.

La mise en ligne des ressources pédagogiques du maître, Mathématiques 7-8-9, servira de test et de projet pilote pour l'ensemble des ressources électroniques à venir.

FORMATION PROFESSIONNELLE

CREME

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement

MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

Thèmes traités La commission a contribué - au sens de son mandat - à une vingtaine d'ouvrages de la formation professionnelle, parmi lesquels :

Artisanat	un ouvrage en FLORICULTURE ET PAYSAGISME, un ouvrage pour les CUISINIERS ; en préparation, deux ouvrages pour les CARROSSIERS et PEINTRES EN CARROSSERIE ;
Bâtiment	révision et finalisation de la collection pour les MAÇONS ; sortie d'un ouvrage pour les GÉOMATITIENS ; participation à la traduction d'ouvrages pour les CHARPENTIERS ; ouvrages en préparation pour les MENUISIERS, et les CONSTRUCTEURS EN VOIES DE COMMUNICATION ;
Commerce	4 ^e chapitre de VIVRE L'ENTREPRISE et accord pour la suite (chapitre 5-6-7 en 2006 ; 8 et 9 en 2007), sortie en français de la collection pour le COMMERCE DE DÉTAIL ; traduction et édition des ouvrages SOCIÉTÉ et ÉCONOMIE pour ce même domaine ;
Technique	parution du livre pour les LABORANTS EN CHIMIE ET BIOLOGIE ;
Santé Social	toiletage de RADIOLOGIE ; préparation de ANATOMIE ET PATHOLOGIE.

La commission En 2005, la commission s'est réunie à cinq reprises sous la présidence de Jean-Claude Gosteli, collaborateur scientifique CIIP : les 27 janvier, 28 avril, 13 mai (en commun avec la plate-forme éditoriale), 15 septembre et 17 novembre.

PF

Plate-Forme éditoriale

MANDAT

La plate-forme éditoriale pour la formation professionnelle fait partie de la structure chargée d'exécuter les décisions de la Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME); notamment de superviser les appels d'offres, l'édition et l'impression des ouvrages. Elle apporte un œil professionnel au dispositif.

Thèmes traités	La plate-forme s'est réunie en séance inaugurale le 13 mai 2005. Elle a suivi les travaux de la CREME et apporter son regard professionnel à la conduite des diverses sorties éditoriales de l'année 2005.
La plate- forme	En 2005, la commission s'est réunie à trois reprises : les 13 mai (en commun avec la CREME), 27 septembre et 22 novembre, sous la présidence de Jean-claude Gosteli, collaborateur scientifique CIIP.

MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Programme 2005-2008, point 9

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information.

MITIC

Unité « Médias et TIC » de la CIIP

L'unité est placée sous la responsabilité de Christian Georges, collaborateur scientifique. Au cours de l'année 2005, elle a notamment :

- étoffé et actualisé les contenus sur le site d'éducation aux médias www.e-media.ch. Plusieurs rédacteurs-trices potentiels ont été approchés pour des collaborations ponctuelles. Deux enseignantes vaudoises et une rédactrice spécialisée (France 5 Education et www.lesite.tv) ont apporté des contributions significatives ;
- assumé l'organisation pratique de la Semaine des médias à l'école, du 14 au 18 mars (préparation du matériel pédagogique, sollicitation de prestations des partenaires médias, traitement des inscriptions, mise sur pied d'un concours de UNES réalisées sur ordinateur, etc) ;
- supervisé la réalisation des émissions TV « Au cœur des médias » et assuré leur diffusion en DVD dans les écoles romandes ;
- organisé un sondage en ligne sur le thème « Les jeunes et les médias » (résultats sur www.e-media.ch) ;
- obtenu un crédit de 158.000 francs de l'OFFT, en déposant un projet de suivi dans le cadre du Partenariat public-privé « L'École sur le Net ». Baptisé « Passerelles Ecoles-Médias et ressources pédagogiques », ce projet vise à proposer de nouveaux supports en éducation aux médias, réalisés en partenariat avec des médias reconnus (TSR, Presse suisse) ;
- conclu un accord avec Promo-Film EcoleS, pour la publication hebdomadaire de fiches pédagogiques et de critiques de jeunes gens à l'enseigne de La TribuNE des Jeunes cinéphiles ;
- soutenu et publié les résultats du concours de la Lanterne magique « Critiques de cinéma en herbe » ;
- répondu à la requête des professionnels de la TSR pour jeter les bases d'un site internet dédié à la connaissance et à l'éducation ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées pour leur valeur pédagogique, à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes.

Constatant un écart entre le cahier des charges et la réalité, la CIIP a dissous le groupe de travail temporaire Edunet constitué un an plus tôt et cessé tout soutien financier au réseau. Le collaborateur scientifique a en revanche prêté son concours à des initiatives MITIC parties des cantons CIIP : promotion et valorisation du Festival de l'Ultracourt hors des frontières jurassiennes ; extension en Suisse romande du Festival du cinéma jeune public Castellinaria.

MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Programme 2005-2008, point 9

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information.



Conseil Média Formation

55

MANDAT

Le Conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration, signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR.

Thèmes traités

Le 15 avril, le CMF a tiré son bilan annuel :

- la présidente Isabelle Chassot a souligné que la plupart des élèves maîtrisent mieux les technologies de l'information et de la communication que les enseignant-e-s. Ils n'en maîtrisent pas forcément les dangers. Elle a ainsi appelé les professionnel-le-s de la SSR à aider l'Ecole publique dans cette tâche.
Mme Chassot a réitéré son regret que les 10-15 ans ne bénéficient pas d'une offre audiovisuelle spécifique très étoffée.
- le secrétaire général de la CIIP a quant à lui regretté la disparition abrupte des émissions « Territoires 21 » à fin 2005.
- la RSR a déploré les obstacles toujours plus grands qui se dressent lorsqu'il s'agit de réaliser un reportage en milieu scolaire.

Résultats

La convention a permis la co-production de cinq émissions TSR avec des adolescents face à des professionnels de l'information.

Le DVD *Au cœur des médias* a été diffusé à 1'000 exemplaires dans les médiathèques.

Renforcé de quelques pigistes, le site www.e-media a proposé un complément pédagogique à des émissions telles que « Territoires 21 », « A bon entendeur » et « Déclic » - nouveau rendez-vous éducatif destiné aux 7-12 ans.

L'émission « Sang d'encre » a réalisé sept ateliers littérature et TV dans des classes romandes, en marge du Prix TSR Littérature Ados.

Une collaboration s'est nouée entre la CIIP et le secteur multimédia de la TSR. Des enseignant-e-s ont été associé-e-s à la mue de l'émission « Les P'tits Zèbres ». Des professionnel-le-s de la SSR se sont investi-e-s dans la 2ème Semaine des médias à l'école.

Le conseil

Le CMF se compose de six membres : Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot (vice-présidente de la CIIP) en assure la présidence, les directeurs de la RSR et de la TSR; la présidente du SER, une représentante de la RTSR et le secrétaire général de la CIIP.

MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Programme 2005-2008, point 9

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information.

COMETE

Commission des médias et des technologies dans l'éducation

MANDAT

La Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE) a pour mission de proposer à la CIIP des principes et actions communs sur tous les aspects relevant :

- de l'éducation aux médias et par les médias (classiques et nouveaux),
- des diverses technologies de l'information et
- de la communication, dans l'Espace romand de la formation.

Il est attendu qu'elle remplisse des missions de conseil et de veille stratégique (ressources pédagogiques, formation des enseignant-e-s, collaborations avec la SSR et les médias).

Thèmes traités

La Commission a été amenée à remanier son mandat en plusieurs étapes. Il s'agissait de surmonter un handicap originel : conçue comme un collège d'experts, la COMETE a souffert depuis 2001 de n'avoir pas de représentants cantonaux légitimés. Il lui était difficile d'avoir une vue d'ensemble des politiques menées en matière de MITIC.

Créer deux réseaux de répondants cantonaux (« Médias » et « TIC ») pour épauler la commission a d'abord été envisagé. La Conférence des secrétaires généraux (CSG) a préféré le maintien d'un seul organe, en étoffant la COMETE de représentants cantonaux désignés. La CIIP a avalisé le nouveau mandat remanié le 9 février 2006.

La Commission a planché sur son plan d'action 2005-2008, en accord avec les objectifs fixés dans le programme d'activités quadriennal de la CIIP, adopté en septembre 2005.

Au surplus, la COMETE a poursuivi ses efforts pour donner un prolongement aux recommandations de la CDIP relatives à la formation initiale et continue des enseignant-e-s en matière de médias, d'images et de TIC.

La COMETE a piloté la mise en place de la 2ème édition de la Semaine des médias à l'école en Suisse romande (14-18 mars 2005). Elle a défini les objectifs, le thème et la politique d'information de la troisième édition. Elle veillera surtout à ce que la CIIP assume la pérennité de cette manifestation, à partir de 2008, à l'échéance des subventions accordées dans le cadre du «Partenariat public-privé L'école sur le net» (PPP-ésn).

Résultats

- La COMETE a mis sur pied, le 2 décembre 2005 à Genève, le colloque « Et maintenant, quelle politique publique d'intégration des MITIC ? ». Quelque 35 représentants de HEP, des centres de ressources et du domaine MITIC ont planché sur les voies et moyens

d'appliquer concrètement les recommandations de la CDIP dans les cantons latins, en fixant des priorités et en mettant à profit les personnes formées F3-MITIC.

- Elle a proposé la deuxième édition de la Semaine des médias à l'école en Suisse romande et jeté les bases de la troisième édition. Grâce au partenariat avec la TSR, la COMETE a pu offrir la diffusion à l'antenne et la livraison dans tous les collèges des émissions « Au cœur des médias » (DVD assorti de fiches pédagogiques).
- La COMETE a donné son aval à l'enrichissement des contenus du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, géré par l'unité « Médias » de la CIIP. La Journée de la Mémoire de l'Holocauste, du 27 janvier, a montré le besoin manifeste en documents d'accompagnement de qualité liés aux films et documentaires sur des sujets sensibles.

La commission Présidée par Bernard Jousson, directeur ad intérim de l'IFMES à Genève, la COMETE a tenu quatre séances en 2005.

Elle a été renforcée par l'arrivée de Manuel Grandjean et Patrick Johner (SEM Genève), de Françoise Pinazza (DFJ, Vaud) et de Stéphane Delétraz (RSR).

Christian Georges, collaborateur scientifique au secrétariat général de la CIIP, en a assumé le secrétariat.

Réseaux ICT et Médias

Réseau ICT

Activités La mise en place du réseau s'est poursuivie par l'élaboration d'un mandat spécifique. Les bases pour la circulation de l'information ont été mises en place.

Résultats Le réseau ICT a élaboré un mandat et l'a soumis à la CSG; en même temps que ceux du réseau médias et de la COMETE. La CSG a ensuite demandé la modification de la COMETE pour englober les deux réseaux.

L'intensité des échanges au cours de l'année a démontré l'importance d'une plate-forme de communication entre les responsables ICT des cantons. Un projet de formation interne par échange entre pairs (projet P2P) a été proposé.

Le réseau Les représentants cantonaux du réseau ont tenu deux séances. Le projet P2P a été présenté au cours de l'une d'elles.

Réseau Médias

En raison de l'incertitude liée à son fonctionnement souhaitable (activité indépendante ou intégration dans la COMETE), le réseau Médias est resté en veilleuse en 2005.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Programme 2005-2008, point 13

Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et harmonisation romande de l'offre et de la demande

CES

Commission de l'enseignement spécialisé

MANDAT

La Commission de l'enseignement spécialisé (CES) traite toute question ayant trait à l'enseignement spécialisé, notamment :

- le développement de l'enseignement spécialisé en classes spéciales et en institutions,
- l'intégration d'enfants différents et/ou handicapés dans l'école ordinaire,
- la pédagogie spécialisée dans la formation du personnel enseignant,
- le financement de l'enseignement spécialisé, en vue d'éventuelles décisions de coordination (accords, conventions intercantionales, recommandations).

Activités

La CES a été impliquée dans des activités autour des thèmes suivants :

Projet d'accord sur la scolarité des enfants sourds et malentendants (OPERA).

Elaborer un projet d'accord à soumettre à la Conférence.

Réalisation d'une enquête sur l'augmentation de l'offre d'enseignement spécialisé en Suisse romande (COMOF)

Confiée au Centre suisse de pédagogie spécialisée, l'enquête COMOF a été initialisée dans sept cantons de la CIIP.

Réflexions sur les répercussions de la répartition des tâches Confédération – cantons dès 2008 (RPT)

Le retrait de l'assurance invalidité (AI) impose que chaque canton réfléchisse à la reprise des charges inhérentes à la formation d'élèves en difficulté. Un effort d'harmonisation des pratiques serait souhaitable.

Formation F3-MITIC pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s dans le cadre du projet « Partenariat public-privé – l'école sur le net (PPP-ésn) »

Montage d'un projet de cours destiné aux enseignant-e-s spécialisé-e-s d'institutions de la Suisse romande.

- Réalisations** **Projet d'accord sur la scolarité des enfants sourds et malentendants (OPERA).**
- Le projet d'accord a été soumis en première lecture à la CIIP le 22 septembre 2005. Quelques précisions ont été demandées concernant sa complémentarité par rapport à la Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS). Une deuxième lecture confirmera ou non l'opportunité d'un tel accord.
- Réalisation d'une enquête sur l'augmentation de l'offre d'enseignement spécialisé en Suisse romande (COMOF)**
- Les quatre sous-projets du projet COMOF étudient respectivement: le pilotage, l'état statistique, le mode d'attribution des mesures et le seuil d'intégration dans l'enseignement spécialisé. Le rapport final est attendu en août 2006.
- L'année 2005 a été consacrée à la récolte – parfois laborieuse - des données nécessaires à l'élaboration des rapports des quatre sous-projets.
- Réflexions sur les répercussions de la répartition des tâches Confédération – cantons dès 2008 (RPT)**
- Suite à la décision de répartir différemment les charges entre la Confédération et les cantons, l'AI ne s'occupera plus des enfants en difficulté. Ceux-ci sont désormais considérés comme des élèves (l'âge étant compris de 0 – 20 ans); les cantons doivent organiser leur prise en charge. La CDIP a créé quatre groupes de travail qui ont déposé un rapport intermédiaire à fin 2005, auquel les membres de la CES ont participé.
- Formation F3-MITIC pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s dans le cadre du projet PPP-ésn**
- La deuxième volée de projets dans le cadre PPP-ésn voulait favoriser les enseignant-e-s spécialisé-e-s. La CES a été d'accord qu'un cours de formation de type F3-MITIC soit organisé sur le plan romand. Douze participant-e-s se sont réuni-e-s une première fois à Locarno en octobre 2005. La fin du cours est prévue en juillet 2006. Deux participants ont déposé un projet dans le cadre du troisième volet du programme PPP-ésn, GoodPr@ctice. Ceux-ci ont été acceptés et seront réalisés en 2006.
- La commission** La commission s'est réunie sept fois en 2005, parfois en séance de deux jours. M. J.-J. Allisson, représentant du canton de Vaud, a cédé sa place à M. P. Nendaz.

POLITIQUE CULTURELLE

Programme 2005-2008, point 14

Elaborer une politique culturelle coordonnée à l'échelle de l'Espace romand

CDAC

Conférence des délégués aux affaires culturelles

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer l'application de ces décisions dans les cantons, pour le champ d'activités qui la concerne. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Elle formule des avis sur tout objet qui lui est soumis par la Conférence.

Thèmes traités

La conférence a cherché avant tout à défendre et à concrétiser les trois priorités fortes inscrites dans le programme d'activité 2005-2008 de la CIIP. La politique culturelle coordonnée des cantons romands a focalisé une bonne partie des énergies, tout comme la rédaction de plusieurs recommandations.

La CDAC a également reçu le nouveau chef de l'Office fédéral de la culture - Jean-Frédéric Jauslin - pour commenter les projets de lois fédérales relatives à l'encouragement à la culture et à Pro Helvetia. Ces deux textes ont fait l'objet d'un suivi attentif. La conférence a aussi entendu les délégués de Regio Films et les représentants de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la TSR, qui plaidaient pour un appui financier solidaire des cantons.

La conférence a poursuivi ses travaux prospectifs visant à créer en Suisse romande un pôle culturel fort, une des trois priorités susmentionnées.

Parmi les très nombreux dossiers et demandes de soutiens traités par la CDAC, citons l'appui à l'Association pour une collection d'études littéraires (ACEL), Artos, la gestion de l'Atelier pour artistes de Barcelone, le 100ème anniversaire de la Fondation Schiller, l'initiative « Kultur Hat Recht », l'édition des œuvres de Charles-Albert Cingria, le projet de CD « Les Musiques romandes actuelles », les sélections pour les Jeux de la francophonie à Niamey, etc.

Résultats La CDAC a émis plusieurs recommandations :

- inscription du principe de la coopération et de la coordination culturelles dans les lois cantonales ;
- dispositions à prendre pour favoriser l'accès des élèves et des étudiants aux arts de la scène ;
- soutien des cantons à l'Associations pour une collection d'études littéraires.

Dans le cadre du concept « Tradition et Innovation » proposé par Pro Helvetia, plusieurs membres de CDAC ont accepté de présenter un projet lié au renouveau du chant choral.

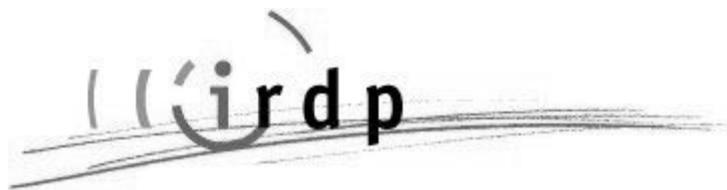
Par une concertation efficace, la conférence a permis à plusieurs artistes de profiter de séjours dans des métropoles étrangères, dans des ateliers gérés en commun.

La conférence La conférence a tenu cinq séances en 2005, dont un séminaire de deux jours en juin. sous la présidence de Gérald Berger, chef du Service de la culture du canton de Fribourg. Nadia Keckeis, représentante genevoise, remplace M. Jean-Pierre Ballenegger. Christian Georges, collaborateur scientifique au secrétariat général de la CIIP, assure le secrétariat.

RECHERCHE EN EDUCATION

Programme 2005-2008, point 16

Renforcer les missions et moyens de l'IRDP dans ses tâches prioritaires de coordination de la recherche, d'évaluation des systèmes de formation et de suivi scientifique des innovations.



Institut de recherche et de documentation pédagogique

MANDAT

L'IRDP, institution de la Conférence, est chargé principalement de la coordination et du pilotage de la recherche en éducation en Suisse romande. Il soutient les activités de la Conférence par des expertises et par ses travaux scientifiques, conduit des travaux de recherche ou y participe.

La Conférence attend de l'IRDP un travail de mise en réseau, de coordination et de pilotage des milieux concernés en Suisse romande. Elle exprime ainsi la volonté d'établir un véritable pôle de recherche capable de se positionner au niveau national et international et de relever les défis de l'école de demain. Elle souhaite également une clarification des fonctions et de l'organisation de la recherche dans les HEP ainsi qu'un rapprochement et une collaboration entre équipes de recherche en formation professionnelle.

Mais le rôle de Leadinghouse ne peut être assuré que si l'IRDP, au travers de la qualité de ses travaux, jouit d'une reconnaissance scientifique nationale et internationale. Pour cette raison, il poursuit son engagement scientifique particulièrement dans les domaines prioritaires définis dans le programme de la CIIP: suivi scientifique des innovations et des réformes scolaires, études prospectives dans le domaine des didactiques et des supports d'enseignement, et contribution à l'évaluation des systèmes de formation, des établissements et organisations, des apprentissages et des enseignements.

Vers l'« Espace romand de la formation »

Avec l'annonce de la création d'un Espace romand de formation en avril 2005, un tournant s'annonce en matière de coordination romande car les sept cantons romands proposent d'aligner leur curriculum sur un plan d'études cadre pour toute la scolarité obligatoire. Dans la foulée, la CIIP décide un certain nombre de mesures destinées à asseoir cette nouvelle unité régionale de formation.

Le rôle de ce nouvel Espace de formation est bien décrit par sa présidente, Madame Anne-Catherine Lyon qui souhaite que ce futur Espace romand de formation puisse jouer d'une assise suffisamment forte pour jouer un rôle déterminant dans la mise en place et l'application de la future coordination. D'ores et déjà, les contours de l'Espace romand de la formation font apparaître une coordination romande plus formalisée que celle actuellement en cours. Tout en respectant les particularités cantonales, il devra offrir un cadre de travail commun se caractérisant par des structures et des plans d'étude compatibles au niveau romand et au niveau national. En s'appuyant sur des travaux nationaux en cours, il fixera également les exigences de base que les écoles seront appelées à remplir.

L'Espace romand de la formation complètera et précisera le futur accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS). L'IRDP, comme institut de recherche de la CIIP, et le réseau de la recherche romande sont directement appelés à contribuer à la construction de cet édifice en développant des instruments de régulation et de pilotage.

La gageure lancée à la recherche romande est de taille et les tâches à réaliser considérables. Elle a déterminé les activités de l'IRDP. Au niveau du suivi de la recherche en éducation d'abord, mentionnons une intensification des échanges entre les structures de recherche proches des administrations scolaires. Que ce soit au niveau du CRE (Conseil de la recherche en éducation) et de la CODICRE (Conférence des directeurs des centres de recherche), les travaux ont porté sur les liens de convergence entre les nombreux projets en cours, sans oublier de les placer dans un contexte européen plus large. En particulier l'articulation HarmoS – PECARO (Plan d'études cadre romand) et la Déclaration sur les langues ont été au centre des débats; mais aussi les structures de la recherche romande, les liens entre centres de recherche, HEP et universités.

Au niveau des consortiums de recherche ensuite, c'est l'élaboration de seuils ou de niveaux de compétences qui a mobilisé toute notre attention. Dans le projet HarmoS, les chercheurs travaillent sur le développement d'un modèle de compétence national par discipline capable à la fois de tenir compte des acquis romands (le plan d'études cadre et les moyens d'enseignement) et de conjuguer les habiletés retenues dans chaque discipline avec les exigences méthodologiques propres à de telles enquêtes. Le travail avec les collègues alémaniques est exigeant, surtout à cause des difficultés linguistiques qui compliquent la clarification minutieuse des concepts de base. C'est une étape indispensable si l'on souhaite, à terme, comparer les systèmes de formation et mieux comprendre les facteurs déterminants de leur fonctionnement dans leur contexte particulier et en fonction des finalités qui leur sont données. La qualité de ce travail conditionnera l'interprétation des futurs résultats d'évaluation et la compréhension des facteurs qui déterminent les variations observées dans la durée.

Un exemple qui illustre bien cette problématique est l'enquête Mathéval, achevée en 2005. Aboutissement remarquable de plusieurs années de recherche, ces travaux ont permis de porter un regard croisé sur les performances des élèves et d'analyser en même temps les pratiques enseignantes par rapport à une approche didactique précise. Ils ont également mis en évidence la difficulté méthodologique relative à la détermination de seuils de compétence.

Mais l'enquête Mathéval est intéressante à d'autres égards encore: tout d'abord, elle montre que les temporalités différentes entre recherche et politique font parfois oublier le contexte, la genèse de l'innovation et l'orientation méthodologique choisie (faut-il rappeler que les résultats obtenus ne gardent leur validité que s'ils sont interprétés conformément à la fonctionnalité initiale?). Ces constats montrent aussi la difficulté de travailler dans des structures de recherche à géométrie variable qui s'établissent et se dissolvent au gré des projets. Car, précisément, dans ce processus long de plusieurs années, des glissements importants s'opèrent et transforment en cours de réalisation les finalités pressenties d'une recherche; un dispositif d'évaluation des moyens d'enseignement ne permet pas sans précautions de se prononcer sur l'atteinte d'un seuil de compétence par une population d'élèves. Enfin, au niveau de l'expertise, les collaborateurs de l'IRDP ont soit participé à de nombreuses commissions et groupes d'expert de la CIIP pour lesquels ils ont mené des travaux préparatoires, soit affiné les instruments documentaires - tels que la revue de presse - mise en ligne - et l'introduction expérimentale d'un dispositif de veille documentaire.

Ce travail occupe une part considérable des activités de l'IRDP, sans avoir été toujours apprécié à sa juste valeur. En effet, dans des dossiers importants de la coordination comme l'évaluation des élèves ou l'enseignement du français, les chercheurs s'efforcent de proposer des cadres de référence: tout en tenant compte des réalisations préalables en matière de coordination, ceux-ci devraient faciliter le travail des enseignants et garder une cohérence intercantonale pour contribuer à une plus grande efficacité des écoles en Suisse romande. Or, on constate malheureusement que ces propositions ont parfois de la peine à aboutir, notamment dans une école devenue objet de débat politique.

Tous ces facteurs conditionnent les travaux documentaires et de recherche scientifique de l'IRDP et ceux du réseau romand de la recherche. Ces prochaines années, il faut s'attendre à ce que, dans cette première phase de mise en route de l'Espace romand de la formation, l'apport de la recherche se situe davantage au niveau de l'expertise et du développement des éléments constitutifs de ce nouveau système de pilotage. Aussi pendant l'année

écoulée, l'IRDP a commencé à mettre en œuvre les mesures du PECARO. En particulier les tests de référence et les profils de compétence ouvriront de nouvelles perspectives et nécessiteront des financements supplémentaires.

Cette première phase conduira automatiquement vers une deuxième, davantage orientée vers une évaluation continue qui, à terme, s'inscrira dans une logique de monitoring. Dans l'accomplissement de cette tâche, il sera indispensable de trouver les espaces nécessaires permettant de valider les dispositifs élaborés. La longue expérience de l'IRDP en matière d'évaluation, la qualité de ses travaux et son autonomie y seront un atout important. Cependant, la posture d'évaluateur dans une logique de monitoring peut devenir délicate dès lors que les travaux réalisés ne répondront pas aux attentes concrètes des enseignants. Si les dispositifs d'évaluation développés ne les aident pas concrètement dans l'exercice de leur métier, s'ils ne permettent pas un retour sur les pratiques et s'ils ne conduisent pas à des ajustements, il faudra s'attendre à des critiques massives des résultats et à un refus des outils d'évaluation proposés. C'est pour cette raison qu'il est indispensable de ne pas découpler l'évaluation de la didactique et de maintenir à l'IRDP des travaux qui, au-delà de la mesure, interrogent à nouveau les pratiques et les soutiennent.

L'évolution vers l'Espace romand de la formation est engagé, mais il continue à interpeller. Elle nécessitera la poursuite de l'effort de coordination de la recherche pédagogique en Suisse romande, notamment dans le sens d'une formalisation des modes organisationnels et structurels afin d'assurer mieux encore la gestion cohérente des projets, le développement des compétences nécessaires dans des domaines jugés stratégiques.

Le rapport annuel de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.

CRE

Conseil de la recherche en éducation

MANDAT

Le mandat du Conseil de la recherche en éducation relève des statuts de la Conférence (art. 20 à 23).

Art 20, al. 1 : Pour la conseiller et soutenir ses activités visant à la coordination et à la coopération intercantionales, et au développement de la recherche en éducation, la Conférence institue un Conseil de la recherche en éducation.

al. 2 : le Conseil situe son activité dans le contexte général de la politique et du développement de la recherche en éducation en Suisse.

En 2005, le Conseil s'est réuni une fois, le 19 avril, sous la présidence du Conseiller d'Etat neuchâtelois Thierry Béguin. Une seconde séance était prévue en novembre. Celle-ci a été reportée à février 2006, en raison du changement de présidence, intervenu tardivement en automne.

Le Conseiller d'Etat Thierry Béguin n'ayant pas brigué de nouveau mandat politique dans son canton, la présidence du Conseil a été reprise par Madame la Ministre du Jura, Elisabeth Baume-Schneider.

La CIIP a nommé les membres du Conseil en début d'année pour la période quadriennale 2005-2008. Plusieurs membres, arrivés au terme des possibilités réglementaires de renouvellement de leur mandat, ont dû céder leur place. Il s'agit de Mmes et MM. Marie-Claire Tabin, Anne-Nelly Perret-Clermont, Jean-Luc Gurtner et Bernard Schneuwly, remplacés, respectivement, par Mmes et MM. Suzanne Schöb, Marie-José Béguelin, Marcel Crahay et Tania Ogay. Enfin, Norberto Bottani, directeur du SRED (Genève) ayant fait valoir son droit à la retraite, a été remplacé par François Grin (directeur adjoint du SRED).

Pendant cette séance le CRE a traité les points suivants :

Fonction et ancrages institutionnels de la recherche

Un thème central a fait l'objet de la discussion au cours de cette rencontre : le rapport à l'intention des autorités sur les enjeux, fonctions et ancrages institutionnels de la recherche proche de l'administration scolaire. Ce document, remanié après la séance, a servi de base de discussion à la CSG (Conférence des secrétaires généraux), le 15 septembre, pour fixer les champs prioritaires pour lesquels il s'agit d'assurer l'expertise en matière de recherche en éducation en Suisse romande. La difficulté d'y intégrer les activités de recherche des hautes écoles (Universités et Hautes-Ecoles Pédagogiques) – qui définissent leurs mandats selon d'autres critères - est clairement apparue. Ainsi, le rapport a été centré sur la recherche proche des administrations scolaires, tout en sachant qu'il y a des liens nécessaires avec la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

Enquête sur le fonctionnement de la relation famille-école

A la demande du SER et de la FAPERT, le Conseil a décidé d'apporter son soutien à leur projet d'effectuer une enquête sur le fonctionnement de la relation famille-école.

PISA

Le Conseil a pris connaissance du calendrier de présentation des résultats de l'enquête PISA 2003, ainsi que du déroulement prévu pour l'enquête PISA 2006. Il a par ailleurs chargé les centres cantonaux de recherche de faire des propositions pour une exploitation complémentaire des données de PISA 2003.

CORECHED

Le Conseil est informé que la CORECHED (Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation) a demandé une expertise OCDE, sous forme d'audit, sur la gestion de la politique et de la recherche en éducation en Suisse.

Le **Bureau** du CRE s'est réuni une fois, le 15 février et a tenu une conférence téléphonique en octobre. Le poste du représentant des universités a été repourvu en cours d'année; le bureau est ainsi au complet.

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

Programme 2005-2008, point 17

Préparer l'insertion de la Rédaction du GPSR dans un institut universitaire de dialectologie et de français régional pour la Suisse romande dans le cadre d'un accord inter - universitaire de Suisse occidentale

GPSR

Glossaire des patois de la Suisse romande

MANDAT

Le GPSR a pour mission de rendre compte, sous la forme d'un dictionnaire, du patrimoine linguistique de la Suisse romande, dans toute sa richesse et son extraordinaire diversité. Pour ce faire, il s'est constitué au début du XX^e s., avant que la quasi-totalité des parlers vernaculaires ne disparaissent, une très importante documentation manuscrite (plusieurs millions de fiches) et dispose d'une bibliothèque exhaustive dans ses domaines de spécialité. Les articles du dictionnaire représentent la somme de ce qu'il est possible de savoir, au plan scientifique comme au plan lexicographique, sur chacun des mots qui a existé dans tout ou partie du territoire romand. Avec les entreprises sœurs des autres régions linguistiques du pays (Schweizerdeutsches Wörterbuch, Dicziunari Rumantsch Grischun, Vocabolario dei dialetti della Svizzera Italiana), le GPSR forme l'ensemble des quatre Vocabulaires nationaux grâce auquel la Suisse peut s'enorgueillir d'être la nation qui a sans doute le mieux su préserver son héritage linguistique.

Activités Collaboration avec l'Université

Le projet de Dictionnaire du patois de Bagnes, engagé dans le cadre de la collaboration entre le GPSR et le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel (CD), est entré dans sa phase de réalisation en janvier 2005.

Le bilan du premier exercice annuel est pleinement satisfaisant:

- la nomenclature complète des entrées a été dressée,
- la macrostructure de l'ouvrage fixée,
- la microstructure des articles est en voie de finalisation, et
- le programme informatique dans lequel ceux-ci seront rédigés a été mis en chantier.

Une analyse phonologique pointue a en outre été effectuée: elle a permis d'établir un système graphique conciliant les impératifs de rigueur scientifique et d'accessibilité à un public de non-spécialistes.

Toutes ces activités se sont déroulées en contact permanent avec les commanditaires bagnards, dont le soutien au plan administratif et la participation au plan linguistique se sont révélés primordiaux.

A noter que R. Maître, coresponsable (avec E. Fluckiger) du projet, nommé rédacteur avec entrée en fonction au 1.3.06, n'exercera son nouveau mandat qu'à 85 %, de façon à pouvoir poursuivre son travail jusqu'à l'achèvement du dictionnaire, prévu en 2010.

Rapprochement du GPSR et du CD

L'intégration du GPSR dans le tissu universitaire - par l'intermédiaire d'un institut de dialectologie comprenant également le CD - demeure un objectif prioritaire des instances administratives et financières de l'institution.

Le Comité directeur de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH) a mis sur pied en juillet 2005 un groupe d'experts. Sa mission : élaborer à l'intention des parlementaires fédéraux un rapport sur le devenir des Vocabulaires nationaux au cours des années 2008-2011.

Dans le cadre de ce mandat, le professeur A. Kristol, membre dudit groupe, a rencontré à deux reprises (les 11 août et 5 septembre) le rédacteur en chef et son adjoint ; ceux-ci lui ont fait part de la position de la rédaction.

Paru le 8 novembre, ce rapport, dans sa partie concernant le GPSR, soutient clairement l'option d'un institut universitaire, tout en recommandant de veiller à la pérennité de l'institution et de sa mission.

Pour sa part, la CIIP a chargé son Secrétaire général d'étudier diverses modalités d'intégration du GPSR dans le cadre universitaire, en tenant compte des mesures prises au niveau fédéral pour les Vocabulaires nationaux. Les résultats de ses démarches auprès des instances universitaires ne seront connus qu'en 2006.

Informatique

Malgré sa dotation en personnel réduite (du fait de ses difficultés de financement), la base de données relationnelle poursuit son développement à un rythme suffisant pour atteindre le premier but qui lui a été assigné : la réalisation du fascicule d'index du tome VII du GPSR, qui marquera l'achèvement de celui-ci.

Elle compte actuellement près de 300'000 items, essentiellement dans les domaines de l'étymologie, de la morphologie et de la sémantique. En 2005 a été ouvert un nouveau champ de saisie, destiné à répertorier les formes dialectales que revêt chaque mot à travers toute la Suisse romande. Cette tâche est indispensable, du fait de l'extrême diversité des aboutissements phonétiques dans notre région : elle a précisément pour but de permettre le repérage dans le dictionnaire des lexèmes provenant de chacun des patois recensés.

Ce travail se révèle particulièrement délicat puisque - contrairement aux autres activités de saisie - il impose de procéder par choix ; et partant, de respecter toute une batterie de critères, préalablement établis et testés au plan de leur performance.

Commission philologique

La Commission philologique (dont la composition a été renouvelée au 1^{er} janvier 2005) a tenu sa séance ordinaire annuelle le 25 juin dans les locaux du GPSR.

Dans une première partie, son président a renseigné ses collègues de manière détaillée :

- sur les événements scientifiques marquants de l'année 2004,
- sur l'évolution de la situation institutionnelle.

Il a ensuite dirigé la discussion suscitée par les différents points de son rapport.

En seconde partie de séance, MM. Müller et Liard ont présenté les fascicules 108 et 109.

Rédaction et publications

Février et juin 2005 : parution des fascicules 108 (de géranium à gîte, p. 281-336 du tome VIII) et 109 (de fournatsèri à fra, p. 785-840 du tome VII), tous deux datés de 2004.

Premier semestre 2006 : parution prévue des fascicules 110 (de gîte à golè, p. 337-392 du tome VIII) et 111 (de fra à frèpa, p. 841-896 du tome VII), datés de 2005.

Décembre 2005 : parution de la brochure contenant les 105^e et 106^e rapports annuels de la rédaction ; comportant aussi la Bibliographie linguistique bisannuelle (2003-2004), qui occupe 44 p.

Personnel L'équipe rédactionnelle n'a pas subi de modifications au cours de l'année 2005: 5.55 postes (sur un total idéal de 6).

Le poste de M. W. Müller – partant à la retraite fin février 2006 - a été mis au concours en automne, selon une procédure simplifiée, conforme aux dispositions de la Convention de collaboration entre le GPSR et le CD. Celles-ci prévoient qu'en cas de poste à repourvoir, la priorité soit accordée à un collaborateur de cette dernière institution, pour autant qu'il corresponde au profil requis.

C'est éminemment le cas du candidat - M. Raphaël Maître - dont la rédaction a proposé la nomination au Secrétaire général de la CIIP - qui l'a avalisée.

M. Maître est doctorant du professeur A. Kristol (thèse sur la situation sociolinguistique d'Evolène), assistant de recherches pendant plusieurs années au CD, auteur de divers articles dans des revues scientifiques, et connaît bien le GPSR pour y avoir travaillé pendant quatre ans comme saisisseur informatique et s'être familiarisé avec sa documentation dans le cadre du projet de dictionnaire bagnard.

Il occupera un poste de rédacteur à 85 % (cf. ci-dessus « Collaboration avec l'Université ») à partir du 1^{er} mars 2006.

Comme chaque année, tous les rédacteurs ont consacré une part plus ou moins importante de leur temps à des activités relevant de la gestion de l'outil informatique et de l'administration de l'institution. Ils ont également passé plusieurs centaines d'heures de travail à :

- répondre aux demandes de renseignements et de conseils émanant d'étudiants, de chercheurs ou de simples profanes curieux du passé linguistique de notre région,
- participer aux activités de diverses associations scientifiques et culturelles.

Le personnel adjoint à l'équipe rédactionnelle n'a pas subi non plus de modifications. Fin 2005, il se compose

- d'une assistante de rédaction,
- d'une secrétaire à plein temps,
- d'une assistante bibliothécaire à 60 %,
- d'un collaborateur chargé de la saisie des données informatiques à 25 %.

ÉDUCATION ET PRÉVENTION

Programme 2001-2004, point 1.3

Proposer aux professionnels de l'enseignement, de la formation et de l'animation, un cadre d'action et des outils de travail leur permettant de faire face aux difficultés d'être de la jeunesse et à ses diverses manifestations, de promouvoir l'éducation à la santé et aux valeurs de la vie en société

EDUPRO

Education et promotion de la santé

69

MANDAT

Mise en place par la CIIP le 12 décembre 2002, la commission temporaire «Éducation et promotion de la santé» (EduPro) répond à un double objectif: le premier est de favoriser la mise en œuvre dans les cantons des «Principes généraux et lignes d'action en matière d'éducation et de prévention» adoptés par la CIIP en janvier 2003; le second objectif est d'assurer l'échange d'expériences et d'informations entre cantons dans le but de dégager des domaines ou des questions appelant une approche coordonnée au sein de la Suisse romande.

Activités Conformément à son mandat, la commission EDUPRO a rendu son rapport final en juin 2005.

Ce dernier fait un tour complet des activités conduites par EDUPRO entre 2001 et 2005. S'agissant du prolongement de son mandat, il conclut toutefois de manière nuancée:

« Au chapitre du champ d'activité, force est de constater que les notions des Principes et lignes d'action en matière d'éducation et de prévention embrassent si large que des priorités devraient être choisies, assorties de délais.

Il est nécessaire, en conclusion, d'ajouter que le moment est d'autant mieux choisi de repenser EduPro que plusieurs de ses membres doivent quitter la commission ou risquent de le faire prochainement, dont le président désigné par la CIIP ».

Sur cette base, un mandat pour le « Réseau des responsables cantonaux du dossier Promotion de la santé », a été établi en septembre 2005; il se réfère au groupe des représentants romands auprès de la CDIP.

Il est à disposition des responsables cantonaux romands du dossier « Promotion de la santé » et pourrait être activé dans le cadre d'un projet spécifique à échelle romande.

La commission En 2005 la commission s'est réunie à trois reprises: les 4 février, 7 avril et 6 juin, sous la présidence de Jacques Laurent (NE).

Collaborateur scientifique CIIP: Jean-Claude Gosteli

MIGRATIONS INTERCANTONALES ET COORDINATION SCOLAIRE

Programme 2001-2004, point 2.3

Tendre à réduire les obstacles scolaires et de formation aux migrations internes ainsi qu'aux progrès de la coordination dus aux différences dans les structures et l'organisation des trois dernières années de la scolarité obligatoire.

Convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile

En 2005, le projet de Convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile a été soumis successivement à la CSG et à la Conférence qui l'a adopté le 20 mai 2005. Une fois signée, la Convention a été remise aux cantons pour ratification. Au 31 décembre 2005, un canton l'avait ratifiée.

ANNEXES

TEXTES OFFICIELS

COMPTES ET BUDGETS

COMPOSITION DES COMMISSIONS

TABLE DES ABRÉVIATIONS

TEXTES OFFICIELS

Vers un « Espace romand de la formation » avec PECARO comme outil central de coordination

Déclaration politique de la CIIP du 15.4.05

Situation générale

A l'instar des autres pays du monde occidental, la Suisse est confrontée à la transition d'une société industrielle à une société de l'information. Sur le plan économique, notre compétitivité dépend toujours plus du haut niveau de qualification de notre main-d'œuvre et de notre potentiel d'innovation. La réussite de ce passage dépendra de notre capacité à maîtriser aussi bien les connaissances (dont l'expansion est prodigieuse) que les vecteurs qui permettent leur transmission, à savoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'école, comme la société, est en perpétuelle évolution et les exigences de qualification s'accroissent.

Par ailleurs, dès la fin des années nonante, un mouvement général de redéfinition du rôle de l'école (éducation citoyenne, violence, connaissances indispensables, etc.) traverse les pays industrialisés. La politique de la formation devient un objet de débat comme l'illustre par exemple l'impact, fortement médiatisé, d'enquêtes internationales du type de PISA.

Un consensus à retrouver

Depuis quelque temps, la formation fait l'objet de nombreuses interventions parlementaires, aux plans fédéral et cantonal, qui portent sur l'harmonisation des objectifs, des contenus, voire des structures. Face à l'école publique, on assiste aussi à une polarisation idéologique de plus en plus marquée, qui oppose, de manière souvent caricaturale, les partisans d'une école utilitariste, fondée sur la compétition et la responsabilité individuelle, aux tenants d'une école égalitaire, promotrice de justice sociale, où se confondent les principes de l'égalité des chances et de l'égalité de réussite. Il est donc impératif, dans un système fédéraliste comme le nôtre, de retrouver un véritable consensus politique sur l'école publique.

C'est dans ce contexte que la CDIP a été amenée à renforcer la collaboration intercantonale, en adoptant des plans d'action coordonnés et en imaginant, à terme, des standards pour la fin de la scolarité obligatoire, dans le cadre du projet HarmoS.

C'est dans le même souci que les cantons de Suisse romande ont manifesté leur volonté, dès 1999 déjà, de renforcer entre eux la coordination et l'harmonisation en lançant le plan d'études cadre romand : PECARO.

Ce projet s'inscrit dans les perspectives tracées par la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 sur les finalités de l'école publique, document qui rappelle les principales valeurs inscrites dans les textes légaux cantonaux et concilie les objectifs de l'école publique en termes de connaissances d'une part et de compétences d'autre part. Cette déclaration rappelle la double mission que l'école publique assume, soit l'instruction et l'éducation.

A travers le PECARO, outil de coordination et d'harmonisation, ces finalités se concrétiseront autour des trois axes suivants :

▪ **Création d'un espace romand de la formation :**

De l'école enfantine à la fin du degré secondaire 1, le PECARO permettra non seulement de fixer les objectifs communs mais encore de jeter les bases d'un véritable espace romand de la formation qui devrait notamment :

- conduire progressivement à fixer le début de l'école obligatoire à quatre ans (ainsi que les travaux de coordination sur le plan suisse – CDIP – le prévoient dans un nouveau concordat scolaire),
- permettre de travailler à la création de cycles pédagogiques tels que décrits dans le plan d'études cadre romand

et

- viser une harmonisation progressive de la structure scolaire de l'école obligatoire.

▪ **Création d'un espace d'excellence :**

Sur la base d'objectifs communs, le PECARO permettra de créer à l'échelle de la Suisse romande des épreuves de référence. Il sera alors possible d'évaluer dans chaque canton et dans chaque région la manière dont ces objectifs auront été atteints. Le PECARO constitue donc un outil indispensable à l'amélioration de la qualité de l'école publique.

▪ **Renforcement de la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2 :**

Le PECARO est conçu pour offrir à l'élève un véritable programme de formation individuel qui débouchera en fin de scolarité sur des profils de compétences eux aussi communs à toute la Suisse romande.

Les profils de compétence permettront de mieux assurer le passage de l'école obligatoire aux filières de l'école post-obligatoire en adaptant la formation des élèves à la nécessité d'intégration dans la vie professionnelle ou les études. Ils serviront également à documenter avec précision les maîtres d'apprentissage ou les écoles du secondaire 2 sur les capacités des élèves.

Le PECARO, outil indispensable de réalisation de l'espace romand de la formation, constitue une synthèse des efforts de coordination en matière d'objectifs (plans d'étude), de formation des enseignants, de mise à disposition de moyens d'enseignement et de ressources didactiques, d'évaluation du travail des élèves.

Son introduction exigera peut-être au départ quelques investissements supplémentaires pour la formation des enseignant(e)s, le développement de moyens de vérification de la qualité et de nouveaux moyens d'enseignement.

A terme cependant, le PECARO contribuera à rendre plus efficace encore les actions de coordination intercantionales. Par exemple, l'intensification de la production d'outils communs (moyens d'enseignement) permettra de non seulement assurer sur ce plan la cohérence au niveau de la Suisse romande mais encore de mettre en commun des compétences dans les secteurs de la recherche, des moyens d'enseignement ou de l'évaluation du système, tout en tirant parti des innovations les plus récentes.

Un processus cohérent

Les objectifs visés par la CIIP s'inscrivent en parfaite cohérence avec plusieurs des points forts et des priorités de la CDIP. Il en est ainsi de l'harmonisation des objectifs de l'école obligatoire sur l'ensemble du pays, en complément des standards que le projet HARMOS prévoit pour la fin de la 2ème, de la 6ème et de la 9ème année.

Relevons également que le projet de la CIIP permet de suivre activement la révision des articles constitutionnels sur l'éducation, en cours d'élaboration au plan fédéral.

Ancrer le PECARO dans une convention intercantonale

En Suisse romande, les plans d'études relèvent généralement des pouvoirs exécutifs. Toutefois, compte tenu des enjeux, la CIIP juge indispensable d'ancrer le PECARO et notamment les trois axes décrits ci-dessus au travers d'une convention intercantonale qui sera soumise aux parlements. L'approbation des législatifs renforcera la légitimité du programme politique que s'est assigné notre Conférence.

Thierry Béguin, Conseiller d'Etat,

Président de la CIIP

Décision de la CIIP relative à la reconnaissance des diplômes d'éducateurs/-trices de l'enfance / de la petite enfance / du jeune enfant.

74

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,

- vu l'article 8 et 9 de ses Statuts du 9 mai 1996,
 - vu la loi sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002,
 - vu l'ordonnance du DFE concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures du 11 mars 2005 (*cf. titre protégé à l'annexe 6 page 21 pour les futures volées*)
 - vu l'impossibilité de la CDIP de reconnaître de nouveaux programmes depuis 2001,
 - vu le travail commun de mise à niveau fait en 2002 entre l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP), le Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance de Sion (CFPS) et les écoles concernées,
 - vu les échanges réguliers qui existent entre toutes ces écoles,
- sur proposition de la CRFP,

Arrête:

Article premier

Les diplômes d'éducateurs/-trices de l'enfance / de la petite enfance / du jeune enfant de

- l'école d'éducateurs/-trices du jeune enfant, Genève (EEJE),
- l'école d'Educateurs/-trices de la petite enfance, Lausanne (IpgL),
- du Centre Pierre-Coullery, La Chaux de Fonds (CPC),

sont reconnus par la CIIP.

Art. 2

Cette reconnaissance est valable tant que lesdits diplômes n'ont pas de reconnaissance fédérale.

Art. 3

La présente décision de reconnaissance n'implique pas que les cantons de la CIIP contribuent au financement de ces écoles. Elle ne se substitue pas à un accord tel que l'AESS.

Art. 4

Elle est communiquée :

- aux membres de la CIIP et de la CSG;
- aux membres de la CRFP;
- au Secrétaire général de la CDIP;
- à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP);
- au Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance de Sion (CFPS);
- à l'école d'éducateurs/-trices du jeune enfant, Genève (EEJE);
- à l'école d'éducateurs/-trices de la petite enfance, Lausanne (IpgL);
- au Centre Pierre-Coullery, La Chaux-de-Fonds (CPC);
- à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Neuchâtel, le 10 juin 2005

Anne-Catherine Lyon
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

« Réseau des responsables cantonaux du dossier Promotion de la santé »

Mandat du 20 septembre 2002 1^{er} septembre 2005

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,
vu l'art. 36 des Statuts de la Conférence du 9 mai 1996,
vu les propositions du rapport du Groupe de travail EduPro du 24 février 2005,
sur préavis et propositions de la conférence des secrétaires généraux du 24 août 2005,
arrête :

Institution et mandat général

Article premier ¹ Un « Réseau des responsables cantonaux du dossier Promotion de la santé » est institué pour favoriser la mise en œuvre dans les cantons romands des « Principes généraux et lignes d'action » adoptés par la Conférence et pour la conseiller sur toutes questions relatives au domaine de l'éducation sociale et de la promotion de la santé. Il s'appuie sur les travaux de la Commission temporaire Edupro.

² Le réseau a mission d'assurer l'échange d'informations et d'expériences entre cantons et de veiller à assurer la coordination de son champ d'action avec les travaux de PECARO.

³ Il a pour but également de dégager les domaines de l'éducation sociale et de la promotion de la santé nécessitant une approche coordonnée et de proposer à la Conférence des mesures et des actions communes.

⁴ Il propose des moyens et des ressources didactiques.

Tâches particulières

Art. 2 ¹ Le réseau est plus particulièrement chargé des missions suivantes :

- a) participer au développement du plan d'études cadre romand, en particulier dans le domaine de la formation générale;
- b) participer aux travaux de la CDIP et de son groupe de répondants cantonaux dans le domaine « promotion de la santé et prévention dans le domaine de l'éducation »;
- b) participer au choix de documents ou de supports didactiques ou à la définition de ressources à créer dans le cadre du dispositif romand de réalisation de moyens d'enseignement;
- c) favoriser l'échange d'informations entre les cantons et la mise en commun d'expériences et de ressources aussi bien humaines que matérielles;
- d) répondre aux demandes et aux questions touchant au domaine de l'éducation sociale et promotion de la santé au sein de l'espace de la CIIP pour tous les degrés scolaires;
- e) établir des liens avec les structures de coordination au niveau suisse et les organismes tels que Radix (réseau des écoles en santé).

² Le réseau livre à la Conférence en juin 2008 un rapport :

faisant état de la mise en œuvre des principes arrêtés dans le point 2 ci-dessus (mesures réalisées, problèmes et éventuels besoins nouveaux apparus).

³ La Conférence prononce la dissolution du réseau ou la prorogation de son mandat.

Composition et nomination

Art. 3 ¹ Le réseau se compose de 8 personnes :

- i) sept représentants des cantons romands, répondants cantonaux pour la CDIP tels qu'évoqué à l'article 2a ci-dessus, désignés en fonction de leurs compétences personnelles et de leur rôle de coordination sur le plan cantonal ;
- ii) le canton du Tessin peut désigner un représentant au sein du réseau avec statut d'observateur.

² Le Bureau de la Conférence nomme les membres du réseau sur proposition des départements.

Fonctionnement

Art. 4 ¹ Le réseau se réunit en fonction des besoins, mais au minimum deux fois par année.

² Le réseau peut inviter, ponctuellement et à titre de consultants, des personnalités extérieures.

Art. 5 Le secrétariat est assumé par le réseau qui peut compter sur un appui administratif du secrétariat général.

Relations avec les conférences

Art. 6 Dans la mesure où elles ont des incidences directes sur l'enseignement, les propositions du réseau sont soumises, par le secrétaire général, au préavis des conférences de chefs de service concernées.

Neuchâtel, le 1^{er} septembre 2005

Anne-Catherine Lyon
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

Décision de la CIIP relative à la reconnaissance du diplôme de formateur/formatrice d'adultes (DIFA), mis sur pied par les cantons de Berne, de Neuchâtel, du Jura et de Fribourg

78

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,

- vu l'article 8 et 9 de ses Statuts du 9 mai 1996,
- vu la Convention portant sur le diplôme de formateur/formatrice d'adultes (DIFA), liant les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg, du 4 février 1999 (ci-après la Convention),
- vu la loi sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002,
- vu la requête du Conseil du DIFA, du 8 juillet 2005,

Arrête

Article premier

Les diplômes de formateur/formatrice d'adulte (DIFA) mis sur pied par les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg

sont reconnus par la CIIP.

Art. 2

La présente décision de reconnaissance n'implique pas que les cantons de la CIIP non-signataires de la convention contribuent au financement de la formation. Elle ne se substitue pas à un accord tel que l'AESS.

Art. 3

La présente décision entre en vigueur immédiatement. Elle est communiquée :

- aux membres de la CIIP et de la CSG ;
- au président du Conseil du DIFA, pour communication à qui de droit.

Neuchâtel, le 20 décembre 2005

Anne-Catherine Lyon

Présidente

Christian Berger

Secrétaire général

COMPTES 2005

Secrétariat général de la CIIP

	Budget 2005	Comptes 2005
3 CHARGES		
30 Charges de Personnel	2'944'700.00	2'709'642.20
3000 Traitement personnel	2'720'000.00	2'532'054.80
3010 Salaires occasionnels	100'000.00	57'288.40
3011 Auteurs d'examens	115'000.00	112'887.35
3050 Autres charges du personnel	9'700.00	7'411.65
31 Biens, services, marchandises	515'000.00	485'192.99
3100 Fonctionnement général	164'000.00	157'531.52
3101 Fournit. de bureau et imprimés	50'000.00	49'568.35
3102 Télécommunications, frais postaux	49'000.00	42'877.67
3103 Maintenance info., photocopieur	51'000.00	50'858.30
3104 Machines, mobilier et équipement	11'000.00	10'957.30
3110 Livres et périodiques	1'000.00	877.40
3121 Cotisations	2'000.00	2'392.50
3130 Immeubles	332'000.00	312'705.20
3131 Loyers	248'000.00	246'390.00
3132 Eau, gaz, chauffage et électricité	28'000.00	22'620.65
3133 Entretien des bâtiments/jardins	56'000.00	43'694.55
3140 Autres frais divers	19'000.00	14'956.27
3141 Assurances	2'000.00	1'199.60
3142 Divers	5'000.00	2'576.22
3143 Manif. et réceptions d'hôtes	12'000.00	11'180.45
32 Commissions et travaux divers	1'423'500.00	1'178'137.05
3200 Commissions	96'000.00	58'955.65
3210 Déplacements	45'000.00	45'016.00
3221 Mandats, expertises, journées d'études	52'000.00	44'652.75
3222 CRFP projets	60'000.00	6'664.00
3230 CRFP publications et examens	110'000.00	107'869.25
3240 OSP production	1'060'500.00	914'979.40
33 Amortissements	5'000.00	5'000.00
3300 Amortissements informatique	5'000.00	5'000.00
34 Participations	2'424'800.00	2'206'562.00
3400 Financement de l'IRDP	1'839'000.00	1'839'000.00
3401 Financement du glossaire	260'000.00	260'000.00
3402 Financement OSP	176'300.00	0.00
3430 Services généraux	149'500.00	107'562.00
35 Subventions à des tiers	253'000.00	247'348.02
3500 Fondation Education et développement	45'000.00	44'000.00
3510 La science appelle les jeunes	30'000.00	30'000.00
3520 Uni 5ème - DESS-COMCO	40'000.00	40'000.00
3530 Délégation à la langue française	53'000.00	50'014.07
3540 FREREF	15'000.00	13'333.95
3550 Conférence suisse des offices de formation professionnelle	70'000.00	70'000.00
TOTAL DES CHARGES	7'566'000.00	6'831'882.26

4	REVENUS	Budget 2005	Comptes 2005
4100	Intérêts actifs	40'000.00	38'677.39
42	Autres revenus	306'000.00	316'185.71
4210	Recettes diverses	5'000.00	12'301.55
4230	CIIP - vente à des tiers	1'000.00	1'114.65
4240	OSP - vente à des tiers	15'000.00	29'286.91
4250	CRFP - vente à des tiers	285'000.00	273'482.60
43	Contributions diverses	606'500.00	673'804.20
4300	Contributions services généraux	501'500.00	500'349.40
4301	Remboursement de traitements	0.00	68'454.80
4310	Contributions loyers	105'000.00	105'000.00
44	Contributions des cantons	5'241'614.00	5'241'614.00
4400	Contribution ordinaire	5'136'614.00	5'136'614.00
4410	Contribution du Tessin	65'000.00	65'000.00
4430	Contribution Neuchâtel, loyer	40'000.00	40'000.00
45	Contributions fédérales	620'000.00	631'302.60
4500	OFFT pour CRFP	10'000.00	39'471.00
4510	OFFT pour OSP	600'000.00	581'831.60
4520	Autres contributions	10'000.00	10'000.00
46	Contribution des réserves	751'886.00	0.00
4601	Prélèvement réserve CIIP	561'886.00	0.00
	Prélèvement réserve CRFP	190'000.00	0.00
	Prélèvement réserve OSP	0.00	0.00
	TOTAL DES REVENUS	7'566'000.00	6'901'583.90

RÉCAPITULATION CIIP		
Total des charges	7'566'000.00	6'831'882.26
Total des revenus	7'566'000.00	6'901'583.90
EXCÉDENT DE REVENUS		69'701.64

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

ACTIF

Caisse	568.65
CCP 19-649437-7	487'987.37
BCN c/c	101'691.55
BCN titres	228'962.30
Raiffeisen c/c	13'154.40
Raiffeisen épargne	1'803'539.70
Raiffeisen titres	1'184'104.00
Etat de Neuchâtel	943'860.70
Débiteurs	700'287.48
Actifs transitoires	479'719.24
Mobilier et machines	5'414.68

TOTAL ACTIF 5'949'290.07

PASSIF

Créanciers	49'490.96
Fluctuation titres	48'312.85
Passifs transitoires	521'386.02
Liaison IRDP	1'181'468.61
Projets Good Practice	121'500.00
HEMSO	7'952.75
Uni5 ^e -post licence	104'367.04
PPP-ésn, médias	122'770.75
Projet COMOF	26'545.00
HEP - DESS	12'400.00
Education aux médias	70'000.00
Promotion formation prof.	163'000.00
FREREF	95'000.00
ICT dans ens. spécialisé	88'519.00
PPP-ésn, guide internet	8.45
PPP-ésn, écoles-médias	79'220.00
Réserve générale	3'257'348.64

TOTAL PASSIF 5'949'290.07

Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques

COMPTE D'EXPLOITATION	Comptes 2005
Ventes	3'095'970.52
Scolarité obligatoire	2'523'957.27
Domaine professionnel	572'013.25
Réalisations et réimpressions	2'875'146.82
Scolarité obligatoire	1'696'874.24
Amortissement	616'589.68
Inventaire stock	6'888.00
Domaine professionnel	619'876.45
Amortissement	-65'081.55
RÉSULTAT SUR MOYENS D'ENSEIGNEMENT	220'823.70
Autres revenus	355.75
Divers	36.95
Droits d'auteurs	318.80
Frais de fonctionnement	296'160.37
Frais d'administration	248'070.00
CATARO	43'152.55
Droits de timbre, taxes et frais	108.40
Frais divers	4'829.42
Commissions - expertises	26'314.12
Commissions	13'823.60
Expertises, conseils juridiques	12'490.52
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-101'295.04
Revenus des biens	167'522.21
Intérêts et rendement des titres	209'002.61
Droit de garde des titres	-7'805.00
Honoraires mandat de gestion	-33'675.40
Dissolution réserve Fluctuation titres	0.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	66'227.17

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005**ACTIF**

Banque	1'183'094.16
Titres	3'472'234.40
Intérêts courus	28'271.00
Débiteurs	387'188.11
Actifs transitoires	0.00
Stock - inventaire	106'871.94
Impôts anticipés	1'543.15
Avances de fonds PECARO	1'397'510.15
Travaux en cours :	
. Mathématiques 7-8-9	56'285.60
. Education et prévention/environnement	41'216.20
. Domaine professionnel	168'993.25
Travaux à amortir :	
. Mathématiques 5/6	131'864.80
. Mathématique 7-8-9	689'414.57
. EOLE	54'251.34
. Séquences didactiques	27'623.19
TOTAL ACTIF	7'746'361.86

PASSIF

Créanciers	177'474.12
Passifs transitoires	7'215.70
Compte courant TVA	8'226.35
Réserve	5'389'678.52
Provisions :	
Mathématiques 7-8-9	670'500.00
PECARO	1'427'040.00
Excédent de recettes 2005	66'227.17
TOTAL PASSIF	7'746'361.86

Institut de recherche et de documentation pédagogique



3	CHARGES	Budget 2005	Comptes 2005
30	Charges de Personnel	1'879'400.40	1'772'972.85
3000	Traitement personnel	1'702'300.00	1'637'926.95
3010	Salaires occasionnels	171'100.40	132'735.90
3050	Autres charges du personnel	6'000.00	2'310.00
31	Biens, services, marchandises	321'300.00	312'252.82
3100	Fonctionnement général	192'000.00	183'581.37
3101	Fournit. de bureau et imprimés	46'500.00	45'670.25
3102	Télécom., affranchiss., taxes PTT...	37'300.00	37'765.25
3103	Maintenance info., photocopieur	52'500.00	52'495.90
3104	Machines, mobilier et équipement	20'000.00	19'952.35
3105	Matériel recherche scientifique	2'000.00	1'991.50
3111	Livres et périodiques	24'000.00	21'648.00
3121	Cotisations	4'700.00	2'476.37
3123	Résumés documentaires	3'000.00	0.00
3124	Traductions	2'000.00	1'581.75
3130	Immeubles	124'500.00	124'487.60
3131	Loyers	102'000.00	102'300.00
3132	Eau, gaz, chauffage, électricité	14'000.00	13'771.05
3133	Entretien des bâtiments/jardins	8'500.00	8'416.55
3140	Autres frais divers	4'800.00	4'183.85
3141	Assurances	1'000.00	1'058.45
3142	Divers	1'600.00	1'494.55
3143	Manif. et réceptions d'hôtes	2'200.00	1'630.85
32	Commissions et travaux divers	52'800.00	47'078.91
3200	Commissions	2'300.00	3'384.70
3210	Déplacements	35'000.00	28'542.50
3221	Mandats, expertises, journées d'étude	13'000.00	13'118.76
3224	Traitements statistiques ext.	1'000.00	0.00
3225	Rech. et dével. informatique	1'500.00	2'032.95
33	Amortissements	5'000.00	5'000.00
3300	Amortissements informatique	5'000.00	5'000.00
34	Participations	254'500.00	241'000.00
3430	Services généraux du secrétariat général	91'000.00	91'000.00
3440	Programmes de recherches	13'500.00	0.00
3450	Consortiums romands	150'000.00	150'000.00
	TOTAL DES CHARGES	2'513'000.40	2'378'304.58

4	REVENUS	Budget 2005	Comptes 2005
41	Revenus des biens	7'500.00	6'031.50
4100	Intérêts actifs	7'500.00	6'031.50
42	Autres Revenus	142'000.00	104'047.92
4211	Publications	11'500.00	5'613.17
4212	Frais de port	700.00	505.80
4213	Divers	32'300.00	2'059.40
4220	Remboursement de traitements	75'000.00	73'369.55
4221	Mandats externes	22'500.00	22'500.00
43	Contributions	2'363'500.00	2'321'562.00
4301	Contributions services généraux	149'500.00	107'562.00
4401	Contributions des cantons	1'839'000.00	1'839'000.00
4501	Contributions fédérales	375'000.00	375'000.00
4601	Contribution de la réserve		
	TOTAL DES REVENUS	2'513'000.00	2'431'641.42

RÉCAPITULATION IRDP

Total des charges	2'513'000.40	2'378'304.58
Total des revenus	2'513'000.00	2'431'641.42
EXCÉDENT DE REVENUS		53'336.84

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005
ACTIF

Débiteurs	168'472.35
Actifs transitoires	0.00
Compte de liaison SG	1'181'468.61
ImpRKG	1'916.34

TOTAL ACTIF 1'351'857.30
PASSIF

Créanciers	16'838.10
Passifs transitoires	53'704.30
Provision mobilier/info.	9'356.40
Consortium PISA	494'402.85
EVAMAR	140'788.90
HarmoS	99'133.05
Pôles de recherche	74244.45
Réserve	463'389.25

TOTAL PASSIF 1'351'857.30

Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)

		Budget 2005	Comptes 2005
3	CHARGES		
30	Charges de personnel	1'140'600.00	1'120'568.30
3000	Traitement du personnel	95'000.00	92'117.65
3010	Salaires occasionnels-contractuels	25'000.00	19'671.20
3020	Salaires à charge de tiers	1'019'600.00	1'008'429.45
3050	Autres charges de personnel	1'000.00	350.00
31	Biens, services et marchandises	184'300.00	174'985.64
3100	Fonctionnement général	97'700.00	89'900.82
3101	Fournitures de bureau	4'500.00	4'193.75
3102	Télécommunications, frais postaux	13'200.00	14'893.55
3103	Maintenance informatique	21'000.00	14'903.30
3104	Machines, mobilier et équipement	6'000.00	5'995.50
3110	Livres et périodiques	18'000.00	14'705.67
3122	Publications	35'000.00	35'209.05
3130	Immeubles	84'500.00	83'747.87
3131	Loyers	68'500.00	68'016.00
3132	Eau, gaz, chauffage, électricité	13'500.00	13'445.90
3133	Entretien des bâtiments	2'500.00	2'285.97
3140	Autres frais divers	2'100.00	1'336.95
3141	Assurances	1'500.00	1'144.25
3143	Réceptions d'hôtes	600.00	192.70
32	Commissions et travaux divers	4'500.00	2'713.90
3200	Commission philologique	3'000.00	1'621.20
3210	Déplacements	1'500.00	1'092.70
34	Participations	12'000.00	12'000.00
3430	Prestations du SG de la CIIP	12'000.00	12'000.00
	TOTAL DES CHARGES	1'341'400.00	1'310'267.84
4	REVENUS		
41	Revenus des biens	1'000.00	951.34
4100	Intérêts actifs	1'000.00	951.34
42	Autres revenus	11'000.00	8'615.69
4211	Publications	10'000.00	7'873.69
4212	Frais de port	1'000.00	742.00
44	Contributions	1'329'300.00	1'255'000.00
4401	Contribution des cantons	260'000.00	260'000.00
4501	Contribution fédérale	1'019'600.00	995'000.00
4601	Contribution de la réserve	49'700.00	0.00
	TOTAL DES REVENUS	1'341'300.00	1'264'567.03

suite →

RECAPITULATION GPSR		
Total des charges	1'341'400.00	1'310'267.84
Total des revenus	1'341'300.00	1'264'567.03
EXCÉDENT DE CHARGES		45'700.81

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

ACTIF

Caisse	430.90
CCP	64'038.01
BCN	19'515.25
Etat	226'064.63
Débiteurs	3'002.00
Actifs transitoires	172.52
TOTAL ACTIF	313'223.31

PASSIF

Créanciers	3'555.40
Passifs transitoires	59'304.60
Réserve	250'363.31
TOTAL PASSIF	313'223.31

Composition de la Conférence, de ses organes et commissions en 2005

Organes de la Conférence

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Mario ANNONI
FRIBOURG	Isabelle CHASSOT vice-présidente
GENEVE	Charles BEER
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
NEUCHÂTEL	Thierry BÉGUIN président ® fin mai
TICINO	Gabriele GENDOTTI
VALAIS	Claude ROCH
VAUD	Anne-Catherine LYON présidente dès juin
CDIP	Hans AMBÜHL invité permanent
Secrétaire général	Christian BERGER
Secrétariat	Patricia TAÏS
Bureau de la CIIP	Thierry BEGUIN président → fin mai, puis A.-C. Lyon Claude Henri SCHALLER → fin mai, ensuite J.-F. Steiert Michel PERRIARD Christian BERGER secrétaire général Patricia TAÏS secrétariat

Secrétariat général de la CIIP (collaborateurs et collaboratrices)

Christian BERGER	Secrétaire général
Stéphanie BUGNON	Collaboratrice administrative
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Caroline CODONI-SANCEY	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Collaboratrice administrative
Yves DELAMADELEINE	Collaborateur scientifique
Josette FALLET	Adjointe administrative
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Jean-Claude GOSTELI	Collaborateur scientifique
Jean-Claude JACQUOD	Collaborateur scientifique
Valérie JAQUET	Collaboratrice administrative
Luis MAIA	Concierge
Florence MIHAÏLOVIC	Adjointe admin. et financière
Jean-Pascal MOUGIN	Adjoint du secrétaire général
Michel NICOLET	Collaborateur scientifique
Ursula NUSSBAUMER	Collaboratrice administrative
Stéphanie RENAUD	Apprentie
Pascale SCHREYER	Collaboratrice administrative
Sylvia STÄHLI	Collaboratrice administrative
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Patricia TAÏS	Assistante de direction
Chantal TOMASONI	Collaboratrice administrative
Jérôme VERMOT	Correspondant informatique
Véronique VUILLAUME-SANGLARD	Collaboratrice administrative
Françine ZHR	Collaboratrice administrative

Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO)

Secrétariat général

Denis BILLOTTE	secrétaire général
Marie-Claude ORMOND	secrétaire générale adjointe

Conseil politique (CP CUSO)

FRIBOURG	Isabelle CHASSOT
GENEVE	Charles BEER
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
NEUCHÂTEL	Thierry BEGUIN président → fin mai
VALAIS	Claude ROCH
VAUD	Anne-Catherine LYON prés. dès juin
Président du CA CUSO	André HURST à titre consultatif
Secrétaire général	Denis BILLOTTE à titre consultatif

Conseil académique (CA CUSO)

UNI-FR	Urs ALTERMATT
UNI-GE	André HURST président
UNI-NE	Alfred STROHMEIER
UNI-L	Jean-Marc RAPP
IDHEAP	Jean-Loup CHAPPELET à titre consult.
IUED	Michel CARTON à titre consultatif
ISDC	Bertil COTTIER à titre consultatif
IUHEI	Philippe BURRIN à titre consultatif
IUKB	Eva SCHUEPBACH à titre consultatif
Président CCG CUSO	Michel MONBARON à titre consultatif
Secrétaire général	Denis BILLOTTE à titre consultatif

Commission de coordination et de gestion (CCG CUSO)

UNI-FR	Michel MONBARON
UNI-GE	Louissette ZANINETTI
UNI-NE	Reinhard NEIER
UNI-L	Dominique ARLETTAZ
Représentants d'instituts	
membres associés	2 postes vacants
Secrétaire général	Denis BILLOTTE
Représentant du corps intermédiaire	Michael GRONEBERG à titre consultatif
UNES	Jérôme PACCOLAT à titre consultatif
EPFL	Jean-Jacques MEISTER à titre consult.
UNI-BS	Beat MÜNCH à titre consultatif
UNI-BE	Urs WUERGLER à titre consultatif

Conseils consultatifs

Conseil de la coordination (CC)

Législatif BE	Jürg GERBER
Législatif FR	Jean-Pierre GALLEY
Législatif GE	Janine HAGMANN
Législatif JU	Francis GIRARDIN président
Législatif NE	Béatrice BOIS
Législatif VS	Roland CARRON, jusqu'au 31.3.05
Législatif VD	vacant
TICINO	Diego ERBA
CSG	Claude-Henri SCHALLER
CSE	Daniel BROSZY
CRFP	Serge IMBODEN
AIDEP	Claude-Alain KLEINER
CDGSRT	Guy LUISIER
CROTCE	vacant
Philosophie/éthique	Carlo ROBERT-GRANDPIERRE
Economie	vacant
SER	Marie-Claire TABIN
	Francis BAOUR
	Jean-François KUNZI
	Georges PASQUIER
	Marcel BULLIARD
FAPERT	Christiane LAVANCHY
	Patricia REBER-PARVEX
	Anne SEYDOUX
SG CIIP	Christian BERGER

Conseil de la recherche en éducation (CRE)

* les membres du bureau ont un astérisque

Président	Thierry BÉGUIN → fin mai
Membres d'office	Matthis BEHRENS - IRDP * Stefan C. WOLTER – CSRE
Unités / Centres de recherche cantonaux	Emanuele BERGER – TI * Alex BLANCHET – VD * Norberto BOTTANI – GE Anne-Marie BROI – NE Christian MERKELBACH – BE Gérard PIQUEREZ – JU Antoine MUDRY – VS
Universités	Marcel CRAHAY – GE Marie-José BÉGUELIN – NE
Représentants HEP	Abdeljalil AKKARI Alexandre ETIENNE
SSRE/UNI-FR SER	Tania OGAY Suzanne SCHÖB Georges PASQUIER
Invité permanent Secrétariat	Christian BERGER Elisabeth EGGER

Conférences**Conférence des secrétaires généraux (CSG)**

BERNE	Marcel GUÉLAT
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENEVE	Frédéric WITTEWER
JURA	François LAVILLE
NEUCHÂTEL	Claude-Henri SCHALLER prés. → fin mai
TICINO	Diego ERBA
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Jean-François STEIERT président dès juin
SG CIIP	Patricia TAÏS secrétariat
Invité permanent CIIP	Christian BERGER
Invité permanent CDIP	Hans AMBÜHL

Conférence des chefs de service de l'enseignement (CSE)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	Dominique CHÉTELAT Denis RACLE
FRIBOURG	Léon GURTNER Nicolas RENEVEY *
GENEVE	Daniel PILLY Didier SALAMIN Georges SCHÜRCH * président
JURA	Alain BEUCHAT Daniel BROSY
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET * vice-prés. Cédric BÉGUIN
TICINO	Mirko GUZZI Renato VAGO Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON Jean-François LOVEY
VAUD	Cilette CRÉTTON Daniel CHRISTEN Jean-Pierre ROCHAT
SG CIIP	Christian BERGER invité permanent Caroline CODONI-SANCEY * secrétaire

Conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	John BUCHS
FRIBOURG	Fritz WINKELMANN
GENEVE	Grégoire EVEQUOZ Daniel PILLY
JURA	Jean-Luc PORTMANN
NEUCHÂTEL	Jacques-André MAIRE * vice-prés. Maryse DE KAENEL
TICINO	Vincenzo NEMBRINI Gianni MORESI
VALAIS	Serge IMBODEN * président
VAUD	Jean-Pierre ROCHAT Alain GARNIER
SG CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO)

BERNE	Maurin SCHMID vice-président
FRIBOURG	Marc CHASSOT
GENEVE	Claudette FAUQUE présidente
JURA	Jean-Pierre GILLABERT
NEUCHÂTEL	Claude JEANDROZ
TICINO	Marco LAFRANCHI
VALAIS	Daniel CORDONIER
VAUD	Isabel TAHER-SELLES
SG CIIP	Jean-Paul JACQUOD

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Anne-Catherine SUTERMEISTER
FRIBOURG	Gérald BERGER président
GENEVE	Jean-Pierre BALLENEGGER
JURA	Jean-Marc VOISARD
NEUCHÂTEL	Suzanne BÉRI
VALAIS	Karl SALZGEBER
VAUD	Brigitte WARIDEL
SG CIIP	Christian GEORGES

Conférence des directeurs des Hautes Ecoles Pédagogiques (CDHEP)

BEJUNE	Samuel WAHLI
FRIBOURG primaire	Alexandre ETIENNE président
FRIBOURG secondaire	Guillaume VANHULST
GENEVE primaire	Monica GATHER-THURLER
GENEVE secondaire	Rémy VILLEMEN
TICINO	Boris JANNER
VALAIS	Roger SAUTHIER
VAUD	Daniel NOVERRAZ vice-président
SG CIIP	Jean-Claude GOSTELI

Commissions**Conseil Média-Formation (CMF)**

CIIP	Isabelle CHASSOT présidente
TSR	Gilles MARCHAND
RSR	Gérard TSCHOPP
RTSR	Esther JOUHET
SER	Marie-Claire TABIN
SG CIIP	Christian BERGER Christian GEORGES

Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE)

Centres cantonaux de ressources			
	Manuel GRANDJEAN	Service Ecoles-Médias-GE	
	Benoit GOGNIAT	HEP-BEJUNE	
	Michael ANDERES	FRITIC	
Formateurs HEP			
	Bernard JOUSSON	IFMES-GE	président
	1 siège vacant		
Associations prof. d'enseignants			
	Francis BAOUR	SER-SEJB	
	Jacques DANIELOU	SER-SPV / VD	
Journalistes			
	Nicolas DUFOUR	Le Temps	
	Stéphane DELETROZ	RSR	
CTIE			
	Liliane CHAPPUIS		
Instituts universitaires/recherche			
	Luc-Olivier POCHON	IRD	
	1 siège vacant		
Observateur tessinois			
	Gustavo FILLIGER	Centro didattico cantonale	
SG CIIP	Christian GEORGES		

Commission pédagogique (CP)

Départements de l'instruction publique			
	Alain BEUCHAT		
	Jean-François CHARLES		
	Charles DE CARLINI		
	Fiorella GABRIEL		
	Marie-Madeleine LUY		
	André ALLISSON		
	Christian MERKELBACH		
	Jacqueline PELLET	présidente	
	Guillaume VANHULST		
Associations professionnelles d'enseignants			
	Marie-Danièle BROQUET		
	Jacques DANIELOU		
	Georges PASQUIER		
	Jacques-Etienne RASTORFER		
	Marie-Claire TABIN		
	Antoinette MESSNER		
	Anne-Marie MERKELBACH		
	1 siège vacant		
IRDP	Matthis BEHRENS		
Observateurs tessinois	Dario BERNASCONI		
	Adolfo TOMASINI		
SG CIIP	Christian BERGER		
	Concetta COPPOLA	secrétariat	

Délégation à la langue française (DLF)

Marie-José BÉGUELIN	présidente
Jean-François DE PIETRO	
François GRIN	
Marinette MATTHEY	
Eric WEHRLI	
Christine OLIVIER	secrétaire

Moyens et ressources didactiques**Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques (CF)**

BERNE	Dominique CHÉTELAT
FRIBOURG	Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Michel RAMUZ
JURA	Alain BEUCHAT
NEUCHÂTEL	Yves EHRET
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Christine BOSSUAT
SG CIIP	Christian BERGER
	Florence MIHAILOVIC
	Francine ZEHR secrétariat

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (CE)

BERNE	Christian MERKELBACH
FRIBOURG	Léon GURTNER
GENÈVE	Bernadette BADOUD-VOLTA
JURA / CSE	Alain BEUCHAT membre / invité permanent
NEUCHÂTEL	Alain ZOSSO
VALAIS	Michel BEYTRISON
VAUD	Nicolas RYSER président
CP	André ALLISSON invité permanent
SER	Marcel BULLIARD invité permanent
SG CIIP	Raymond CLAVEL
	Ursula NUSSBAUMER secrétariat

Commission du centre de réalisation des ouvrages romands (OR) et du centre de réalisation

BERNE	Ursula GILLIERON
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Maurice DANDELLOT
JURA	Françoise WERTH GOLAY
NEUCHÂTEL	Willy DEBELY vice-président
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Yves CROISIER président
SG CIIP	Raymond CLAVEL
	Francine ZEHR secrétariat

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME)

BERNE	André ZUERCHER
FRIBOURG	Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Edmond MERAT
JURA	vacant
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Jean-Michel UDRY
VAUD	Michel TATTI
Santé	Mireille BERTIZZOLO
Social	Anita BURRIN
Centre de réalisation	Yves CROISIER
Commercial	Gérald HADORN
ISPPF	Olivier MERCIER
OFFT	Esther RITTER
FET	Georges VIAL
Invité permanent	Gérard ZEHNHAEUSERN
SG CIIP	Jean-Claude GOSTELI président
	Francine ZEHR secrétariat

Plate-forme éditoriale Formation professionnelle (PF FP)

Commission en cours de création

SG CIIP	Jean-Claude GOSTELI président
	Francine ZEHR secrétariat

Commission du Centre de production documentaire OSP (DOCOSP)

BERNE	Maurin SCHMID
FRIBOURG	Fritz WINKELMANN
GENEVE	Damien BERTHOD
JURA	Jean-Pierre GILLABERT
NEUCHÂTEL	Claude JEANDROZ président
TICINO	Béatrice TOGNOLA-GIUDICETTI observatrice
VALAIS	Dolores BENDER
VAUD	Anne-Claude KUENZI-HOFMANN
Syndicats patronaux	Patricia ZAFFALON
Syndicats	vacant
CIIP	Jean-Paul JACQUOD

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

BERNE	Jean-Pierre WENGER
FRIBOURG	Suzanne GREMAUD présidente
GENEVE	Jean-Paul BIFFIGER
JURA	Pierre-Alain TIËCHE
NEUCHÂTEL	Pierre DUCOMMUN
TICINO	Giorgio MERZAGHI
VALAIS	Michel DÉLITROZ
VAUD	Jean-Jacques ALLISSON
Invités permanents	Hubert PILLER – OFAS Gertrud NIGGL DOMENJOZ – CSPA Yves DELAMADELEINE
SG CIIP	

Commission intercantonale de la Formation romande des responsables d'établissements scolaires (CI-FORRES)

Michel BEYTRISON
Daniel CHRISTEN
Pierre-Alain BUCHEL
Léon GURTNER
Michel LAPAIRE
Clément ZILL
président

Institutions**Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDPP)***Collaborateurs et collaboratrices de l'IRDPP*

Matthis BEHRENS	Directeur
Jean-Philippe ANTONIETTI	Collaborateur scientifique
Marie-Nicole BOSSART	Assistante scientifique
Claudine BROHY	Collaboratrice scientifique
Jean-François DE PIETRO	Collaborateur scientifique
Magali DELÉMONT-VEILLARD	Assistante scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable du secteur Documentation
Elisabeth EGGER	Secrétaire de direction
Daniel ELMIGER	Collaborateur scientifique
Simone FORSTER	Collaboratrice scientifique
Véronique FRANÇOISE	Assistante bibliothécaire
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Corinne MARTIN	Collaboratrice administrative
Christine OLIVIER	Collaboratrice administrative
Sheila PADIGLIA	Assistante scientifique
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique
Doris PENOT	Collaboratrice scientifique
Luc-Olivier POUCHON	Collaborateur scientifique
Marianne STEUDLER	Collaboratrice administrative
Chantal TIËCHE CHRISTINAT	Collaboratrice scientifique
Anne-Chantal VAN DER KLINK	Assistante scientifique
Vanessa WIRTH	Chargée de veille
Martine WIRTHNER	Collaboratrice scientifique

Comité scientifique (CS IRDP)

Jean RETSCHITZKI Président
Siegfried HANHART
François AUDIGIER
Georges LÜDI
André PETITAT
Yves REUTER
Matthis BEHRENS
Elisabeth EGGER Secrétaire

Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)*Collaborateurs et collaboratrices du Glossaire*

Paul-Henri LIARD	Rédacteur en chef
Anne BEAUJON	Secrétaire
Hervé CHEVALLEY	Rédacteur en chef adjoint
Françoise CORNU	Assistante de rédaction
Eric FLUCKIGER	Rédacteur
Christelle GODAT	Rédactrice
Alexandre HUBER	Rédacteur
Wulf MÜLLER	Rédacteur
Mayeule WEIBEL	Assistante

Commission philologique (CP GPSR)

BERNE	Gilles ECKARD président vacant
FRIBOURG	Nicolas MORARD
GENEVE	Olivier COLLET
JURA	Michel HAUSER
NEUCHÂTEL	Marie-José BÉGUELIN
VALAIS	Françoise VANNOTTI
VAUD	François ZUFFEREY
Membres ad personam	François VOILLAT André WYSS

Commissions et groupes de travail ad hoc**Groupe de travail PECARO (PECARO)**

Alain EMERY
Patricia GILLIÉRON
Viridiana MARC
Anne VOLET

Groupe de référence du français (GREF)

	Dominique BÉTRIX KÖHLER Pierre-François COEN Noël CORDONIER Jean-François DE PIETRO Fabio DI GIACOMO Joaquim DOLZ Thérèse JEANNERET Christian MERKELBACH président Madelon SAADA-ROBERT Michel NICOLET Martine WIRTHNER
SG CIIP	
IRDPP	

Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons (REREF)

BERNE	Simone HOFSTETTER
FRIBOURG primaire	Yves BAUMANN
FRIBOURG secondaire I	Hervé GALEUCHET
GENEVE primaire	Muriel WACKER
GENEVE secondaire I	Jean LATHION
JURA	Hélène WOOG
NEUCHÂTEL	Denise DELACHAUX
VALAIS	Chantal CHABBEY Pierre-Marie GABIOUD
VAUD	Francine CLAVIEN
SER	Xavier GAILLARD
SG CIIP	Michel NICOLET président

Groupe de référence enseignement des langues (GREL)

	Jean-Jacques AUBERT
	Marcel CRAHAY
	Laurent GAJO
	Jean-Paul PAZZIANI
	Christiane PERREGAUX
	Eva ROOS
	Günther SCHNEIDER
	Susanne WOKUSCH
IRD	Claudine BROHY
SG CIIP	Michel NICOLET

Réseau des responsables Langues des cantons (RERLANG)

BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Francine REY
GENÈVE	Gérard ETIQUE
	Lucrezia MARTI
JURA	Clément JEANNIN
NEUCHÂTEL	Jacqueline PAEDER
	Miguel DE MORAIS
VALAIS	Monique PANNATIER
	Michel ANDREY
VAUD	Régine PETTER
	Isabelle BERTONI
SG CIIP	Michel NICOLET président

Groupe de travail Portfolio européen des langues (PEL)

BERNE	Loris PICCIN
FRIBOURG	vacant
GENÈVE	Sylvain RUDAZ
	Pierre BICKEL
JURA	Clément JEANNIN
NEUCHÂTEL	Christine LANDRY
VALAIS	Corinne BARRAS
VAUD	Régine PETTER
SG-CIIP	Michel NICOLET président

Groupe de suivi PEL I & II (PEL I & II)

SG CIIP	Michel NICOLET président
HEP-VD	Rosanna MARGONIS
IFMES	Annie FAYOLLE DIETL
SRED	Irène SCHWOB

Groupe de suivi pour les nouveaux moyens de Mathématiques 7-8-9 (Math 7-8-9)

BERNE	François GÜNTER
FRIBOURG	Ivan CORMINBOEUF
GENÈVE	Yves RICHARD
JURA	Etienne KREBS
NEUCHÂTEL	Pierre WEXSTEEN président
VALAIS	Hervé SCHILD
VAUD	Sandrine RUDAZ
Groupe de réalisation	Michel CHASTELLAIN invité permanent
SG CIIP	Raymond CLAVEL
	Ursula NUSSBAUMER secrétariat

Table des abréviations

ADMEE	Association pour le développement des méthodologies de l'évaluation en éducation
AFIDES	Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires
AHES	Accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées
AIDEP	Association des inspecteurs et directeurs d'école primaire de la Suisse romande et du Tessin
AIOSP	Association Internationale d'Orientation Scolaire et Professionnelle.
ApA	Arrêté fédéral sur les places d'apprentissage
ARRA	Association romande en reconnaissance des acquis
ARTOS	Association Romande Technique Organisation Spectacles
ASSH / ASSHS	Académie suisse des sciences humaines et sociales
BASIS	Beaux arts de la scène des indépendants suisses
CC	Conseil de la coordination
CCO	Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle
CCR-EFAL	Commission centrale romande des examens de fin d'apprentissage dans les professions commerciales
CDAC	Commission des délégués aux affaires culturelles
CDG	Conférence des directeurs de gymnases
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDOPU	Conférence suisse des directeurs et directrices de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CEDDSRT	Conférence des directeurs et directrices d'écoles de degré diplôme de la Suisse romande et du Tessin
CES	Commission de l'enseignement spécialisé
cfc	Certificat fédéral de capacité
CIF	Classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CIRCE	Commission intercantonale romande de coordination de l'enseignement
CORODIS	Commission romande de diffusion des spectacles
CORTEXIA	Commission romande et tessinoise des examens de fin d'apprentissage des professions de l'artisanat et de l'industrie
CORVATI	Commission romande de validation des titres à l'admission aux établissements de formation des maîtres de l'enseignement secondaire
CP	Commission pédagogique
CREDAS	Collectif de recherche, études et développement en adaptation scolaire
CRFP	Conférence des chefs de service de la formation professionnelle
CROTCES	Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires
CSE	Conférence des chefs de service de l'enseignement
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CSPS	Centre suisse de pédagogie spécialisée
DDC	Direction du développement et de la coopération
DIP	Département de l'instruction publique
DIPAC	Département de l'instruction publique et des affaires culturelles
DLF	Délégation à la langue française
EDUPRE	Education et de prévention
EDUPRO	Education et promotion de la santé
ELCF	École de langue et de civilisation françaises
EOLE	Education et ouverture aux langues à l'école
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EVLANG	Eveil aux langues dans l'enseignement primaire
F3-MITIC	Formation de formateurs de formateurs (F3) dans le domaine des médias, de l'image et des technologies de l'information
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin
FED	Fondation éducation et développement
FORRES	Formation romande pour les responsables d'établissements scolaires
FREREF	Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation
FSEA	Fédération suisse pour l'éducation des adultes
GPSR	Glossaire des patois de la Suisse romande

GREF	Groupe de référence pour l'enseignement du français
GREME	Groupe romand d'experts en moyens d'enseignement
GROCEDOP	Groupe romand et tessinois des centres de documentation pédagogique
GTL	Groupe de travail langues
HARMOS	Harmonisation de l'école obligatoire
HEM	Haute école de musique
HEMSR	Haute école de musique de Suisse romande
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HES S2	Haute école spécialisée santé social
HETSR	Haute école de théâtre de Suisse romande
ICT	Information communication technology
IFMES	Institut de formation des maîtres et maîtresses de l'enseignement secondaire
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
ISSP	Institut des sciences sociales et pédagogiques (UNIL)
LEP	Editions Loisir et Pédagogie
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
MITIC	Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication
nLFPr	Nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle
nOFPr	Nouvelle Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
NW EDK	Conférence de l'instruction publique de la Suisse du nord-ouest
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OMS	Organisation mondiale de la santé
OOFPr	Office d'orientation et de formation professionnelles
OPA	Objectifs prioritaires d'apprentissage
OR	Office romand des éditions et du matériel scolaires
OSP	Orientation scolaire et professionnelle
PECARO	Plan d'études cadre romand
pec-ecg	Plans d'études-cadres pour les écoles de culture générale
PEL	Portfolio européen des langues
PIM	Gestion des informations concernant les métiers et la formation
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves (en anglais : Programme for international Student Assessment)
RERLANG	Réseau des responsables de l'enseignement des langues étrangères
RIFAL	Réseau international francophone d'aménagement linguistique
RINT	Réseau international de néologie et de terminologie
rpt	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAJ	La science appelle les jeunes
SESSTI	Service de l'enseignement secondaire, supérieur, de la transition et de l'insertion (DFJ/VD)
SFP	Service de la formation professionnelle
SG	Secrétariat général
SLF	Semaine de la langue française
SQS	Association suisse pour systèmes de qualité et de management
TIC	Technologies de l'information et la communication
TICE	Technologies de l'information et la communication à l'école
TSR	Télévision Suisse Romande
TVBDO	Sélection d'émissions TV à valeur pédagogique ou culturelle

